

**Association Française des Études Canadiennes
(A. F. E. C.)**

1979

6



**ETUDES CANADIENNES
CANADIAN STUDIES**

**REVUE INTERDISCIPLINAIRE DES ÉTUDES
CANADIENNES EN FRANCE**

ASSOCIATION FRANÇAISE D'ETUDES CANADIENNES

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE

Domaine Universitaire 33405 TALENCE — France

L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ETUDES CANADIENNES s'est constituée à Paris, le 13 mai 1976. Elle a pour but la promotion des études canadiennes en France. Elle est ouverte à toute personne, physique ou morale, qui désire œuvrer dans ce sens, quelle que soit sa profession ou sa nationalité. Toute demande d'adhésion doit être présentée par un membre actif, et agréée par le conseil d'administration. L'Association française d'études canadiennes est pluridisciplinaire, et elle organise des colloques pluridisciplinaires, Bordeaux 16-19 mars 76, géographie, Paris 14 décembre 76, histoire, Paris 18 janvier 77 ; littérature, Paris 9-10 décembre 77. Colloque juridique Bordeaux 25-26 nov.78.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Pierre GEORGE (Université de Paris I, géographie)
Vice-Présidents : Auguste VIATTE (Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, littérature)
Jean-Claude BUCHOT (Université de Grenoble III, sciences sociales).
Secrétaire : Pierre GUILLAUME (I.E.P. de Bordeaux, histoire contemporaine).
Trésorier : Jean-Michel LACROIX, (Université de Bordeaux III , anglais)

La cotisation 79 à l'AFEC (Canada \$ 14.00, U.K. L.8.00, France 60 F) comprend le service gratuit de **ETUDES CANADIENNES** 1979 N^{os} 6 et 7 (juin et déc. 79) et le numéro spécial contenant les *Actes* de Mons sur la vie politique au Canada.

Comme toute association à buts non lucratifs, l'AFEC accepte les cotisations de soutien, de montant libre, et accueille ainsi des membres d'honneur.

Les cotisations sont à faire parvenir :

à Jean-Michel LACROIX, 6 rue Jean Racine, 33170 GRADIGNAN
(sous forme de chèque postal ou bancaire).

AVANT-PROPOS

Le présent numéro d'**Études Canadiennes** propose à ses lecteurs trois des communications faites au colloque de droit comparé franco-canadien qui s'est tenu à Bordeaux les 25 et 26 novembre 1978.

Si les articles qui suivent n'ont pas d'unité thématique, ils constituent cependant un ensemble représentatif de nos orientations principales : histoire, sociologie, littérature d'expression française et anglaise.

Nous renouvelons aux membres de l'Association Française d'Études Canadiennes l'invitation que nous leur avons faite de participer activement au développement de notre revue en nous proposant articles et notes de lectures. Notre revue sera ce qu'ils voudront qu'elle soit.

P. SPRIET

SOMMAIRE

Jean-Marie AUBY	
Le système de santé du Québec	5
Pierre SADRAN	
La modernisation de l'administration publique au Québec et en France.	19
François d'ARCY	
Le droit urbain au Québec.	37
Jean-Pierre AUGUSTIN	
Les activités communautaires dans les quartiers populaires de Montréal, 1963-1977	49
Sylvain SIMARD	
La diffusion du livre canadien en France avant 1914	75
Jean MARMIER	
Joseph Quesnel : quelques vers inédits ou inaccessibles	81
R.L. BENNETT	
A free press at the Battle front	87
Daniel S. LENOSKI	
In Vindication of Duddy Kravitz	121
Lorraine McMULLEN	
Images of Women in Canadian Literature	125
Pierre VAN RUTTEN	
Northrop Frye et la littérature	137
Notes de lecture :	
J.-C. DROUIN	157
L. TURGEON	158
J.-C. DROUIN	161

La notion du système de santé

L'expression "*système de santé*" est employée d'une manière extrêmement courante dans la littérature contemporaine. Elle n'est pas cependant d'une très grande rigueur et il n'est pas inutile de lui consacrer quelques développements.

L'approche qui semble s'imposer pour dégager cette notion est celle qui fait appel à la théorie fonctionnaliste et plus précisément à l'analyse systémique préconisée notamment par TALCOTT PARSONS ou EATON. On sait que selon la définition générale donnée par les tenants de cette théorie, les systèmes apparaissent comme des assemblages d'éléments interdépendants, comme des ensembles de relations entre des fonctions exercées par un certain nombre d'acteurs. Sont par exemple fonctions d'un système social le maintien d'un certain type de relations ou au contraire la transformation de ces relations, l'adaptation à l'environnement du système, la poursuite d'objectifs, la recherche de nouveaux objectifs, etc . . . : ces fonctions sont interdépendantes.

Dans l'exercice de ces fonctions, le système, saisi de demandes plus ou moins canalisées, qui postulent sous forme d' "*inputs*" son intervention, va répondre par des décisions, des actions ou "*outputs*". Cependant, ces réponses du système par un effet de "*feed back*" vont se répercuter sur les demandes : l'ensemble se présente comme une boucle cybernétique comportant une auto-régulation.

Ce modèle bien connu peut s'appliquer en matière de santé : il est aisé de dégager sur cette base les éléments d'un système de santé, ou, si l'on veut, d'un sous-système de santé à l'intérieur d'un système social donné.

Le système de santé (on n'examinera pas ici la question de ses relations avec les systèmes qui l'englobent, ce qui rend inutile l'appellation de sous-systèmes) est en présence de demandes de santé qui vont du souhait général et indifférencié d'une santé aussi bonne que possible à celui de prestations plus précises, assorties de modalités économiques et financières.

Ces demandes sont conditionnées par de nombreux facteurs : environnement physique (climat, végétation, etc. . .), éléments économiques et sociaux, facteurs culturels (p. ex. facteurs religieux qui peuvent conditionner certaines demandes telles celles d'interruption de grossesse), politiques, juridiques, etc. . . Elles varient donc considérablement dans le temps et dans l'espace.

Avant leur entrée dans le système qui devra y répondre, ces demandes sont "*canalisées*". Elles doivent en effet faire l'objet d'une formulation ; à cet égard, de nombreux facteurs et par exemple la nécessité de respecter diverses normes sociales ou règles juridiques, de se placer dans des structures et procédures préétablies, entraînent une notable réduction de leur nombre et de leur intensité.

Il n'en reste pas moins que dans la plupart des cas les demandes risqueraient d'excéder les capacités du système qui sera plus ou moins bousculé. Il bénéficiera cependant de soutiens ("*supports*"), c'est-à-dire d'attitudes, de comportements favorables au système et susceptibles d'aider à accepter l'insuffisance de ses réponses. Par exemple, le système de santé pourra bénéficier dans certaines sociétés de l'acceptation fataliste de la maladie ou de la mort, de l'attitude révérentielle à l'égard du corps médical, etc. . . .

Autant qu'il le pourra, le système répondra aux demandes par des actions de santé. Le volume et la nature de ces actions se répercuteront sur le volume et la nature des demandes selon le mécanisme régulateur déjà évoqué : par exemple, la non-réponse à une demande de soins d'une certaine maladie entraînera à plus ou moins long terme, mais nécessairement, une réduction de cette demande.

L'analyse systémique dont on ne peut indiquer ici que les très grandes lignes présente l'avantage précieux de situer le système de santé dans son environnement et de présenter sous une forme claire et logique ses fonctions ainsi que les rapports qui s'établissent entre les demandes qu'il reçoit et les réponses qu'il leur donne.

Par contre, cette analyse ne cherche pas à décrire les mécanismes internes pour lesquels un système remplit ses fonctions : elle exclut du reste expressément toute réflexion sur l'agencement intérieur de la "*boîte noire*". L'approche systémique doit donc être complétée par un autre type d'analyse qui considère les éléments internes du système de santé. A cet égard, une tendance assez répandue consiste à caractériser les systèmes de santé par quelques éléments jugés fondamentaux. Il est assez courant, par exemple, d'opposer les systèmes des pays capitalistes à ceux des pays socialistes, ou encore les systèmes libéraux aux systèmes nationaux de santé. Il faut se méfier cependant de ces présentations exagérément simplificatrices. Avant tout qualification d'un système de santé, il est nécessaire de procéder à son analyse approfondie en considérant le plus grand nombre possible de ses aspects.

On pourra, par exemple, se poser les questions suivantes. Les prestations sanitaires sont-elles assurées uniquement par des institutions publiques, uniquement par des institutions privées ou les deux et, dans ce dernier cas, quelles sont la répartition des fonctions et les relations entre les deux secteurs ? Les institutions sanitaires correspondant aux divers types de prestations, prévention, contrôle, soins, sont-elles

séparées ou intégrées ? Les techniciens de santé ont-ils un statut de profession privée et indépendante ou un statut de salariat ou fonction publique, ou y a-t-il, et selon quelles modalités, un partage entre ces deux formules ? Comment ces techniciens sont-ils rémunérés ? etc ... La réponse à ces différentes questions montre que chaque système ne rassemble pas de la même manière les divers éléments qui le composent.

Par exemple, si l'on définit les systèmes nationaux de santé comme comportant un financement exclusif ou quasi-exclusif par l'impôt, la gratuité des soins et l'attribution aux médecins d'une liste (ou d'un secteur) de personnes auxquelles ils doivent donner leurs soins, des pays comme la Grande-Bretagne et l'Union Soviétique se rattachent à cette catégorie. Or, ils présentent sur d'autres points des différences notables : en Grande-Bretagne, les techniciens de santé se rattachent pour la plupart à une profession privée où encore le libre choix est possible dans une large mesure ; l'Union Soviétique exclut le libre choix et pratique le salariat médical.

Les comparaisons sont donc difficiles et exigent des analyses "*micro-systématiques*" très minutieuses. Elles n'en sont pas moins indispensables, en dehors même de leur intérêt scientifique. Chaque système de santé a ses avantages et ses réussites et, s'il n'est pas toujours possible d'imiter des solutions étrangères, parfois très liées à des éléments locaux, certaines d'entre elles peuvent être transposées avec profit, c'est ainsi par exemple que la formule d'origine québécoise, du "*budget hospitalier global*" a inspiré plusieurs législations.

La confrontation est également souhaitable pour une autre raison. Dans presque tous les pays on assiste à un développement, souvent inquiétant, des dépenses de santé et d'assurance maladie. De nombreuses formules tendant à la limitation de ces dépenses ont été expérimentées çà et là ; l'examen de leurs modalités et de leurs résultats est indispensable pour les gouvernants qui souhaitent maîtriser l'échauffement alarmant des budgets sociaux.

A elles seules, ces raisons justifieraient l'étude du système de santé du Québec. Il faut y ajouter le fait que ce système par l'originalité des éléments qui le composent et par la valeur des résultats qu'il a obtenus présente un intérêt particulier.

Les données historiques.

Le système québécois qui va être décrit est d'origine fort récente : il remonte, pour l'essentiel, à moins d'une dizaine d'années. Le Québec a vécu longtemps en effet sous un régime très différent. Tel qu'il s'établissait avant la

“révolution tranquille” le système de santé comportait quelques traits essentiels de caractère traditionnel. L'intervention de l'Etat demeurait limitée : le Ministère provincial de la Santé, créé en 1936, connaissait surtout des problèmes de prévention et gérait ou contrôlait les organismes à compétence limitée (p ex. Unités sanitaires) qui étaient chargés de fonctions en ce domaine. Les hôpitaux étaient pour une large part (42 %) en 1960 sous l'autorité des communautés religieuses, ils fonctionnaient sans grande entrave de l'administration publique qui n'intervenait guère que pour les aider lorsque leur financement s'avérait difficile. Les professions de santé étaient quasi-totalement libres et indépendantes sous réserve de quelques réglementations corporatives : l'autorité morale et sociale du médecin était considérable. Enfin, l'assurance maladie était purement privée : diverses compagnies d'assurance prenaient en charge, pour des primes souvent coûteuses, les risques concernant la santé. En bref, le système, à cette époque était proche de celui que connaissaient les Etats-Unis.

Différents facteurs expliquent l'évolution rapide et presque brutale qui devait se produire en quelques années. Au plan idéologique, le Canada, traditionnellement attaché au libéralisme, n'a pas accueilli d'emblée les conceptions plus ou moins empreintes de socialisme et qui ont préconisé la prise en charge par l'Etat des risques sociaux et notamment des risques sanitaires. Malgré les liens qui unissent le Canada à la Grande-Bretagne, les théories travaillistes anglaises, exprimées par exemple dans le plan BEVERIDGE, n'ont été mises en pratique que dans de rares provinces, politiquement avancées, comme la Saskatchewan. Cependant, l'exemple des réformes sociales des provinces de l'Ouest n'a pu être ignoré par les gouvernements des grandes provinces de l'Est. L'histoire canadienne montre que, malgré l'indépendance dont disposent les provinces dans certains domaines, les disparités législatives tendent à se réduire et il se produit à plus ou moins long terme des phénomènes d'imitation des législations les plus novatrices.

Un second facteur qui a entraîné la mutation du système québécois (ainsi que celui d'autres provinces) a été la politique menée par les autorités fédérales dans le sens d'une réforme des procédés de couverture des risques maladie. On peut s'étonner à première vue de cette intervention. Il est admis en effet sur la base d'une disposition de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (1867), sect. 92-7, concernant l'établissement et l'entretien des hôpitaux que les questions relatives à la santé publique ressortissent, sauf exception, de la compétence provinciale.

Il ne faut pas oublier cependant que les autorités fédérales disposent d'un moyen détourné mais efficace qui leur permet d'intervenir dans les affaires provinciales. Les instances fédérales qui ont la maîtrise de la fiscalité, peuvent seules disposer du financement considérable que suppose la mise en œuvre d'une politique sociale et sanitaire d'envergure. La technique employée avec succès - dans ce domaine comme dans d'autres - a consisté à adopter des programmes proposant aux autorités provinciales, si elles acceptaient de prendre certaines mesures, de recevoir un finance-

ment d'origine fédérale. C'est dans ces conditions que, dans la ligne de programmes adoptés dans certaines provinces de l'Ouest, le Parlement fédéral établit un programme d'assurance hospitalière (1957) puis un programme d'assurance maladie (1966). L'accueil au Québec fut extrêmement réservé. Le Gouvernement d'Union Nationale, dirigé par DUPLESSIS, méfiant à l'égard des initiatives fédérales, n'accepta pas le programme d'assurance hospitalière.

Après la victoire libérale aux élections de 1960, le Gouvernement JOHNSON fit voter la loi d'assurance hospitalisation qu'il avait mise à son programme. Cette réforme rendit nécessaire une réforme des hôpitaux, entreprise sur la base de la loi des hôpitaux adoptée en 1962 et qui se poursuivait lentement. Par contre le Gouvernement libéral demeurait hésitant sur l'introduction de l'assurance maladie. Conformément à la tradition canadienne, il décida de confier l'étude du problème à une Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social ou Commission CASTONGUAY-NEPVEU du nom de ses deux chefs de file.

Différentes circonstances devaient accélérer le mouvement en dépit des réticences du Gouvernement JOHNSON et du Gouvernement BERTRAND qui lui avait succédé. Outre des grèves, particulièrement sensibles à l'opinion, grève des hôpitaux (1966), des radiologistes (1967), l'élément essentiel fut la publication à partir de 1967 du remarquable rapport de la Commission CASTONGUAY-NEPVEU, rapport qui exposait lumineusement les fondements et les modalités d'une nouvelle politique de la santé.

En 1970, à la suite d'une victoire électorale du parti libéral, Claude CASTONGUAY devenait Ministre de la Santé de la Famille et du Bien-Etre Social. Dans le cadre du ministère considérable qu'il dirigeait, M. CASTONGUAY entreprit de réaliser au moins la majeure partie des réformes qu'il avait préconisées. En 1970, il fit voter la loi de l'assurance maladie, suivie en 1971 de la loi sur les services de santé et services sociaux. Ces textes qui n'ont été modifiés que sur des points de détails forment les bases juridiques essentielles du système de santé qu'il faut décrire maintenant.

Les caractères généraux du système de santé du Québec.

Lorsqu'on cherche à dégager les caractères généraux du système de santé du Québec, une première constatation apparaît évidente. Si l'on s'attache à considérer les éléments retenus le plus souvent pour caractériser un système de santé, en particulier aux éléments concernant la couverture sociale des risques maladie, le système québécois apparaît comme semblable à ceux de nombreux pays comparables au plan de la civilisation et du développement économique : le système revêt un caractère "classique" : si l'on peut apprécier ses avantages pour les usagers, en particulier

l'étendue des prestations sanitaires et la simplicité du mode de prise en charge des frais de santé par la collectivité, il y a là des éléments intéressants et utiles sans doute mais qui, au point de vue de l'étude comparative, ne présentent aucun degré accentué d'originalité.

Pourtant, derrière cet apparent classicisme, se profile une réalité beaucoup moins commune. Le système québécois y surajoute une synthèse originale et à notre sens réussie, d'éléments rarement conjugués dans un système de santé.

Tout d'abord, et conformément à l'éthique politico-économique traditionnelle au Québec - en dépit d'évolutions récentes - le droit de la santé continue à s'établir dans un cadre libéral, tout particulièrement en ce qui concerne le statut des professions de santé. Le système québécois demeure à cet égard assez proche des solutions adoptées aux U.S.A.

En même temps, le Québec a introduit au moins dans une certaine mesure, des institutions qui se rattachent à des principes très différents, à une conception communautaire de la santé. De ce point de vue, le système se sépare considérablement du modèle américain et se rapproche de ceux des pays socialistes. Cette parenté du reste est loin d'être aussi absolue qu'une analyse superficielle pourrait conduire à le penser. L'idée de "*santé communautaire*" procède à bien des égards de certaines traditions anglo-saxonnes beaucoup plus que d'idéologies socialisantes. Mais ces dernières ne sont plus ignorées dans le Québec contemporain et elles ont certainement contribué à accentuer certains de ces traits.

Le système québécois est donc le résultat de trois tendances. D'un classicisme moderne dans ses éléments de base, il se rattache au passé, à la tradition, par la place qu'il laisse aux aspects libéraux des institutions de santé ; mais en même temps il présente des aspects progressistes, au sens temporel du terme, par la place qu'il ménage à la conception communautaire de la santé. Ce sont ces trois aspects, qu'il est fort rare de voir jumelés dans un système de santé, qu'il faut examiner maintenant.

Un système classique de garantie sociale des risques de santé.

Les éléments du système sont à cet égard les suivants. Il s'agit d'abord d'un système d'assurance maladie obligatoire. L'insertion des institutions québécoises dans le cadre du système d'assurance maladie se fonde sur le fait de l'existence de cotisations à la charge des usagers (1,5 % des revenus, avec un plafonnement) et des employeurs (1,5 % des salaires). En réalité ce système est proche d'un système national de santé (la distinction des deux catégories est du reste assez artificielle). D'une part, le financement est principalement budgétaire et le produit des cotisations - dont on aurait pu concevoir la suppression - n'a qu'une importance secondaire.

D'autre part, les prestations ne sont pas, comme dans un système d'assurance maladie "*stricto sensu*", proportionnées au montant des cotisations. Cette assurance maladie est obligatoire. Elle s'applique de plein droit non seulement aux ressortissants québécois mais également à toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui résident au Québec.

La couverture des risques est extrêmement large. Elle s'étend en totalité aux soins médicaux, aux frais hospitaliers (réserve faite de quelques suppléments, pour hébergement en chambre individuelle notamment), aux examens de laboratoire ou examens radiologiques. Dans d'autres cas (Loi de l'assurance maladie, art. 3), la couverture est seulement partielle. La Régie d'assurance maladie ne prend en charge les soins dentaires qu'en ce qui concerne les enfants ou les services de chirurgie buccale. Les frais de médicaments - plus réduits qu'en Europe - ne sont couverts qu'en ce qui concerne les personnes de plus de soixante-cinq ans ou les bénéficiaires de l'aide sociale : la gratuité est du reste accordée pour les médicaments fournis aux malades hospitalisés.

Il existe sans doute des soins qui ne font l'objet d'aucune prise en charge (psychanalyse, services esthétiques, acupuncture, injection de substances sclérosantes dans les varices, etc ...) ou dont la répétitivité est limitée (p. ex. il ne peut y avoir un examen complet de la vue qu'une fois par an). Ces limitations sont de faible portée et l'étendue de la couverture est considérable. On notera du reste qu'elle peut s'étendre aux soins fournis à l'assuré en dehors du Québec. D'autre part, le régime du tiers payant joue pleinement. L'assurée n'a aucune avance à effectuer : la simple présentation de sa carte de Régie d'Assurance Maladie lui permet d'obtenir la prise en charge.

Le maintien d'un régime libéral des institutions de santé.

Cet élément très notable du système québécois comporte plusieurs aspects, On se bornera à évoquer les plus caractéristiques qui concernent le statut des professionnels de santé et le statut de l'hôpital.

Les professions de santé sont en règle générale - et sous réserve de quelques exceptions limitées où la profession relève du salariat ou de la fonction publique - des professions privées exercées sous forme libérale. Les praticiens remplissant les conditions légales d'exercice d'une profession de santé peuvent exercer à leur gré en pratique privée. Sans doute, les professions de santé sont soumises à une réglementation corporative assez stricte fondée sur le Code des professions (1973) et mise en œuvre par des Ordres ou corporations professionnelles. Le régime d'exercice n'en demeure pas moins fort libéral.

En particulier, ces professionnels, médecins par exemple, bénéficient d'une

série de "*libertés*". Les médecins québécois comme ceux de France, affirment leur attachement à quelques grandes "*libertés médicales*" dont on trouve par exemple l'affirmation dans les ententes conclues entre la Régie d'Assurance Maladie et les syndicats médicaux. Le médecin dispose aussi de la liberté de choix du mode de pratique, du choix de la spécialité (à la condition, bien entendu, d'être titulaire des diplômes ou titres requis). Il peut s'installer où il l'entend, ce qui conduit inévitablement à des variations dans la densité médicale. Le droit québécois consacre également la liberté dans les rapports du médecin et du malade.

La liberté de choix, bilatérale, c'est-à-dire du choix du médecin par le malade et du choix du malade par le médecin (sauf urgence) est consacrée par les textes (Loi de l'assurance maladie, art. 2) et s'applique même dans le cadre hospitalier.

Le médecin dispose de la liberté thérapeutique et peut recourir à n'importe quelle technique ou médication, même non académique. Tout au plus doit-il exclure les procédés "*charlatanesques*"; d'autre part, la Régie n'assure le coût que des médicaments figurant sur une liste dressée par le Ministre, mais rien n'empêche le médecin de prescrire d'autres médicaments dès lors que le malade en assume lui-même la dépense.

La liberté tarifaire est elle-même consacrée. Sans doute il existe des accords tarifaires entre la Régie d'assurance maladie et les syndicats médicaux : la prise en charge par la Régie est limitée aux tarifs figurant dans ces accords. Rien n'empêche cependant un praticien de se "*désengager*" de ces accords ; dès lors que le service sera justifié, la Régie n'en couvrira pas moins la dépense médicale.

Ce régime profondément libéral explique l'essor actuel au Québec de la pratique privée. Il en va d'autant plus ainsi que cette pratique, longtemps sous forme isolée, s'exerce de plus en plus sous forme de polycliniques rassemblant généralistes et spécialistes. Encouragée par les syndicats médicaux, cette formule est appréciée par la clientèle qui y trouve parfois des avantages par rapport aux consultations hospitalières (temps d'attente plus réduit, parfois visites à domicile, etc . . .).

Dans beaucoup de pays qui ont maintenu un secteur médical privé et libéral, le régime de la pratique hospitalière s'établit dans des conditions extrêmement différentes : les médecins ou autres professionnels de santé sont alors salariés ou fonctionnaires et leurs relations avec les malades excluent, au moins en grande partie, l'application des libertés évoquées plus haut.

D'une manière très remarquable, le système québécois a maintenu le caractère privé et libéral de la pratique médicale au sein de l'hôpital. En effet, tout praticien privé peut demander à pratiquer dans l'hôpital de son choix. Les autorités hospitalières

res ne peuvent lui opposer un refus fondé sur le fait qu'il existerait dans le service un nombre suffisant de médecins. Le seul motif valable de refus serait, aux termes de l'article 92 de la loi sur les services de santé, un motif fondé sur la compétence scientifique, la qualification et le comportement de l'intéressé.

Si un tel motif ne peut être invoqué, le médecin sera admis à pratiquer dans l'hôpital les autorités se bornant à fixer ses "*privilèges*" c'est-à-dire les activités médicales qui lui seront autorisées. Il pourra alors y soigner les malades qui feront appel à lui (le principe du libre choix est affirmé par la loi), il sera rémunéré par la Régie d'Assurance Maladie sans avoir à verser à l'hôpital une quelconque redevance ou quote-part de ses honoraires.

Comme le praticien de ville, le médecin qui pratique à l'hôpital bénéficie de la liberté thérapeutique (Voir cependant plus haut le cas des médicaments non pris en charge par la Régie). Il sera soumis cependant au contrôle des Comités d'évaluation médicale et dentaire institué dans l'hôpital. Il appartient à ces organismes de porter un jugement sur la qualité des soins, d'étudier les cas de décès, de comparer les diagnostics aux résultats d'examens ou d'autopsies. Si les évaluations auxquelles procèdent ces Comités mettent en évidence une mauvaise qualité des soins, le médecin peut, à la suite d'une certaine procédure, être l'objet de sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'hôpital.

Cette institution de l'évaluation des soins hospitaliers semble distinguer nettement la pratique hospitalière de la pratique de ville. Il faut ajouter du reste que l'activité des Comités est très variable selon les hôpitaux et que la Régie d'Assurance Maladie envisage d'exercer un contrôle plus étroit sur les "*profils*" médicaux des professionnels exerçant en pratique privée.

Le libéralisme du système québécois se manifeste encore dans le statut des hôpitaux. La Commission CASTONGUAY a voulu développer le caractère décentralisé du système et donner aux établissements hospitaliers la plus grande autonomie conciliable avec le nécessaire contrôle de la puissance publique. Ce principe a reçu diverses applications et par exemple dans le financement des dépenses hospitalières (le procédé québécois du "*budget global*" a été souvent étudié et imité).

Peut-être la pratique ne s'est-elle pas établie d'une manière pleinement conforme aux vœux des réformateurs. Certains estiment que le Ministère des Affaires Sociales, dont l'importance est considérable (1), ne s'est pas contenté d'exercer sur les hôpitaux un contrôle discret et que sa tutelle est souvent pesante. Mais il est possible que le Québec qui dans la même ligne que certains Etats américains envisage d'alléger ses structures publiques, soit amené à limiter le rôle et l'autorité de ce Ministère.

La place faite à une conception communautaire de la santé.

C'est assez tardivement que le Québec a fait place dans son système de santé à des institutions ou des règles inspirées d'une conception communautaire de la santé. Cette introduction est en tout cas postérieure au développement remarquable qu'a connu vers 1950 le réseau hospitalier et l'équipement médical. Comme on l'a déjà indiqué, elle est la résultante d'un réseau complexe d'influence allant de certaines traditions anglo-saxonnes à certains aspects d'idéologie politique.

Que faut-il entendre cependant par santé communautaire ? Une définition, bien connue, a été donnée à cette notion par le Dr Jean ROCHON :

"La santé communautaire peut être définie comme l'art et la science d'améliorer l'état de santé de la population, de prévenir les maladies et de promouvoir l'efficacité des services de santé pour la coordination des efforts communautaires.

"L'expression "santé communautaire" est souvent confondue avec les termes santé publique, médecine préventive et médecine sociale.

"En fait, ces différents termes désignent une même réalité et reflètent une évolution des problèmes et des services de santé au cours des siècles derniers.

"L'appellation "santé communautaire", plutôt que santé publique, souligne mieux l'implication active et prédominante de la population"(2).

On rapprochera de cette analyse le développement du rapport de la Commission CASTONGUAY sur la médecine globale. Il y est montré d'une manière extrêmement pertinente que la mauvaise santé est liée non seulement à des facteurs biologiques mais également à des facteurs sociaux et que chaque société doit prendre en charge, avec l'aide des professionnels qualifiés, la solution de ses problèmes de santé. Notamment à la formule classique des soins et services *"dispersés"* la Commission oppose le système faisant appel à des équipes multidisciplinaires de professionnels qui, en vue d'une action de *"1ère ligne"* rendent aux usagers des services sanitaires et sociaux essentiels, quitte à renvoyer, pour des actions plus spécialisées, à des institutions de *"2ème ligne"*.

Cette conception, qu'il n'est pas possible d'étudier ici en détail, s'est traduite en particulier par la création, dans le système de santé québécois, d'une série d'institutions à caractère communautaire. Au premier rang de ces institutions à caractère communautaire se placent les C.L.S.C. (Centres Locaux de Services Communautaires). Leur définition a été donnée dans les termes suivants par le Directeur de l'un d'entre eux, M. André TETREAU :

"Le Centre Local de Services Communautaires est un établissement public qui, en rendant accessibles les services de santé, les services sociaux courants,

les services de prévention et les services d'action communautaire, vise, dans une approche communautaire globale et multidisciplinaire, à relever l'état de santé d'une population donnée, améliorer les conditions sociales des individus et de la communauté, amener la population à prendre en charge ses problèmes et améliorer le milieu dans une perspective de développement''.

Ces organismes publics, financés en quasi totalité par le budget du Ministère des Affaires Sociales, ont été créés par la législation en 1971 pour rendre accessible au public une très large gamme de soins et services sociaux : il s'agit donc d'une institution polyvalente (on y trouve des médecins, infirmiers, nutritionnistes, psychologues, travailleurs sociaux, etc . . .) placée près des usagers et destinée à leur assurer des soins et services de première ligne.

Les textes donnent aux C.L.S.C. vocation pour intervenir dans des domaines très variés. Ils participent à des tâches de prévention (vaccination, actions d'éducation sanitaire par exemple en matière d'alcoolisme, tabagisme, planification sexuelle), de dépistage. Ils assurent aux malades des services de consultation et de soins généraux renvoyant aux hôpitaux pour les soins spécialisés. Ils rendent divers services sociaux, par exemple aux immigrants et aux personnes âgées.

Il existe au Québec environ 70 C.L.S.C. (3). Ils sont loin de se présenter d'une manière uniforme et revêtent des aspects variés, privilégiant tel ou tel aspect de leur mission. Visiblement, ces institutions fort intéressantes n'ont pas établi nettement leur doctrine. Leur activité n'est du reste pas dépourvue de difficiles problèmes (politisation parfois extrême qui crée un climat de méfiance chez certains de leurs protagonistes, difficulté de recruter des médecins, etc. . .). Mais peut-être ne s'agit-il là que d'une crise de jeunesse.

La seconde institution correspondant à la conception communautaire de la santé consiste dans les Départements de Santé Communautaire (D.S.C.). Ces départements ont été créés dans un certain nombre de Centres hospitaliers (32 en 1977) en vue d'accentuer le rôle communautaire de l'hôpital. Ils ont à leur tête un directeur médecin : le personnel, d'importance très variable, n'est pas uniquement médical ou para-médical et comprend par exemple des sociologues, travailleurs sociaux, etc . . . Le rôle des D.S.C. est double. Ils interviennent d'abord dans le cadre d'actions spécifiquement communautaires. En liaison avec les C.L.S.C., ils étudient les problèmes de santé de la population de leur circonscription, procèdent à des enquêtes et suscitent la mise en œuvre de programmes. Cette action est coordonnée avec celle d'autres services, tels les services sociaux ou de l'environnement. Elle s'exerce également au plan de la prévention et du contrôle sanitaire : les D.S.C. interviennent ainsi en matière de santé maternelle et infantile et plus récemment en matière de santé scolaire et de santé du travail.

Le deuxième volet de l'action des D.S.C. concerne à l'intérieur de l'hôpital la gestion des services d'urgence, des consultations externes, des services de médecine générale ou encore de soins à domicile. Il s'agit, si l'on veut, d'une action hospitalière de première ligne, qui précède (ou suit : cas des convalescents) celle des services spécialisés.

L'institution est trop récente pour que l'on puisse en apprécier exactement les résultats. Les observateurs soulignent les difficultés qu'ont souvent ces départements dans leurs rapports avec les autorités de l'hôpital, avec les omnipraticiens peu satisfaits d'être englobés dans ce cadre, avec les spécialistes qui y voient parfois un moyen de décongestionner leur service. Il n'en reste pas moins que l'expérience est intéressante et mérite d'être étudiée avec attention.

Un autre aspect du caractère communautaire du système québécois mérite d'être relevé. Il s'agit de l'accent mis sur la participation des usagers à la gestion. Un premier exemple de cette tendance peut être trouvé dans les C.L.S.C. déjà étudiés. On notera ainsi que dans les 13 membres que comportent leurs Conseils d'administration, il y a, à côté des 5 représentants du personnel (dont 1 seul médecin), 5 représentants des usagers élus par l'Assemblée des usagers du Centre. Un autre exemple est fourni par les Conseils Régionaux de la Santé et des Services Sociaux (C.R.S.S.S.) établis dans chaque région sanitaire. La Commission CASTONGUAY envisageait de donner à ces organismes un rôle important et des pouvoirs de décision. La loi de 1971 s'est bornée à leur conférer un rôle d'étude, de consultation, de coordination, de planification et d'animation dans le domaine de la santé. Par exemple, les C.R.S.S.S. sont consultés sur la répartition des crédits ; ils peuvent promouvoir des mesures de rationalisation entre les établissements ; ils veillent au respect des droits des usagers, etc . . .

Dans les Conseils d'administration de ces Conseils, figurent en majorité des représentants des C.L.S.C., C.S.S., C.A., hôpitaux de la circonscription : les représentants de l'administration (4, sur 22, élus par les Mairies) n'occupent qu'une faible part.

Conclusion.

Le système québécois tel qu'il vient d'être décrit dans ses grandes lignes a été institué de manière trop récente pour qu'il soit possible d'apprécier de façon incontestable ses résultats. On s'en tiendra donc à quelques remarques fondées sur l'expérience de quelques contacts pris avec diverses autorités sanitaires québécoises.

En ce qui concerne la quantité et la qualité des prestations sanitaires, l'impression est dans l'ensemble très favorable. Le nombre de médecins est important,

encore que leur répartition dans la province soit assez inégale, les professions paramédicales, le personnel hospitalier ne sont certainement pas insuffisants numériquement, au moins par rapport aux pays européens. La valeur technique des professionnels de santé, la qualité des soins, sont incontestables. La couverture financière des risques de santé est satisfaisante et les lacunes qu'elle comporte (p. ex. à propos des médicaments ou des soins dentaires) ne sont pas considérables et seront peut-être atténuées.

Sans doute, tout n'est pas parfait à cet égard. Les Québécois se plaignent non sans raison, de la longueur des attentes dans les consultations hospitalières. Les européens regrettent l'absence presque complète de visites médicales à domicile. Il n'y a là cependant aucun inconvénient considérable.

La difficulté essentielle du système est, comme le reconnaissent du reste les responsables québécois de la santé, son coût financier. Les dépenses des services de santé et d'assurance maladie sont considérables; le prix de revient de l'activité hospitalière (1974 : 35.000 dollars par lit et par an) est un des plus élevés du monde. Pour le moment, ces charges n'excèdent pas les possibilités budgétaires du Québec : mais un risque d'emballement du système est possible. L'administration de la santé n'exclut pas la possibilité de cette aggravation du coût et a étudié les remèdes possibles. Ces remèdes excluent, jusqu'à nouvel ordre, les formules de ticket modérateur jugées peu compatibles avec l'esprit du système : on pense plutôt à d'autres formules : contrôle plus poussé des prescriptions et des soins, développement des soins de 1ère ligne moins coûteux que les soins spécialisés, développement des professions sanitaires parallèles à certaines professions existantes, etc... Si ces projet se réalisaient, le système québécois pourrait subir une évolution notable.

Comme on l'a vu, ce système rassemble dans une synthèse assez harmonieuse des éléments fort dissemblables. Leur équilibre apparaît cependant comme assez précaire et il est possible que pour des raisons économiques le système mette un accent beaucoup plus fort sur l'un de ses composants, soit à l'imitation du voisin américain sur les aspects libéraux, soit au contraire vers des formules de santé sociale et communautaire. En matière de santé, comme dans d'autres domaines, le Québec est loin d'avoir trouvé nettement sa voie. Mais tel est le cas de très nombreux pays : ceux-ci pourraient savoir gré au Québec d'avoir innové et d'avoir expérimenté un système de santé d'une grande originalité.

NOTES

1. *Le Ministère des Affaires Sociales, le plus important du Québec, occupe plus de 5.000 agents et utilise environ le tiers des crédits figurant au budget de la province.*
2. *"La santé communautaire dans le système régional des services de santé et des services sociaux", Annuaire du Québec, 1976.*
3. *Il existe également des Centres de Services Sociaux (C.S.S. : 1 par région) qui interviennent dans divers services d'action sociale (traitements psycho-sociaux, placements d'enfants ou de vieillards) et les Centres d'Accueil (C.A. : un millier environ) qui accueillent et hébergent des enfants, des inadaptés, des vieillards, etc . . .).*

LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, AU QUEBEC ET EN FRANCE

Par Pierre SADRAN

Université de Bordeaux I

INTRODUCTION

1. L'objet de cette intervention - la modernisation de deux administrations publiques - est assez délicat à appréhender tant en raison de l'étendue considérable du champ d'observation qu'en raison de la nature même du phénomène administratif qui est à la fois diffus et intermédiaire. Phénomène diffus au sein de l'ensemble des activités humaines, l'administration (ou, pour s'en tenir à elle, l'administration publique) subit l'imprégnation des normes, des attitudes et des valeurs dominantes de l'ensemble social dans lequel elle s'insère. Logiquement dès lors, toute modification dans ce complexe de normes et de valeurs induit le changement dans le système administratif. Il déclenche un processus d'*innovation* au sein de l'administration publique.

Fait intermédiaire, l'administration est le levier au moyen duquel le système politique assure sa fonction générale de régulation sociale. Dès lors, pour fonctionner au moindre coût l'administration doit être en mesure de répondre aux exigences de la demande sociale telles que les perçoit et telles que les traite le pouvoir politique. La recherche de cette harmonie débouche alors sur la *réforme* administrative. C'est ce panaché d'innovation induite et de réforme produite qui constitue la modernisation de l'administration.

2. Dès l'abord cependant, je voudrais marquer quelque distance vis-à-vis de ce concept de modernisation dont l'utilisation me semble renvoyer à deux pré-supposés implicites:

- un présupposé "développementaliste", issu de la transposition et de la diffusion dans l'analyse des systèmes administratifs de la démarche classique de ROSTOW, selon lequel toute société est appelée à franchir inévitablement un certain nombre d'étapes au cours de son développement économique. Par analogie il existerait donc des "étapes de la croissance administrative" et le travail de comparaison entre les cas français et québécois consisterait à situer l'un par rapport à l'autre sur une échelle de la croissance en fonction du state de développement atteint par chacun d'eux.

- un présupposé qu'on peut appeler "normatif", selon lequel ce processus de développement irait dans le sens d'un plus ou d'un mieux. Ainsi serait-il possible - et nécessaire - de se prononcer sur le point de savoir laquelle des deux administrations considérées est la plus "moderne". Or une démarche de ce type ne paraît pas entièrement satisfaisante.

. Il est vrai que toute administration tend à absorber le dynamisme ambiant et que c'est d'ailleurs une condition nécessaire à sa survie. Mais il est vrai également que les administrations publiques constituent des systèmes et que plus encore que d'autres peut-être, les systèmes administratifs se caractérisent par leur capacité de résistance au changement et leur inclination à l'homéostasie. L'étude des processus de modernisation doit donc tenir compte des "effets de système" induits par l'interdépendance entre tous les éléments d'un ensemble. De même doit-on tenir compte de l'existence de stratégies apparemment réformatrices mais en fait conservatrices voire même régressives dans la mesure où elles visent seulement à modifier les rapports de force dans un système administratif de plus en plus "conforme à lui-même".

. Or il n'y a pas de mesure objective possible de l'amélioration d'un système administratif si ce n'est par préférence à son environnement spécifique, si bien qu'un même type d'évolution pourra très légitimement faire l'objet de jugements radicalement opposés selon le contexte systémique dans lequel il intervient et selon les termes de référence que l'on choisit pour en évaluer la portée. Prenons par exemple la bureaucratisation. Peut-on en faire un "concept-étalon" quand on sait que pour WEBER "c'est à la bureaucratisation qu'appartient l'avenir", alors que pour CROZIER "la bureaucratie est un héritage encombrant du passé" ? C'est ce que fait James Iain GOW par exemple lorsque, traitant de la modernisation de l'administration publique québécoise, il précise qu'il entend par modernisation "la transformation de l'administration de l'Etat en une bureaucratie selon la définition de Max WEBER" (1). Or on peut sans grand risque d'erreur affirmer qu'aucun chercheur français ne verrait dans une telle évolution le signe de la modernisation de l'administration française. Ce qui signifie me semble-t-il que le concept de modernisation n'est guère opératoire, dès lors surtout que l'on veut établir une comparaison entre deux systèmes d'origine et d'inspiration différentes. Pour toutes ces raisons, je préfère pour ma part raisonner en termes de changement plutôt qu'en termes de modernisation.

3. Ceci posé, il convient de situer les termes de la comparaison que l'on nous invite à faire.

3.1 On voit du premier coup d'œil que des différences profondes séparent les deux systèmes administratifs.

- Une *différence d'échelle* tout d'abord, qu'il est à peine besoin de mentionner et qui tient naturellement en partie au fait que la "Belle Province" est jusqu'à nouvel ordre, un Etat fédéré, la France au contraire étant, nul ne pourrait l'ignorer, un Etat unitaire.

Un nombre exprimera suffisamment cette différence d'échelle : selon l'Annuaire du Québec, la Fonction publique québécoise occupait, en 1970, 70 066 personnes,

tandis qu'en 1969, les agents civils de l'Etat, en fonction en métropole, étaient en France : 1.112.000. A lui seul le Ministère de l'économie et des Finances, avec 143 000 agents en 1975 occupe plus du double de l'effectif total des fonctionnaires du Québec.

- On relève ensuite une *a-synchronie* manifeste entre les deux administrations. On les résumera en disant qu'au sommet où l'une est créée, pour ainsi dire de toutes pièces (en 1867-68, il y a 92 employés de l'Etat au Québec), l'autre s'est déjà dotée de l'essentiel de son ossature institutionnelle (Organisation communale et départementale, réseau préfectoral, juridiction administrative qui acquiert toute sa portée avec la loi du 24 mai 1872 instituant la "justice déléguée"), ainsi que de certains de ses traits organisationnels fondamentaux (la centralisation, le système des grands corps etc. . .). En outre, dans le cadre de l'Etat unitaire l'administration française connaît un développement constant, encore accéléré par les différentes guerres tandis que la dynamique propre du fédéralisme canadien imprime des à-coups dans la croissance de l'administration provinciale qui connaît précisément ses principales phases de stagnation à la faveur des guerres au cours desquelles le gouvernement d'Ottawa développe ses interventions.

- Enfin les rapports entre l'Etat (i.e. l'administration) et la société civile accusent un très fort contraste dans l'un et l'autre cas. Ici encore il n'est pas besoin d'alourdir le propos par de longues démonstrations. Il suffit d'évoquer à cet égard le rôle social de l'Eglise (2) - en matière d'éducation en particulier - dans chacun des deux pays ou bien encore l'attitude respective des deux Etats à l'égard des collectivités décentralisées, ou enfin leurs conceptions du rôle de l'industrie privée.

3.2 Ce fossé qui séparait les deux systèmes va néanmoins se combler en partie, et cela très rapidement à partir des années soixante, sous l'effet conjugué d'une série de facteurs socio-économiques :

- Dans le domaine *démographique* tout d'abord : on observe au Québec depuis une quinzaine d'années une inversion de tendance assez frappante qui donne actuellement un taux de natalité très analogue à celui qu'on connaît en France alors que la croissance démographique avait été jusque là très rapide. Il suffira de noter à cet égard qu'en 1871 le Québec regroupait 32,3 % de la population du Canada, alors qu'il n'en compte que 28,6 % en 1971.

- Ensuite, *l'urbanisation* s'accélère :

En 1892 la population québécoise est rurale à 70 % et urbaine à 30 %. En 1971 les rapports sont totalement inversés : 19,4 % vivent à la campagne tandis que 80,6 % de la population est urbanisée. Même évolution en France : en 1930 la population française se partageait approximativement par moitié

entre villes et campagnes. En 1968, 70 % de la population est urbaine et 30 % rurale.

- De même, les deux sociétés vivent à l'heure de l'impératif industriel et se caractérisent par une obsession du *mieux-être*.

- Enfin la sécularisation de la société québécoise s'est poursuivie sur un rythme accéléré depuis les années soixante. Un auteur observe à cet égard qu'actuellement, le taux de pratique religieuse est tombé à un point comparable à ce que l'on peut observer entre les villes en Belgique et en France (3).

. Au total on peut dire que la population québécoise comme la française ont changé de composition professionnelle, de lieu de résidence, de niveau et de mode de vie.

4. De tels bouleversements ne pouvaient évidemment pas rester sans incidence sur le système administratif. Même si l'asynchronisme persiste, compte tenu de l'inégalité dans les vitesses précédemment acquises, on peut aujourd'hui parler d'un nouveau visage de l'administration publique (4) aussi bien dans le cas français que québécois.

Ce nouveau visage se caractérise dans ses très grandes lignes, par les traits suivants :

4.1 Une croissance remarquable de l'appareil administratif.

- En ce qui concerne les *structures* et pour s'en tenir au niveau d'appréhension le plus simple, le niveau ministériel,

. Au Québec : 1918 — 10 ministères
1960 — 20 ministères
1970 — 23 ministères

Si l'accroissement est relativement faible entre 1960 et 1970, c'est qu'il y a un très grand nombre de regroupements et de fusions. Mais c'est au cours de cette décennie qu'apparaissent : le Ministère des Richesses naturelles (1961), des Affaires culturelles (1961), de l'Éducation (1964), des Affaires intergouvernementales (1967), de l'Immigration (1968), de la Fonction publique (1969), des Affaires sociales (1970), etc. . .

. En France : en 1914 — le cabinet compte 12 ministères.
en 1959 — le 1^{er} gouvernement de la V^{ème} République en a 16.
en 1969 — le gouvernement Chaban-Delmas compte 38 membres : 18 ministres et 20 secrétaires d'État.
en 1977 — le 2^{ème} gouvernement Barre pour lequel on avait annoncé une réduction du nombre de ministères comptait 15 ministres et 25 secrétaires d'État.

- En matière de *personnels*

. Au Québec 1965 : 56.258 agents
1970 : 70.066 agents

. En France : l'effectif des agents civils de l'Etat à temps complet a augmenté de 23,8 % entre 1969 et 1975, passant de 1 386 000 à 1 717 000.

- Cet accroissement a bien entendu une traduction financière : au Québec les dépenses publiques sont passées de 600 millions de \$ en 1960 à 4,5 milliards de \$ en 1973.

4.2 La fragmentation de l'appareil administratif.

Dans les deux cas l'appareil administratif qui se présentait à l'origine comme une structure relativement simple, fondée sur un nombre limité de lignées hiérarchiques, a littéralement éclaté en une multitude d'organismes de toutes natures juridiques qui forment une véritable nébuleuse administrative.

On est aujourd'hui en présence d'une structure très complexe qui superpose et mélange les relations verticales et les relations horizontales, les lignes hiérarchiques et les lignes fonctionnelles. Pour le Québec, André GELINAS a fait un effort de classification des organismes autonomes. Il a ainsi dénombré :

- 66 organismes qui présentent l'aspect de conseils, de commissions ou de comités.
- 7 qui sont des tribunaux judiciaires ou administratifs
- 10 organismes chargés de la régulation économique et technique
- 26 organismes de gestion commerciale, financière, industrielle ou économique
- 22 organismes qui exercent des activités de gestion non économique
- 7 organismes centraux de services autonomes (tels que par exemple l'Office de la Langue Française).

En France, le Conseil d'Etat a fait en 1972 un dénombrement des établissements publics nationaux : la liste couvre 20 pages de rapport. La nomenclature des entreprises publiques représente un épais volume. Au niveau central, des Missions, des Délégations, des Commissariats et autres conseils prolifèrent dans le plus grand désordre du point de vue des statuts juridiques comme du point de vue des modalités de rattachement.

Ainsi le réseau d'administration ressemble fort à un patchwork dont les pièces et les morceaux ne seraient pas toujours bien assemblés.

4.3 Parallèlement cependant on note des *efforts de rationalisation de l'administration publique*. Ceux-ci sont tout particulièrement portés sur l'amélioration des processus décisionnels. C'est ainsi qu'on a vu se développer, en France, toute une "administration prospective" autour du C.G.P. et de la D.A.T.A.R. au niveau central, des O.R.E.A.M., des C.E.T.E. et de nombreux autres organismes d'études au niveau local, dont la tâche spécifique est de rationaliser l'élaboration des politiques publiques.

L'administration française s'est également ouverte à certaines expériences directement inspirées par les méthodes modernes de gestion dans la lancée d'un certain engouement (qui est aujourd'hui quelque peu retombé) pour la fameuse "R.C.B.". Diverses tentatives de connaissance des coûts et d'appréciation de l'efficacité de l'action administrative ont ainsi été conduites avec les "budgets de programmes" mis au point dans diverses administrations. D'autres expériences se rattachent à l'idée de Direction participative par les objectifs (D.P.O.) et de déconcentration de l'autorité.

De même au Québec la démarche planificatrice a pénétré dans les ministères et de nombreux organismes d'études et de recherches ont été créés. On peut par exemple signaler le cas de la Direction de l'Organisation du Ministère de la Fonction Publique qui est une structure légère de 7 cadres de haut niveau formant un groupe de consultants en organisation et en gestion qui interviennent à la demande des autres ministères et organismes pour leur fournir une expertise dans les domaines de leur compétence. Par ailleurs la loi sur la réforme de l'administration financière a introduit la budgétisation par programmes, à partir de 1972, qui devait favoriser la planification des activités gouvernementales et entraîner une allocation plus rationnelles des ressources financières.

Il faut signaler dans ce domaine le rôle très important du Conseil du Trésor qui est chargé du contrôle budgétaire, de l'évaluation des programmes en cours, de l'approbation des plans d'organisation et structures administratives et de l'essentiel de la gestion des cadres supérieurs de la Fonction Publique.

5. Tout cela montre donc de façon certaine qu'il existe de profonds changements au sein des administrations publiques française et québécoise depuis une vingtaine d'années. Bien qu'il soit toujours délicat de procéder à des découpages historiques, il semble pertinent de faire porter la comparaison sur la période qui s'ouvre dans les années 60. Il existe en effet une quasi-coïncidence dans les temps entre l'avènement de la Vème République et le début de la "Révolution tranquille" qui représentent toutes deux un bouleversement politique porteur d'assez vastes changements dans le domaine administratif. On a pu faire remarquer que la Révolution Tranquille avait surtout été une Révolution "bureaucratique". Quant à la Vème République elle fait succéder à la "République des députés" qu'était la IVème et à la "République des camarades" qu'était la IIIème une "République des fonctionnaires"

ou plutôt des "hauts fonctionnaires" qui tendent à investir tous les lieux de pouvoir. Il doit donc y avoir là, précisément, plus qu'une simple coïncidence. C'est ce que je voudrais montrer à travers ce thème de la modernisation sans prétendre naturellement, faire le tour d'un aussi vaste sujet.

Il semble qu'on puisse avancer la thèse selon laquelle

- d'une part, le changement qui affecte les systèmes administratifs, lui-même issu pour une large part de mutations socio-économiques communes à toutes les sociétés industrielles, tend à produire une certaine convergence qui s'exprime par le développement d'une logique organisationnelle analogue et par la standardisation du système de relations et d'échanges qui unit l'administration à la société globale.

- mais que néanmoins, d'autre part, chaque système administratif réagit à ces changements à partir et en fonction de ses caractéristiques propres. Autrement dit le changement dans les systèmes administratifs n'est pas le simple décalque des mutations socio-économiques et les limites ou les obstacles qu'il rencontre se trouvent en étroite corrélation avec les traits structurels et les caractères spécifiques du système concerné.

PREMIERE PARTIE : L'INSTITUTIONNALISATION DE L'APPAREIL ADMINISTRATIF

D'emblée, rappelons que la convergence qui se manifeste dans l'institutionnalisation des deux appareils administratifs s'insère dans un processus de changement asynchrone, ce qui suffit à écarter toute idée de similitude entre les deux systèmes.

Néanmoins, dans les deux cas, le sens de l'évolution implique le développement d'un certain type de rapport entre l'Etat et la société civile que l'on peut caractériser comme l'accession à l'autonomie (forcément relative) d'un système administratif qui tend à acquérir une position de domination et de structuration de la totalité du système politique. C'est que l'on peut voir en évoquant successivement :

- la constitution d'une méritocratie administrative qui affirme sa spécificité
- la mise en place d'un maillage administratif du territoire
- l'institutionnalisation croissante du rapport entre l'administration et l'administré.

A - LA CONSTITUTION D'UNE MERITOCRATIE ADMINISTRATIVE

- Je n'évoquerai pas ici le détail ni l'ensemble des réformes qui, dans l'un et l'autre cas, ont affecté la fonction publique. Il existe d'ailleurs à cet égard un considérable décalage entre les deux systèmes. La dernière réforme d'envergure qui ait

concerné la Fonction Publique française date de 1945 avec la création de l'E.N.A. et de la D.G.A.F.P.. Non pas que rien n'ait été fait depuis, bien au contraire, les mesures de réforme pullulent. Mais elles ne touchent pas à la rationalité du système ni à ses traits distinctifs. Elles ne font que préciser, retoucher, amender des mécanismes qui demeurent semblables à eux-mêmes. Pour prendre un seul exemple, l'instruction du Premier Ministre du 14 septembre 1970 relative à l'exercice des droits syndicaux dans la Fonction Publique étend et précise les facilités offertes aux responsables syndicaux ; mais elle ne modifie pas la donne résultant de la longue présence des syndicats dans l'administration et de la consécration de leurs droits en 1946.

Au Québec au contraire c'est d'une "nouvelle donne" qu'il s'agit. A partir de 1959, les réformes qui se succèdent sur un rythme accéléré sont d'une ampleur et d'une portée considérable :

- refonte de la classification des emplois en 1959, en 1965-67, en 1971-72.
- reconnaissance, dans les lois sur la Fonction Publique, en 1965 et en 1969 de droits fondamentaux tels le droit syndical, le droit de grève, le droit à la permanence de l'emploi.
- création des rouages essentiels du système avec la commission de la Fonction Publique en 1965, qui fait plus que prendre la suite de la Commission du Service civil en 1943 qui était moribonde (et avait toujours été en sommeil), et du Ministère de la Fonction Publique en 1969.

Sans pouvoir faire le tour de toutes ces données, deux points centraux me paraissent devoir être mis en exergue.

1 - Une évolution continue vers l'adoption d'un *mode rationnel de sélection et de recrutement* par laquelle le Québec se rapproche très sensiblement du modèle français et prend ses distances à l'égard de sa tradition de patronnage politique.

- Il est à cet égard bien connu désormais que la loi 55, du 6 août 1965 organisait et systématisait le principe du recrutement au mérite sur la base d'épreuves constituant des concours (ou plutôt du point de vue des critères français, des examens professionnels) dont l'organisation était confiée à la très importante Commission de la Fonction Publique, bâtie sur le modèle de la Commission Fédérale et qui avait notamment pour fonctions de vérifier l'aptitude des candidats à l'admission, à la mutation et à l'avancement dans la Fonction Publique. La loi laissait cependant une assez grande liberté aux cabinets et aux ministres puisque l'autorité de nomination n'était pas tenue de suivre l'ordre de priorité fixé par la Commission.

- Or précisément sur ce point la récente loi 50, réformant la Fonction Publique québécoise, qui a été sanctionnée le 23 juin 1978 va beaucoup plus loin (dans le même sens).

La réforme clarifie les rôles des organismes qui interviennent dans le recrutement et la gestion du personnel.

- Au Ministère de la Fonction Publique, qui a la responsabilité générale de gestion du personnel, il incombe d'élaborer les règlements sur l'évaluation, le classement, la promotion, l'affectation et les sanctions applicables au personnel, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.

- Un organe nouveau est créé : l'Office du Recrutement et de la Sélection du personnel de la Fonction Publique dont les membres sont nommés par une résolution votée à la majorité des 2/3 par l'Assemblée Nationale. L'Office se voit attribuer une partie des pouvoirs de l'ancienne Commission : tout ce qui a trait à l'organisation du recrutement et de la sélection des candidats à la Fonction Publique. Mais l'innovation la plus importante provient de l'article 67 de la loi 50 tel qu'il fonctionne en France depuis de longues années :

"Le personnel de la fonction publique est recruté et promu par voie de concours et tout concours doit être de nature à constater impartialement la valeur des candidats. La sélection est établie sur la base de critères de compétence et d'aptitudes et le concours donne lieu à l'établissement d'une liste classant les candidats par ordre de mérite.

Les nominations et les promotions sont faites selon cet ordre parmi les candidats qui ont fait l'objet d'une déclaration d'aptitudes".

- Quant à la Commission de la Fonction Publique, elle ne disparaît pas mais se trouve transformée en une sorte de tribunal administratif qui, aux termes de l'article 29, entend et décide d'un recours exercé par un membre du personnel de la fonction publique en matière de classement, de rétrogradation ou de révocation pour insuffisance professionnelle, etc. . . La Commission connaît également des recours exercés en matière de promotion.

De plus elle est aussi chargée de faire des enquêtes sur le fonctionnement de la loi, notamment sur la mise en œuvre de la règle de la sélection au mérite et peut formuler des recommandations aux autorités compétentes.

Le Professeur GARANT a estimé qu'elle se trouvait ainsi appelée à jouer rôle analogue à celui du Conseil d'Etat français : "La Commission, tant par ses fonctions quasi-judiciaires que par ses fonctions consultatives, développera une expertise exceptionnelle, un peu comme le Conseil d'Etat qui, en France, tant par ses sections administratives que par sa section du contentieux est reconnue comme un des contrôleurs les plus remarquables de la Fonction Publique" (5).

Sans doute conviendrait-il de nuancer et de corriger un peu cette opinion.

Il n'en demeure pas moins que l'on a là tous les éléments essentiels d'un système de sélection et de recrutement tendant à dépolitiser la fonction publique québécoise et à la soustraire aux influences du patronage que l'administration française a assez largement réussi à éliminer depuis longtemps grâce au même mécanisme.

2 - Une évolution convergente dans les *caractéristiques professionnelles respectives des hauts fonctionnaires français et québécois* correspond à l'affirmation du rôle croissant des élites administratives.

C'est ainsi qu'on assiste dans le cas québécois au développement progressif mais continu d'une élite administrative qui tend à acquérir une certaine *spécificité* par rapport aux autres catégories dirigeantes, ainsi qu'une certaine *polyvalence* au sein du système administratif. Or ce sont les deux traits caractéristiques de la haute Fonction Publique française.

La création de l'ENAP en 1969, sur un modèle intermédiaire entre les business schools américaines et l'E.N.A. française porte d'ailleurs témoignage de l'émergence de cette élite. James Iain GOW a pu écrire à cet égard :

"l'émergence de certaines élites administratives coïncide avec celle d'autres élites nouvelles de la classe moyenne. Leur indépendance par rapport au secteur privé dépend de leur formation, de leur modèle de carrière (...) et de leur idéologie. Il semble que l'on assiste depuis quelques années à l'émergence d'un "sens de l'Etat" parmi les hauts fonctionnaires" (6). Il renvoyait sur ce dernier point à une communication d'A. BACCIGALUPO significativement intitulée : "les grands technocrates québécois"

On dispose d'ailleurs, pour apprécier la portée du phénomène, de quelques études systématiques. C'est ainsi qu'il ressort d'une étude faite par M. Roch BOLDUC (7) que :

- Les cadres supérieurs sont en croissance rapide, plus que proportionnelle au développement de structures administratives. De 265 qu'ils étaient en 1959, ils sont aujourd'hui 2 600 environ. Dans le même temps l'effectif des sous-ministres est passé de 20 à 30, et celui des sous- ministres adjoints de 14 à 88.

- Parmi les cadres en poste en 1959, un fort contingent (70,2 %) possédait une expérience de travail à l'extérieur de la fonction publique et la majorité d'entre eux (65,7 %) provenait de l'entreprise privée. Or en 1969, sur un effectif en croissance rapide, ce pourcentage de cadres issus de l'industrie privée était tombé à 42 % tandis que s'accroissait relativement le nombre des cadres venant d'autres fonctions publiques. C'est donc bien à un mouvement de *professionnalisation* au sein de l'admi.

nistration publique que l'on assiste. Celui-ci se trouve amplifié par l'apparition d'une *polyvalence* qui est un phénomène nouveau dans l'administration québécoise. Comme le note Roch BOLDUC : "Il s'est nommé autant de sous-ministres de 1960 à 1978 que de 1867 à 1960 (...); les 2/3 du groupe actuel sont issus de la fonction publique et depuis quelques années, des phénomènes nouveaux de mutation d'un ministère à l'autre ou à un autre organisme d'Etat ou de retour dans le rang ont fait leur apparition" (8).

Dans le même sens, une étude de Jacques BOURGAULT et Yves CHAGNON révèle l'apparition d'une catégorie nouvelle de hauts fonctionnaires pratiquement inconnue il y a 15 ans et en développement rapide à l'heure actuelle : les conseillers dans les bureaux des sous-ministres (9). Il s'agit là d'un phénomène analogue à celui des "cabinets administratifs" que l'on a vu se développer récemment en France, auprès des directeurs d'administration centrale. Or l'étude révèle, que non seulement ces conseillers sont de plus en plus nombreux, mais encore qu'ils proviennent, dans une grande majorité de la Fonction Publique, que leur passage dans ces postes est souvent perçu comme servant de tremplin pour accéder à des postes de sous-ministres ou sous-ministres adjoints, et que les conseillers marquent volontiers leur distance par rapport au pouvoir politique en manifestant plus fréquemment leur fidélité au sous-ministre qu'au ministre.

- Ainsi la Haute Fonction Publique tend à se constituer en groupe spécifique, ce qui la rapproche de l'exemple français dans lequel "les sommets de l'Etat" (pour reprendre le titre d'un livre de P. BIRNBAUM) forment un ensemble fortement spécifié par le mode de recrutement et par le mode de socialisation dans les grandes écoles d'administration.

Inversement l'élite administrative française manifeste une tendance croissante à s'ouvrir sur les autres milieux par le biais du "pantouflage", ce qui accroît le phénomène de convergence, chaque système faisant en quelque sorte un pas vers l'autre. Même si le phénomène du pantouflage est ancien, on constate qu'aujourd'hui les grandes entreprises attirent un nombre croissant de hauts fonctionnaires. Ainsi 43 % des patrons des cent premières entreprises françaises ont appartenu au champ administratif. 12 % sont passés par l'Inspection des Finances ou la Cour des Comptes. 17 % viennent des cabinets ministériels dont on sait qu'ils sont en France, composés presque exclusivement de fonctionnaires. Bien que le pantouflage se fasse aussi vers les entreprises publiques et le secteur para-public, on note également que la sortie des grands corps se réalise de manière prépondérante vers le secteur privé (10) : 56 % des membres du Conseil d'Etat qui le quittent se dirigent vers les entreprises privées : 58 % de ceux de l'Inspection des Finances, 33 % de ceux de la Cour des Comptes et 32 % de ceux du Corps Préfectoral.

B - LA REORGANISATION DU RESEAU D'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Dans ce domaine le parallélisme des évolutions et la similitude des problèmes sont tout à fait frappants.

- L'Etat moderne, investi de tâches nouvelles dans l'ordre de la régulation économique et de l'aménagement du territoire a un besoin croissant de relais territoriaux susceptibles d'assurer la mise en œuvre correcte des politiques publiques. Aussi a-t-on assisté au Québec à la création en 1966 d'un cadre administratif régional découpé en 10 circonscriptions dotées d'institutions régionales. Des coordonnateurs régionaux ont été placés à la tête des services extérieurs des ministères. De son côté l'Office de Planification et de Développement du Québec succédant en 1968 au Conseil d'Orientation économique, est représenté dans chaque région administrative par un délégué au plan qui préside une conférence administrative régionale (C.A.R.) composée des coordonnateurs régionaux des ministères.

Sans doute, ces institutions n'ont-elles pas répondu à tous les espoirs que l'on avait placé en elles jusqu'à présent mais comment ne pas être frappé de l'analogie qui existe avec le "régionalisme fonctionnel" à la française issu des réformes de 1964 et de 1972 ? du cadre régional.

Dans les deux cas on assiste à la mise en place d'institutions fonctionnelles chargées d'accompagner le développement économique et se présentant comme une démultiplication de l'Etat.

- On relève la même analogie dans la situation respective des communes et dans les solutions qui ont été imaginées pour résoudre la difficile problème de la restructuration du cadre communal.

Il existe au Québec plus de 1 500 municipalités dont plus de 1 000 ont une population inférieure à 1 500 habitants. 70 % des municipalités ne représentent que 18 % de la population. En France on compte 36 000 communes dont 31 000 ont moins de 1 500 habitants. 72 % des communes ne représentent que 13,5 % de la population.

Dans ces conditions on ne s'étonnera pas de l'affirmation selon laquelle la diminution du nombre des communes a été l'un des objectifs majeurs du Ministère des Affaires municipales d'une part, et du Ministère de l'Intérieur d'autre part. Au constat parallèle de l'irréalisme des regroupements volontaires a correspondu le vote également parallèle, en 1971, de deux textes l'un à Québec, l'autre en France, imaginant des procédures plus ou moins contraignantes de regroupements et de fusions imposées. Dans l'un et l'autre cas, les résultats sont très loin d'être à la hauteur des espérances.

- Même similitude et même convergence enfin dans la façon d'aborder les problèmes posés par les ensembles métropolitains. Pour répondre aux besoins propres

aux grandes agglomérations multi-communales, on a créé en France, par la loi du 31 décembre 1966, des Communautés urbaines, structures de superposition investies des principales responsabilités en matière d'équipement et d'aménagement des zones urbaines. Quatre d'entre elles avaient été instituées par la loi elle-même : Lille, Bordeaux, Strasbourg et Lyon. De 1969 à 1973, cinq autres communautés urbaines se sont constituées volontairement à Dunkerque, Le Creusot-Montceau-les-Mines, Cherbourg, Le Mans et Brest. Au Québec, c'est en 1970 que le gouvernement instituait les communautés urbaines de Montréal et de Québec, et la communauté régionale de l'Outaouais.

Il semble que dans les deux cas certaines dysfonctions se soient manifestées et que des problèmes imprévus (mais pourtant pas imprévisibles) aient introduit quelques notes discordantes dans les harmoniques sur lesquelles on avait parié. Pourtant le système de la communauté urbaine a survécu à de graves crises comme celles qu'a connues la Communauté urbaine de Bordeaux en 1977 et les intentions gouvernementales dans les deux pays semblent aller dans le sens d'une confirmation de ce nouvel échelon d'administration territoriale.

C - L'INSTITUTIONNALISATION DES RAPPORTS ENTRE L'ADMINISTRATION ET L'ADMINISTRÉ

Un effet dérivé de l'institutionnalisation croissante de l'appareil administratif - ou si l'on préfère de la bureaucratisation, quelle que soit l'acception donnée à ce terme - est la découverte récente que l'on a faite de l'existence de l'administré. Jusqu'à ces dernières années on connaissait le citoyen, l'assujetti, le contribuable etc. . . mais pas l'administré.

Or l'emprise croissante de l'administration sur les rapports sociaux nous l'a brutalement révélé : nous sommes tous des administrés ! Et comme tels nous nous trouvons tous menacés de cette "maladministration" ou "mésadministration" qui englobe les formes les plus diffuses de l'abus de pouvoir que ce soit dans le respect de la lettre de la loi ou en marge de celle-ci.

Là encore l'identification d'un besoin s'est faite quasi-simultanément au Québec et en France et a conduit à l'adoption de mesures nouvelles qui institutionnalisent ce rapport dans les deux domaines cruciaux de l'information et de la protection du citoyen. Sur le terrain de l'information, la France vient de prendre une certaine avance avec le vote de la loi du 17 juillet 1978 qui met fin au principe de confidentialité des documents administratifs. Toutefois au Québec, les années 1960 ont connu aussi un effort considérable d'information du public avec la publication d'une quantité de rapports annuels ou d'enquêtes spéciales et la création d'une collection de publications sur "L'Etat et le citoyen" inaugurée en 1975 par le Ministère des

communications. Tout récemment encore vient d'être décidée la retransmission télévisée de l'intégralité des débats parlementaires.

En ce qui concerne la protection du citoyen contre toutes les formes spécifiques de maladministration c'est le Québec qui a pris l'avantage avec la loi instituant un Protecteur du citoyen, sanctionnée le 14 novembre 1968. La France a cependant suivi assez rapidement cet exemple avec la création du Médiateur en 1973, lequel n'a sans doute pas le statut ni le rôle de son homologue québécois, mais a tout de même bénéficié d'une légère extension de ses moyens d'action par la loi du 24 décembre 1976.

DEUXIEME PARTIE : LES FACTEURS DE DIFFERENCIATION

Confronté au problème de l'innovation et de la réforme, chaque système tend à réagir selon sa logique propre, c'est-à-dire finalement à sauvegarder ses équilibres fondamentaux.

C'est pourquoi il serait vain de soutenir que la convergence que nous avons relevée dans l'institutionnalisation de l'appareil administratif serait susceptible de "produire" des systèmes administratifs parfaitement assimilables l'un à l'autre.

Il existe en fait un nombre considérable de "butoirs" dont on ne donnera, très rapidement, que quelques exemples.

A - L'ATTITUDE FACE AU CHANGEMENT

- On peut soutenir l'idée, a priori paradoxale, selon laquelle l'administration québécoise est plus ouverte au changement, à l'innovation, que l'administration française dans la mesure où elle est plus soumise au jeu des influences politiques, c'est-à-dire dans la mesure où elle a développé une moins grande autonomie par rapport au pouvoir.

Un certain nombre d'études du processus décisionnel en matière de réforme administrative ont en effet fait ressortir que toute réforme en France, était subordonnée à la conjonction d'au moins trois éléments :

- . une stratégie réformatrice émanant d'une force politique nouvelle;
- . l'adhésion de la haute fonction publique ou tout au moins d'une partie d'entre elle, animée par un souci d'efficacité;

- . l'implication personnelle d'une personnalité réformatrice, tirant ses ressources des particularités de sa situation à la marge de plusieurs sous-systèmes. On sait par exemple quel rôle a joué Michel Debré dans la grande réforme de la Fonction Publique de 1945, ou le professeur Debré dans la réforme hospitalière de 1958.

Or il me semble qu'au Québec seul le premier facteur soit véritablement déterminant et que, si les ministres du Gouvernement Lesage ou du Gouvernement Lévesque ont naturellement eu besoin d'une réelle détermination pour faire sortir leurs réformes, ils ne se sont par contre pas heurtés à de très fortes résistances au sein de l'administration. Le récent projet de loi 50 semble assez typique de cette relative perméabilité du système administratif québécois à l'innovation.

D'ailleurs l'histoire de la "Révolution Tranquille" semble être aux antipodes du modèle français de changement par crises qui, si l'on en croit CROZIER, caractériserait l'administration française "Le modèle de changement propre au phénomène administratif en France est un modèle de changement par crise. Incapable de communiquer sérieusement et d'expérimenter, le système se fige dans ses blocages traditionnels jusqu'au moment où son incapacité à gérer les tensions d'ensemble de plus en plus contradictoires force l'éclatement d'une crise à travers laquelle le tissu collectif se recompose" (11).

De plus la société québécoise est un carrefour d'influences, une *société de confluence* où l'importation d'innovations étrangères est perçue de façon plus favorable qu'elle ne l'est généralement en France hormis quelques engouements passagers tels que celui qui a conduit à la transposition en R.C.B. du fameux "P.P.B.S." américain.

B - LES RELATIONS DU SYSTEME ADMINISTRATIF ET DU SYSTEME POLITIQUE

Etant entendu qu'elle est toujours relative, la plus ou moins grande autonomie du système administratif par rapport au système politique reste évidemment un facteur de différenciation important. Or elle dépend largement de caractéristiques structurelles internes aux systèmes administratifs qui restent égales à elles-mêmes.

C'est ainsi qu'au Québec, quelles que soient les réformes envisagées jusqu'à présent, *l'absence de corps de fonctionnaires* tend à organiser le face à face direct et permanent des hauts fonctionnaires et des hommes politiques. Comme le fait remarquer M. Roch BOLDUC, les hauts fonctionnaires québécois ressemblent à une "foule solitaire" : "Même si on parle du groupe des cadres supérieurs il n'y a pas là chez nous la cohésion d'une classe comme cela se constate dans certains autres pays. En fait c'est une sorte de "crowd" comme dirait RIESMAN même si des groupes homogènes ont pu s'y constituer dans quelques secteurs" (12). En France au contraire le système des grands corps contribue largement à assurer une autonomie relative au système administratif.

C'est ainsi que si théoriquement un Ministre est parfaitement libre de choisir, en fonction de seules considérations politiques, ses directeurs d'administra-

tion centrale, en fait son choix est limité par plusieurs facteurs :

- . il trouve une administration en place. Il lui est impossible d'en couper brutalement toutes les têtes sans désorganiser les services;
- . il ne lui est pas possible en fait de nommer un non-fonctionnaire;
- . son choix se trouve limité par les situations de monopole qu'ont acquis les grands corps sur les directions.

Si bien que comme le montre E.SULEIMAN (13) les qualifications déterminantes pour devenir directeur d'administration centrale sont dans l'ordre :

- l'appartenance à un grand corps
- la reconnaissance d'une compétence professionnelle
- les relations acquises dans un poste antérieur (i.e. avoir servi dans un cabinet ministériel).

Autrement dit le ministre doit, dans une large mesure s'adapter au processus de sélection qui a cours dans son administration. Il peut l'influencer mais non le modifier radicalement, et sa liberté de choix est fonction de la plus ou moins grande emprise d'un corps sur le ministère.

C - LES EQUILIBRES ET LES STRATEGIES INSTITUTIONNELS

Les jugements que l'on voit respectivement porter sur le Protecteur du citoyen québécois et sur le Médiateur français dépendent des stratégies qu'ils sont appelés à déployer en fonction des caractéristiques du champ institutionnel dans lequel ils évoluent.

Il est certain que l'image du Protecteur est beaucoup plus positive que celle du Médiateur.

"Au sein de la famille des ombudsmen, écrit par exemple Patrice GARANT le Protecteur du citoyen s'avère l'un des plus efficaces" (14).

Ce jugement n'est pas sans fondement. Si l'on tient compte du montant de la population (6 millions environ), du fait que la Province ne possède qu'une partie des compétences étatiques et du fait que le Protecteur n'est pas compétent à l'égard de l'administration locale et d'une partie importante du secteur public décentralisé, on peut prendre la mesure du succès qu'il a connu lorsqu'on compare les 5203 plaintes qui lui ont été déférées en 1971 aux 3 197 dossiers soumis au Médiateur en 1976. Mais il est vrai que du fait de l'absence d'une juridiction administrative, le Protecteur

se trouve devant un champ beaucoup plus libre que ne l'est le Médiateur français auquel on n'a pas manqué de dire qu'en France, le meilleur ombudsman ne pouvait être que le Conseil d'Etat. Ainsi le Protecteur du citoyen a-t-il pu élaborer une stratégie active, fondée sur une publicité efficace et sur une interprétation extensive de son rôle qui fait dire à Patrice GARANT : "Les solutions apportées par le Protecteur dans notre système administratif sont à bien des égards comparables à celles des tribunaux administratifs français ". Au contraire, la stratégie du Médiateur, fondée tout entière sur l'idée qu'il lui faut avant tout se faire accepter par les autres éléments du système est d'une excessive prudence. D'où l'absence de publicité donnée à son action ainsi que les thèmes rassurants qu'il développe à l'intention de l'administration lorsqu'il affirme par exemple dans son rapport pour l'année 1976 : "Pouvoir dressé face au pouvoir administratif, le Médiateur ne peut ni ne veut l'être (...) l'administration se reformera d'elle-même ou ne se reformera pas".

On peut donc affirmer pour conclure que tous les systèmes administratifs conservent, en dépit du changement qui les affecte, une propension à l'homéostasie qui tend à les figer dans leur physionomie particulière. Si l'institutionnalisme de l'appareil administratif semble pouvoir se déduire d'un ensemble de mutations caractéristiques des sociétés de l'ère post-industrielle, les systèmes administratifs n'en obéissent pas pour autant à une logique uniforme de développement.

NOTES

1. James I. GOW . *La modernisation de l'administration publique*, in **La modernisation politique du Québec**, Ed. Boréal Express, 1976, p.157.
2. En 1952, J.C. FALARDEAU écrit dans *Esprit* : "Les circonstances historiques ayant entraîné le clergé canadien à occuper successivement tous les postes stratégiques de la société, il reste omniprésent et associé à tout ce qui se pense, s'organise ou se passe d'important". *Esprit* août-sept. 1952, p.214.
3. Edmond ORBAN, *Indicateurs, concepts, objectifs*, in **La modernisation politique du Québec**, *op. cité*, p.7.
4. C'est le titre d'un article d'A. BACCIGALUPO, in *Annuaire du Québec*, 1974.
5. *Le Devoir*, 21 décembre 1977.
6. GOW : *L'Histoire de l'administration publique québécoise*. - *Recherches socio-graphiques*, 1975, p.385.

7. Roch BOLDUC -"Les cadres supérieurs quinze ans après." Communication inédite à l'institut 'd'Administration Publique, 19 juillet 1978.
8. Op. cité.
9. J. BOURGAULT et Y. CHAGNON."Les conseillers dans les bureaux de sous-ministres." **Notes de recherches**, n^o 9/10, U.Q.A.M., mars 1978.
10. Voir sur tous ces points : P. BIRNBAUM,
- **Les sommets de l'Etat**,Seuil 1977
- **Fonction publique et pantouflage**, **Après-Demain**, mai-juin 1977.
11. M. CROZIER, **Où va l'administration française ?** Ed. D'Organisation, 1974.
12. Op. cité.
13. E. SULEIMAN, "**Les hauts fonctionnaires et la politique**". LeSeuil, 1976.
14. "Du Protecteur du citoyen québécois au Médiateur français." **A.J.D.A.**,mai 1973.

Je voudrais dire avant de commencer que lorsque j'ai accepté de faire un exposé à ce colloque sur le droit urbain au Québec, je ne savais pas que seraient présents Jacques LEVEILLEE et Marie-Odile TREPANIER. Ils auraient été beaucoup plus qualifiés que moi pour traiter ce sujet. C'est en travaillant avec eux, ainsi qu'avec Mme Andrée LAJOIE et les chercheurs du Centre de Recherche de droit public de l'Université de Montréal, que j'ai découvert ce domaine et je leur en dois beaucoup de gratitude. Je me rassure de ma moindre qualification en me disant que la règle, à ce colloque, était de faire présenter le droit québécois par des Français, afin de créer cette distanciation et cette faculté d'étonnement qui sont le point de départ de toute étude de droit comparé.

Le sujet de mon exposé se définit plus difficilement que celui des deux exposés d'hier sur le droit de la famille et le droit de la santé. Le droit de la famille et le droit de la santé, il est facile de savoir ce que cela recouvre. Le droit de la santé se définit par une fonction sociale, la santé. Le droit de la famille renvoie à une institution, elle aussi facile à cerner.

Dans le droit urbain, l'objet même fait problème. Est-il défini par une fonction ? ou bien le droit urbain renvoie-t-il à une institution ? Bien sûr l'institution municipale est ici privilégiée. Mais le droit urbain ne se confond pas avec le droit municipal.

Evidemment on peut dire qu'il existe une fonction de l'urbanisme, qui donne naissance dans les municipalités à un service de l'urbanisme, à une commission d'urbanisme, à des dépenses d'urbanisme au sein du budget. Dès lors, à partir d'une définition minimum de l'urbanisme qui serait la répartition et l'affectation des sols, on pourrait dire qu'il existe un droit de l'urbanisme : ce serait le droit qui régleme la répartition des sols, le droit de l'usage des sols. Mais en fait, si on s'en tenait au droit de l'urbanisme, on ne tiendrait pas grand chose car, en période de transformation rapide des villes, cet instrument peut paraître bien insuffisant. Des facteurs vont commander la répartition et l'affectation des sols, tels, pour en citer quelques-uns, la spéculation foncière, les grands équipements publics, les grandes opérations immobilières privées. Or, sur ces facteurs, le droit de l'urbanisme n'a guère de prise.

Dans les années 60, aussi bien en France qu'au Québec, on s'est trouvé dans une de ces périodes de mutation, de changement très rapide dans l'affectation des sols. C'est une période, en outre, pendant laquelle on a eu tendance à qualifier d'urbain de plus en plus de choses. Prenons l'exemple particulièrement riche en ce domai-

ne des Etats-Unis. On y a présenté nombre de problèmes qui naissent notamment dans les ghettos noirs de villes telles que Détroit ou Los Angeles comme problèmes urbains.

Pourquoi a-t-on qualifié "d'urbains" ces problèmes ? C'est une façon de faire éclater le problème, de l'éparpiller, de le morceler, de manière à le morceler, de manière à le rendre moins visible socialement et à faire croire que certaines solutions sont possibles, passant par la technique urbaine. Il en va de même lorsqu'on parle de violence dans les villes, des nouveaux modes de vie urbains, etc.

Je crois qu'il ne faut pas se laisser prendre au piège de cet élargissement qui est souvent le masque donné à un certain nombre de problèmes. Il n'en reste pas moins que le problème de la définition du *droit urbain* se pose. Doit-on inclure dans le droit urbain tout ce qui concerne l'intervention du juridique sur des domaines qui sont plus ou moins qualifiés d'urbains par la sociologie, ou le discours politique, y compris en matière de police ou de services sociaux ? Il faut sans doute éviter cet élargissement excessif du droit urbain, mais même en l'évitant, l'objet du droit urbain est difficilement cernable.

Repartons de ce noyau initial qu'est le droit de l'urbanisme. Il s'élargit dans deux directions. Il tend d'abord à inclure des réglementations nouvelles, touchant le contrôle du marché foncier, les équipements collectifs.

Le deuxième élargissement, du point de vue de la technique juridique, est plus intéressant à analyser. C'est l'idée selon laquelle il faut insérer ces règles proprement juridiques dans un nouveau type de normes, ayant pour objectif d'assurer la mise en cohérence des interventions urbanistiques et la prévision. Il s'agit ici de la planification, non pas seulement des plans d'urbanisme au sens classique, mais aussi de la planification économique, financière du développement urbain.

On voit bien que ces nouvelles normes, qui encadrent les normes juridiques, sont des normes qui, pour les juristes, posent problèmes parce qu'elles ne sont pas analysables comme des normes juridiques classiques. Les normes juridiques classiques s'analysent à partir des sujets de droit qu'elles désignent et des obligations juridiques qu'elles créent entre ces sujets de droit. Dans les normes de la planification, sujets de droit et obligations juridiques deviennent inexistantes ou secondaires. Ces normes nouvelles font-elles encore partie du droit ? Doivent-elles conduire à un élargissement de la conception que l'on doit avoir du droit ? Sans trancher le débat, constatons l'existence de ces normes appelées parfois normes prospectives. Elles se présentent comme un encadrement normatif des normes juridiques proprement dites.

Ce double élargissement, vers de nouvelles réglementations, d'une part, vers de nouveaux types de normes plus prospectives, d'autre part, pourrait bien constituer

le droit urbain. C'est au moins ce que l'on a cru en France dans les années 60. Il en est advenu un certain nombre de réformes, telle la loi d'orientation foncière de 1967. Ajoutons tout de suite, j'y reviendrai, que ces réformes ont partiellement échoué. Au Québec, également des projets de réformes ont vu le jour, mais ils n'ont que partiellement abouti à des textes nouveaux.

Des réformes qui ne sont que partiellement appliquées, d'un côté, des projets de réformes qui n'aboutissent pas, de l'autre. Est-ce que cela a influé, malgré tout, sur la façon dont les villes ont évolué ? Je ne suis pas sûr personnellement que l'existence ou la non-existence de règles positives nouvelles aient vraiment influé sur la façon dont les villes se sont développées pendant toute cette période. Mais il faut y regarder de plus près.

J'ai divisé cet exposé en deux temps. Le premier temps sera consacré au droit actuellement en vigueur au Québec. La pièce essentielle en est le zonage, que l'on qualifie souvent d'archaïque, par rapport à des objectifs nouveaux de mise en cohérence et de prévision, mais qui continue de fonctionner. S'il continue de fonctionner ce n'est pas seulement parce que c'est un outil somme toute, utilisable, mais c'est aussi parce qu'il est pris dans toute une série d'autres mécanismes compensateurs et correcteurs. Dans un deuxième temps, je parlerai des projets de réformes, non pour les analyser dans leur contenu, mais pour essayer de voir les raisons pour lesquelles ils n'ont pas abouti. Nous verrons que ces relations amènent à prendre une vue assez différente de la vue habituelle sur la planification urbaine et sur les institutions politiques urbaines.

Avant d'étudier ces deux points je vais faire quelques remarques, préciser les mises en garde qu'un Français doit faire lorsqu'il étudie les phénomènes sociaux et juridiques au Québec.

La première remarque porte sur la différence de structure urbaine entre le Québec et la France. Il est difficile d'ailleurs de faire des généralisations sur les villes québécoises parce qu'elles sont plutôt une juxtaposition de cas particuliers.

Premier cas particulier, la ville de Montréal, l'agglomération de Montréal avec ses 2 millions et demi d'habitants, déjà métropole à la taille nord-américaine. Autre cas particulier, l'autre grande ville de la province, l'agglomération de Québec, avec 500 000 habitants, ville essentiellement administrative. Ces deux agglomérations sont les deux seules grandes villes du Québec. Autre cas particulier, la ville de Hull entièrement dépendante dans son développement de l'agglomération d'Ottawa dont une partie échappe à la juridiction du Québec. Autre cas particulier, les sites urbains à développement extrêmement rapide, liés à des exploitations économiques particulières comme la Baie James. A côté, une série de villes qui pour des Français, peuvent être classées dans la typologie des villes moyennes ou des petites villes.

Il s'agit donc d'une structure urbaine au Québec qui est assez différente de celle qu'on trouve en France. La tradition culturelle urbaine diffère aussi. La structure de l'habitat est conçue différemment : l'habitat est beaucoup plus individuel : maisons à deux, trois ou quatre logements. Les déménagements sont fréquents.

Une deuxième précaution s'impose : il faut souligner que la structure politico-administrative est fondamentalement différente dans les deux pays. D'un côté l'existence d'un Etat fédéral. La constitution fondée sur le fédéralisme fait que le concept d'Etat que nous avons en France est finalement très dangereux à transposer tel quel au Québec ou au Canada. C'est un concept qui, non seulement est étranger à la pensée politique canadienne, mais qui plus est n'a pas d'équivalent exact sur le plan juridique.

Enfin, il est inutile de revenir sur les différences profondes qui existent dans la structure même du droit en France et au Québec. Voilà quelques précautions qu'il faut prendre avant d'aborder l'étude comparative du droit urbain au Québec et en France.

I - DU ZONAGE AUX GRANDS EQUIPEMENTS PUBLICS : FIGURES DU DROIT URBAIN QUEBECOIS

J'en viens tout de suite, à la première partie qui porte sur le droit actuel de l'urbanisme, au sens classique du terme. Le zonage continue à être le moyen privilégié dans l'arsenal des techniques juridiques existantes même s'il est qualifié d'archaïque, même si pour reprendre un mot bien connu de Réjane CHARLES, c'est un mort en sursis (1). Les règlements de zonage, qui fixent les droits d'occupation des sols, trouvent leur inspiration beaucoup plus dans le droit américain que dans le droit français. Ils constituent moins des instruments de prévision que d'interdiction.

Je voudrais rapidement indiquer leurs principales caractéristiques. La première n'est pas tellement étonnante pour un Français, qui s'attent à ce que le Québec soit beaucoup plus décentralisé que la France : il s'agit d'une réglementation entièrement *municipale*. Elle est prévue par le code des cités et des villes et par le code municipal ; ces deux codes donnent une entière compétence au Conseil municipal, pour établir le règlement. Règlement qui prévoit le zonage proprement dit, c'est-à-dire la répartition de l'usage des sols, auquel s'ajoute souvent un règlement de construction et un règlement de lotissement.

Il n'est pas nécessaire que le règlement soit approuvé par une autorité supérieure, comme c'est le cas pour les plans d'urbanisme ou les plans d'occupation des sols en France. Il existe certes des modèles de règlements établis par les gouvernements supérieurs : par exemple, la Direction Générale de l'Urbanisme du Ministère des affaires municipales a établi un modèle de règlement de zonage ; La Société centrale

d'hypothèque et de logement (SCHL) a établi un modèle de règlement de constructions. Mais ces modèles n'ont pas de caractère contraignant.

La deuxième caractéristique étonne un peu plus. On pense généralement que la concertation avec le public est plus grande au Québec qu'en France. C'est vrai dans certains domaines, mais certainement pas dans le cas du zonage. Il y a souvent, dans les municipalités, une commission d'urbanisme comprenant des représentants des usagers. Elle examine les nouveaux règlements ou les amendements aux règlements existants. Mais il n'y a aucune obligation d'enquête publique et il n'y a pas nécessairement débat public.

Lorsqu'un règlement est amendé il peut y avoir un référendum. Mais ce référendum ne concerne que les propriétaires de la zone concernée, et cette procédure est très rarement utilisée.

La troisième caractéristique est encore plus surprenante pour le Français. Elle concerne les modalités d'application du zonage. Ce type de norme juridique demande une certaine souplesse. Il faut pouvoir adapter le droit à des situations particulières, qui apparaissent toujours au fur et à mesure des projets de construction.

Cette adaptabilité, nécessaire se heurte à deux principes de droit administratif québécois. Le premier de ces principes est qu'une autorité qui a reçu délégation d'un pouvoir ne peut le sub-déléguer. Donc un Conseil municipal qui se voit déléguer par la législation provinciale, le pouvoir de réglementer ne peut l'exercer que lui-même. L'autre principe veut qu'un pouvoir de réglementer, délégué au Conseil municipal ne puisse pas être transformé en ce que l'on appelle là-bas un pouvoir de discrétion, c'est-à-dire, pour reprendre les termes de droit français, un pouvoir qui permet de faire des actes individuels, de prendre des décisions unilatérales. Il faut une réglementation et qu'elle apparaisse comme telle.

L'autorité administrative qui aura à apprécier la conformité d'un projet avec le règlement de zonage n'a donc aucune marge d'appréciation et il est impossible d'utiliser la technique de la dérogation, fréquemment utilisée en France lors de l'attribution d'un permis de construire.

Dès lors, il faut bien trouver une autre technique pour procéder aux ajustements nécessaires. Ce ne peut être que l'amendement au règlement, décidé par le Conseil municipal lui-même. Ce qui fait que les amendements au règlement sont très fréquents et portent sur des zones parfois extrêmement réduites. En fait l'amendement au règlement n'est souvent qu'une décision individuelle de dérogation déguisée, qui s'apparente à la technique appelée spot-zoning aux Etats-Unis.

La quatrième et dernière caractéristique que je voudrais signaler, est que le règlement de zonage se trouve rarement inséré dans des perspectives à moyen ou long terme. Certes les communes peuvent faire un plan en même temps que leur règlement de zonage, mais ce n'est pas obligatoire. Ce plan directeur, établi plus ou moins en liaison avec le règlement de zonage, n'a aucun effet contraignant sur celui-ci, pas plus que sur les amendements passés ultérieurement. En outre, le plan directeur est lui aussi discuté dans le cadre des limites municipales, et non au niveau de l'agglomération ou de la région. Sa capacité de prévision s'en trouve sérieusement limitée.

A côté du droit de zonage, il existe une autre technique juridique classique pour permettre à la collectivité d'intervenir sur l'usage des sols : c'est le droit d'expropriation et de préemption. Je n'en parlerai ici que pour ce qui concerne son utilisation à des fins d'urbanisme.

Il est possible en droit québécois comme en droit français d'exproprier des terrains pour ensuite les aménager et les revendre, une fois que des logements y ont été construits. L'amendement apporté à la loi de la Société d'habitation du Québec (S.H.Q.) en 1974 et la loi nationale sur l'habitation de 1973 donnent aux municipalités la possibilité de préparer des programmes d'habitation ou de rénovation, en bénéficiant de financement de la S.H.Q. Cette technique s'apparente assez à celles de nos zones d'aménagement concertées (2):

Le droit d'expropriation et de préemption peut aussi être utilisé pour lutter contre la spéculation foncière. Depuis 1973, la loi sur l'expropriation permet de faire des réserves à des fins d'utilité publique, réserves dans lesquelles les municipalités disposent d'un droit de préemption (3).

Avec le zonage, et à un moindre degré l'expropriation, on a vu ce qui constitue au Québec le droit de l'urbanisme, au sens classique du terme. Nous sommes loin d'avoir épuisé là des moyens d'intervention des collectivités publiques sur l'affectation des sols urbains, comme nous allons le voir maintenant. Mais ce premier ensemble de règles juridiques nous a déjà permis de faire apparaître quelque chose d'important. Elles définissent un champ d'intervention placé sous le contrôle quasi-exclusif des autorités municipales, les niveaux supérieurs de gouvernement ne faisant qu'édicter un cadre législatif très général.

Du même coup, ce sont essentiellement des intérêts localisés dans le territoire de la municipalité, qui sont concernés par l'application de ces règlements. Ces intérêts parfois très particularisés (M. UNTEL qui veut installer une station service) s'affrontent au sein du Conseil municipal, camouflés sous la rhétorique de l'intérêt général développée par les élus.

A ce jeu des intérêts locaux arbitrés par l'instance politique locale, il existe des actions correctrices permettant de prendre en compte d'autres intérêts économiques à l'œuvre dans le développement urbain mais dépassant largement la communauté locale. Les régulations qui prennent en compte ces intérêts mettant en jeu des intérêts beaucoup plus considérables sont le fait du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral.

Contrairement à ce qui se passe en France, ces instances politiques supérieures n'essaient pas d'intervenir dans le développement urbain à travers une intervention directe dans la mise en œuvre du droit de l'urbanisme. Elles interviennent essentiellement par le contrôle de grandes opérations d'équipement. Pour le juriste cependant, ce mode d'intervention est plus difficile à analyser, car il ne s'inscrit pas dans un système de norme aussi précis que le précédent, pour employer un mot un peu barbare, il est faiblement "juridicisé". Voyons rapidement en quoi il consiste.

J'ai déjà mentionné plus haut le cas des opérations d'aménagement financées par la S.H.Q., organisme de construction de logement public et de rénovation urbains. Il existe aussi un organisme fédéral, la Société centrale d'hypothèque et de logement (S.C.H.L.), qui intervient dans les opérations d'aménagement, de construction de logements sociaux ou de rénovation.

Les grandes opérations d'équipement sont entreprises soit par le gouvernement fédéral, soit par le gouvernement provincial, soit par les communautés urbaines. En raison de leurs retombées sur la croissance des villes, elles sont un instrument tout à fait essentiel de la redistribution de l'espace urbain. A travers elle on voit apparaître un mécanisme tout à fait différent de ceux que j'ai examinés plus haut en parlant du droit de l'urbanisme.

Prenons un exemple qui alimenté la controverse pendant de nombreuses années : l'implantation de l'aéroport de Mirabel, aéroport international de Montréal. La question était de savoir s'il serait situé au nord ou au sud de l'agglomération. Selon le cas, les schémas de développement étaient différents. Or la création d'un aéroport est une opération qui est de la compétence fédérale. Le gouvernement fédérale avait donc le dernier mot sur la localisation, et dans cette affaire il avait sa propre stratégie, en contradiction avec la stratégie d'implantation soutenue par le gouvernement provincial (4).

Il en va de même lorsqu'il s'agit de construire des aménagements fluviaux ou portuaires car tout ce qui concerne la navigation et les ports est de compétence fédérale. Il en va de même pour les chemins de fer. Dans d'autres domaines où la compétence n'appartient pas au fédéral, celui-ci intervient cependant par son pouvoir de financement : par le biais des subventions il peut orienter effectivement ce qui est décidé.

C'est notamment le cas pour les aides prévues pour des implantations industrielles ou des implantations d'activités économiques.

Le provincial aussi a toute sa palette, sa gamme d'instruments pour intervenir sur le développement urbain, en orientant tel ou tel type d'investissement, d'équipement public, en le localisant de telle manière, en le définissant de telle sorte. Il faut citer tout d'abord les routes et autoroutes : la construction d'une autoroute est déterminante pour la redistribution de l'espace environnant. Mais aussi les équipements culturels, scolaires, universitaires - la création d'une université dans une ville peut avoir des conséquences importantes sur son avenir. Et encore les équipements hospitaliers. Il existe donc toute une série d'interventions possibles par lesquelles, le provincial peut faire passer des stratégies d'aménagement.

Il y a un autre moyen par lequel le provincial peut intervenir : c'est en obligeant des municipalités à se regrouper pour certaines actions, par exemple en créant des communautés urbaines comme celles de Montréal ou Québec. Ces communautés urbaines peuvent prendre des décisions capitales pour le développement des villes concernées. La création de communautés urbaines peut être un moyen d'obliger les représentants municipaux qui siègent au Conseil des communautés urbaines à prendre en compte des intérêts qui dépassent les intérêts locaux, propres à leur municipalité.

Il faut bien voir que toutes ces opérations limitent sérieusement les pouvoirs de l'instance municipale, tels que nous les avons analysés précédemment. C'est ainsi que les règlements de zonage ne sont pas opposables au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral. Les moyens dont dispose l'instance municipale - moyens de contrainte et moyens de négociation - par rapport à l'instance fédérale ou provinciale sont relativement faibles. Et l'on voit bien que par rapport aux moyens laissés aux municipalités et mettant en jeu des intérêts localisés, les interventions extérieures du fédéral et du provincial font entrer en ligne de compte des intérêts politiques ou économiques qui dépassent largement le cadre municipal. Ces intérêts portés par des groupes sociaux ou classes sociales différents peuvent entrer en contradiction avec les intérêts représentés par les élus locaux.

II - DE QUELQUES PROJETS DE REFORME ET DE LEUR NON-ABOUTISSEMENT

Est-ce que la façon dont ce système fonctionne aujourd'hui peut être considéré comme dysfonctionnel, comme ne faisant pas la synthèse de toutes les contradictions ? Ne faudrait-il pas intégrer tous les éléments dans une vue cohérente, prospective, laissant apparaître de manière claire la confrontation des intérêts.

C'est un problème qui a été posé dans les différents projets de réforme étudiés et proposés depuis un certain nombre d'années, réformes dont je vous ai dit qu'elles n'avaient pas abouti pour le moment. On constate un processus qui commence à devenir répétitif, et qui se décompose en 3 temps : 1) création d'une commission; 2) dépôt d'un projet de loi, 3) vote du projet de loi. Deux fois, le processus est parvenu jusqu'au deuxième temps. Il se remet en route une troisième fois et en est pour l'instant au premier temps.

La commission La Haie a déposé son rapport en 1968, rapport préparé pendant quatre ou cinq ans, et qui a donné lieu à un projet de loi déposé en 1972. Ensuite une Commission Castonguay, qui a eu des suites moins positives que celle qui a fonctionné en matière de santé, a déposé son rapport en 1976. L'actuel ministre d'Etat chargé de l'aménagement a commencé à mettre en discussion de nouveaux textes de réflexions.

Je ne vais pas parler du contenu de ces projets. Disons seulement que le lecteur français amené à les lire se sent relativement à l'aise, puisque les grandes idées qui sont développées sont assez proches de celles que l'on a connues en France durant ces dernières années. Il s'agit d'une mise en cohérence dans une perspective à moyen et long terme, visant à articuler une série de documents sur l'aménagement provincial, régional et urbain.

Le rapport La Haie était sur ce point très ambitieux, autant qu'on pouvait l'être en France dans les années 60, dans sa volonté de lier planification urbaine et planification régionale. Le rapport Castonguay insiste davantage sur une large discussion entre toutes les parties intéressées, de manière à arriver à un accord sur ce qu'il faut faire. Cet accord est en quelque sorte la garantie que quelque chose se fera.

Peut-on tenter d'expliquer pourquoi les projets de réforme n'ont pas abouti au Québec, alors qu'en France ils se sont concrétisés dans des textes de lois ? Je pense que l'on peut essayer, non de tout expliquer, mais de donner des débuts d'explication. Il n'y a pas au Québec une administration et un corps technique porteur d'un projet, comme en France. Il est certain que si la Loi d'orientation foncière de 1967 est "passée", c'est parce que le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui en était le promoteur en a fait l'enjeu de sa propre redéfinition dans l'appareil administratif. Ce corps s'est présenté comme porteur de la technique qui permettait de mettre en œuvre une telle réforme. Le nouveau ministère qui avait été créé à l'époque, le ministère de l'équipement, marquait bien l'emprise nouvelle de ce grand corps technique sur les problèmes du développement urbain. Au Québec, une telle administration, un tel corps de fonctionnaires n'existe pas. Voilà déjà une explication.

Une autre explication prend en compte l'enjeu politique que représente une telle réforme. A partir du moment où l'on oblige les municipalités à sortir des inté-

rêts strictements locaux et à insérer leur action dans un ensemble d'actions qui les dépasse (action du provincial, éventuellement d'un échelon régional) les relations de pouvoir se déplacent au sein même des municipalités. Des intérêts nouveaux se font jour, des élites nouvelles apparaissent sur la scène politique.

Il faut rappeler à ce sujet qu'en France le débat institutionnel des années soixante ne portait pas seulement sur des problèmes de technique administrative. Ce qui était visé, c'était le remplacement des anciennes élites politiques par de nouvelles. Un changement s'est opéré dans l'origine sociale des élus locaux, de nouveaux cadres politiques sont apparus, issus non plus des catégories sociales traditionnelles (comme les commerçants, les ruraux, les professions libérales, etc. . .) , mais des cadres salariés, tant du secteur public que privé.

Le phénomène n'est pas transposable tel quel au Québec. Il s'y pose tout de même un problème de renouvellement des élites politiques locales. Les réformes qui sont proposées exigent une stratégie de renouvellement. Mais cette stratégie politique n'est pas encore définie. En fait, cette stratégie est peut-être plus importante que le contenu explicite des réformes. Car si ces réformes n'ont pas abouti, l'exemple français prouve que de toutes les façons, une fois qu'elles deviennent lois, elles n'ont qu'une portée limitée.

En France, depuis 1967, la conception française de la planification urbaine a largement changé, et l'on n'essaie plus à présent d'articuler la programmation des dépenses publiques au niveau de l'agglomération, de la région et de la nation. Ces tentatives ont été abandonnées, en raison notamment du fait qu'une fois les chiffres sur la table, on parlait toujours d'arriver à un accord, mais cet accord restait parfaitement illusoire. En effet, chaque partenaire considère ce qu'il a acquis dans le document de programmation, comme un *minimum* et il se promet bien de continuer à chercher davantage, jusqu'à ce que des décisions finales soient prises. Il faut en outre ajouter que l'évolution de la conjoncture économique ne permet plus de faire de prévisions sérieuses.

Mais, même si les réformes n'entrent pas en vigueur ou ne sont que faiblement appliquées, la planification urbaine n'a-t-elle pas joué son rôle essentiel, qui est de faire passer une nouvelle conception de ce que peut et doit être le développement urbain ?

Ce qu'il y a au moins d'admis implicitement dans le débat sur la planification, c'est qu'une rationalité existe, même si l'on n'arrive jamais à l'atteindre. C'est une rationalité qui peut jouer comme référent. Quoique jamais atteinte, elle est souhaitable et permet de nommer les *nouvelles figures de la modernité*. L'idée s'impose progressivement qu'il existe des formes de développement urbain souhaitables, des techniques appropriées pour les atteindre, qu'il faut faire effort pour s'en approcher toujours davantage.

Il importe finalement assez peu que le plan soit terminé et appliqué. Il importe en revanche que chaque décision individuelle se prenne au nom de cette rationalité, au nom d'une planification possible, permettant de faire entrer les arguments des uns et des autres dans le cadre de cette rationalité.

Mais, et c'est là que le débat devient le plus intéressant, est-ce que ces figures de la modernité sont réellement acceptées aujourd'hui ? On aurait pu le croire il y a quelques années. Un exemple : raser les maisons uni-familiales pour construire des immeubles de dix ou vingt étages, c'est une de ces nouvelles formes de la modernité, liée au passage du petit capitalisme foncier à un grand capitalisme immobilier. Il y a dix ans, les gens voyaient raser leur maison, peut-être avec tristesse, mais ne doutaient pas un seul instant que le nouvel immeuble qui viendrait à sa place, était en tout point plus moderne et donc supérieur à la maison que l'on venait de détruire. Maintenant un certain nombre de gens n'ont cessé de trouver une autre vieille maison, quitte à payer plus cher en banlieue que dans un immeuble.

C'est un tout petit exemple. Ce que je veux dire, c'est que cet effort pour imposer une nouvelle rationalité, une nouvelle modernité semblait avoir réussi, avec ou sans plan de développement urbain. L'époque dans laquelle nous entrons fait apparaître un certain nombre de remises en question, sur la valeur de ce "progrès économique".

NOTES

1. Réjane CHARLES, *Le Zonage au Québec, un mort en sursis*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1974. Les développements qui suivent sur le zonage doivent beaucoup à cet ouvrage. Des informations complémentaires ont été trouvées notamment dans P. KENIFF, J. MORIN, L. QUESNEL-OUELLET, *L'organisation de l'espace dans quelques municipalités de la région de Québec*, Centre de recherche en aménagement et en développement, Université de Laval, 1976.
2. Cf. Patrick KENIFF, "Le contrôle public de l'utilisation du sol et des ressources en droit québécois", *Les Cahiers de droit*, 1976, p. 685.
3. Voir dans *Les instruments juridiques de la politique foncière des villes*, Bruxelles : Bruylant, 1978, l'étude de R.C. ALARY et J.C. SIROIS sur le Canada.
4. Cf. J. LEVEILLEE, *Développement urbain et politiques gouvernementales urbaines dans l'agglomération montréalaise, 1945-1970*, thèse, Université de Montréal, 1976.

LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DE MONTREAL, 1963-1977.

par Jean-Pierre AUGUSTIN
UNIVERSITE DE BORDEAUX III

Depuis 1965, de nombreux articles ont décrit le phénomène des Comités de Citoyens à MONTREAL, désignant par là des groupes d'habitants qui se manifestaient dans les quartiers de la ville, afin de sauvegarder l'existence de ces quartiers et de les améliorer. Le phénomène n'était pas vraiment nouveau en Amérique du Nord (1) et de tels mouvements avaient déjà été étudiés dans les banlieues et les milieux de classe moyenne. Mais ce qui semblait nouveau était l'apparition de ces comités dans les quartiers populaires de MONTREAL (2). Sous l'impulsion de ces comités et du courant de réforme (3) qui va transformer la société québécoise à partir des années 60-65, des actions multiples vont se développer dans les quartiers populaires.

Cet article tente, en tenant compte de la spécificité de ces quartiers, de retracer l'évolution de ces actions qui ont progressivement entraîné le développement ou la restructuration d'organismes populaires et de souligner leur signification et leur caractère novateur dans le cadre de la société québécoise. Résultat pour partie de voyages d'études à MONTREAL, ce travail est basé à la fois sur des recherches bibliographiques et sur une connaissance de divers organismes. Il ne prétend pas à l'exhaustif dans ces deux perspectives et se limite à une présentation de quelques pistes de recherches.

Diverses études ont été l'interprétation de ce mouvement en privilégiant l'aspect des luttes urbaines et celles des nouvelles pratiques professionnelles. Dans ces deux cas il y a eu surestimation des analyses. A côté des éléments nouveaux que représentent les comités de citoyens dans un premier temps, le mouvement s'est transformé rapidement par l'apparition de nombreux services, qui restent dans leur grande majorité, liés aux secteurs d'animation traditionnels qu'ils soient paroissiaux, scolaires ou attachés au Service des Loisirs. Ces secteurs sont en profonde transformation mais les phénomènes de continuité sont parfois aussi importants que les phénomènes de rupture.

Le terme d'actions communautaires semble convenir à la définition de l'ensemble de ce phénomène. Les comités de citoyens qui se sont développés à partir de 1963 vont céder la place à des services ou à des organismes divers. La définition classique de l'organisation communautaire (4) présentée comme une "méthode de changement social planifié au niveau local qui repose sur la participation des habitants à leur propre changement, sous l'influence et la stimulation d'animateurs professionnels", semble convenir parfaitement à cette évolution. L'organisation communautaire peut selon les cas privilégier les actions de contestation,

les actions d'intégration sociale ou les actions de planification (5).

Cela amène d'ailleurs à distinguer aussi deux formes d'action communautaire — celles de type conflictuel qui dans la perspective d'Alinski développent les pratiques d'action et de contestation — et celles de type consensuel qui ne prennent pas en compte les conflits. Nous verrons que les comités de citoyens sont plus proches de la première, et leur action va culminer dans la radicalisation du mouvement en 1968-1971, alors que les organismes et services qui vont s'institutionnaliser à partir de 1971 s'orientent vers la seconde. Mais les comités de citoyens, services et organismes sont autant d'actions communautaires.

I - LES QUARTIERS POPULAIRES A MONTREAL

Le développement de MONTREAL a été tardif, puisqu'en 1825 la ville ne compte que 25 000 habitants, groupés autour du port et de Ville-Marie. C'est la révolution industrielle qui va amorcer son processus d'urbanisation et marquer la ville dans sa structure et sa morphologie. Les nouvelles sources d'énergie, vapeur et électricité vont permettre le développement du port et des chemins de fer et localiser les quartiers industriels. L'immigration s'accroît, les banlieues se forment et la ségrégation sociale s'installe fortement. Cette ségrégation apparaît surtout dans les quartiers populaires qui se construisent autour des entreprises (6). Ces quartiers tous situés à proximité du fleuve, vont se développer progressivement dans trois directions.

Vers le sud d'abord : dans le secteur du Canal Lachine où les transports par eau et voies ferrées sont organisés ; l'énergie est fournie grâce aux écluses du canal et permet le développement des minoteries et des sucreries. La construction du pont Victoria et l'installation d'ateliers feront de ce secteur un des grands quartiers ouvriers du début du siècle. A proximité ce sont les secteurs de Saint Henri et de Saint Gabriel qui se développent. Le résultat de cette urbanisation fera dire à Marsan (7) :

C'est dans cette "vallée" industrielle que l'on aperçoit des hauteurs de l'échangeur Turcot, le sombre et désespérant panorama, que sont apparues les plus évidentes tares sociales et la plus sordide dégradation de l'environnement qui n'ont que trop caractérisé la ville industrielle du 19^e siècle.

Vers le Nord et toujours à proximité du fleuve, d'autres quartiers se mettent en place à partir du développement de l'industrie lourde. Ces quartiers vont aussi bénéficier du chemin de fer du Pacifique et deviendront les Municipalités de Hochelaga et de Maisonneuve, avant d'être intégrées à celle de MONTREAL.

Enfin, entre ces deux groupes et à proximité du centre ville se développent des industries légères, des manufactures et les quartiers du Centre Sud, du Plateau

Mont Royal et de Mile End. C'est l'industrie qui a favorisé comme dans toutes les villes des pays occidentaux l'éclatement de l'espace habité en secteurs parfaitement distincts. Ce phénomène apparaît plus clairement à Montréal en fonction de la topographie de la ville puisque dans le même temps les quartiers résidentiels vides se développent dans le cadre plus naturel et boisé du Mont Royal. Il s'agit des quartiers d'Outremont, Hampstead et Westmount. C'est dans cette dernière municipalité que l'on trouve d'après Marsan la concentration la plus remarquable de richesses vers 1900 à Montréal.

On estime qu'à cette époque, 70 % de toutes les richesses du Canada se trouvaient aux mains des quelques 25 000 personnes résidant dans ce territoire d'environ un mille carré (8).

Ainsi dès 1902, la répartition des quartiers semble déjà réalisée. Les quartiers les plus populaires vont rester limités aux zones du bas du fleuve que l'on appelle pudiquement les "zones grises". L'agglomération va continuer de progresser selon un rythme d'urbanisation très fort :

1851.....	57 715h.	1921.....	618 502
1861.....	90 325	1931.....	1 027 090
1871.....	147 335	1941.....	1 145 282
1881.....	196 055	1951.....	1 395 400
1901.....	366 441	1956.....	1 620 758
1911.....	565 145	1972.....	2 761 000

Progressivement l'ensemble du territoire de l'île de Montréal sera construit et la zone urbaine se prolonge aujourd'hui bien au delà. Les aspects les plus remarquables de ce mouvement sont donc dus d'abord à l'étalement de la ville et plus récemment, depuis 1960, à la restructuration du centre. Mais les secteurs les plus populaires restent les quartiers ouvriers qui se sont développés à la fin du XIXe siècle. Dans une étude réalisée en 1957, Norbert Lacoste (9) montre comment se répartit la population de Montréal selon divers critères sociologiques. L'auteur semble surtout intéressé à démontrer ce qui est l'originalité sociologique des Canadiens-français de Montréal. Il considère que trois points de culture : la religion catholique, la famille nombreuse et l'origine française, différencient la communauté française de la communauté anglophone.

Nous verrons plus loin que dans la mesure où les quartiers populaires sont francophones, ces caractères culturels qui sont ceux de la majorité dans la ville, ont des incidences au niveau des actions communautaires. Lorsqu'il étudie la répartition des revenus, de la richesse et de la propriété l'auteur souligne le caractère défavorisé des quartiers du bas fleuve. Il note en particulier que seulement 15 % des habitants sont propriétaires de leur habitation dans les quartiers de Saint-Henri, Sainte-Cuné-

gonde et Hochelaga-Maisonneuve alors qu'autour de la Montagne on compte plus de 75 % de propriétaires parmi les résidents.

Une étude plus récente (10) menée par le Gouvernement Fédéral permet de mesurer la ségrégation sociale à Montréal à partir du revenu moyen des familles selon les quartiers. Ce travail qui s'appuie sur les résultats du recensement fédéral de 1971, souligne la proximité des quartiers les plus riches où le revenu familial moyen est supérieur à 15 000 dollars par an en 1970 et des quartiers les plus pauvres où le revenu est inférieur à 7 500 dollars. Ces deux types de quartiers sont situés autour du Mont Royal et du centre ville, les uns sur les pentes boisées de la montagne et les autres dans les quartiers industriels du bas du fleuve. Les quartiers intermédiaires sont plus éloignés du centre ville et s'étalent sur le reste du territoire de l'île et dans la région métropolitaine.

Enfin, P. Foggin et M. Polèse (11) ont réalisé à partir des données socio-économiques, familiales et ethniques, l'analyse des 368 secteurs de recensements de la zone la plus urbanisée de Montréal. Ils sont arrivés à dégager des aires sociales relativement homogènes et il n'est pas étonnant de retrouver aux extrémités de l'échantillon les secteurs de type résidentiel aisés d'une part et d'autre part les secteurs populaires. Les premiers correspondent aux quartiers ou aux municipalités de Ville Mont-Royal, du haut Westmount, du haut Outremont, de Hampstead et de Montréal-ouest alors que dans les seconds nous retrouvons les quartiers Saint-Jacques, Hochelaga, Pointe Saint-Charles, Saint-Henri et Maisonneuve installés à proximité du fleuve.

Si l'analyse confirme pour les années 70 les différences générales entre les divers secteurs de Montréal et souligne le caractère populaire des quartiers du bas du fleuve, elle fait aussi apparaître une relative hétérogénéité socio-démographique de certaines aires sociales. En fait, l'espace social de Montréal apparaît parfois comme très découpé et présentant des variations non négligeables à l'intérieur d'étendues restreintes.

Ces résultats sont confirmés par l'étude de M. Lavigne (12) sur l'hétérogénéité des espaces sociaux de Montréal. L'auteur analyse quatre zones populaires et souligne que chacune d'elles constitue un milieu d'appartenance et de référence en fonction de divers facteurs (histoire, homogénéité interne de la population, inscription ou non dans un processus de mobilité, sociale, etc . .) et montre l'influence de ces facteurs sur la consommation de l'espace et sur l'adoption de modèles résidentiels (13).

Pour notre part et dans le cadre de cet article nous retiendrons au delà des diversités déjà soulignées, le caractère "populaire" qui distingue ces quartiers de l'ensemble du reste de la ville. Ils regroupent en 1971 plus de 300 000 habitants dans 6 secteurs situés dans les "zones grises" à proximité du fleuve et autour du centre ville :

SECTEURS	POPULATION (14)	%
Saint-Henri	31 700	10
Centre Sud	54 200	17
Pointe Saint-Charles	19 600	46
Mile End	59 900	19
Hochelaga-Maisonneuve	73 000	23
Plateau Mont Royal	80 400	25

318 800 hab. 100 %

Ils sont caractérisés par la faiblesse des revenus et la pauvreté, l'élévation du taux de chômage, la mauvaise qualité de l'habitation et de l'environnement et la médiocrité du taux de scolarisation.

C'est dans ces secteurs qu'à partir de 1963, les premiers comités de citoyens se sont développés.

II - DES COMITES DE CITOYENS AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES

Jusqu'au début des années 60, les actions d'animation dans les "zones grises" de Montréal, se déroulent dans un cadre traditionnel lié notamment à la paroisse, au loisir et à l'école, mais le caractère populaire des populations semble en partie masqué par leur appartenance à la majorité francophone de la ville et à la communauté socio-religieuse.

A partir des années 1960, des revendications nouvelles vont s'exprimer. Elles semblent être le résultat de l'action de comités d'assistance sociale (le Conseil des Oeuvres de Montréal), de la venue d'animateurs sociaux formés à l'Université de Montréal et pratiquant de nouvelles méthodes d'intervention, du contexte politique et de l'effervescence née de "la révolution tranquille", enfin du paternalisme de la municipalité et des fins de non recevoir du maire Drapeau (15). De ce mouvement vont naître les comités de citoyens à partir de 1963 (16).

1 - Les comités de citoyens - 1963-68

En 1963, apparaissent dans les quartiers populaires de Montréal les premiers groupes de citoyens. Ils vont mener des actions revendicatives à partir de problèmes précis, la plupart du temps liés aux équipements scolaires, de loisirs et communautaires ou aux projets de rénovation urbaine.

Le premier groupe formé est le comité des parents de Saint-Henri qui sou-

haite l'amélioration des équipements scolaires du quartier. Créé en 1963, il est composé de travailleurs sociaux, du Conseil paroissial et d'habitants des quartiers. Les résultats obtenus amènent le développement d'autres comités ; ainsi, le comité des loisirs de Saint-Henri se crée en février 64, le comité d'éducation permanente en juin 64. Le réveil des citoyens de Ste-Cunégonde se met en place en 1965 pour étudier le projet de rénovation de la Petite Bourgogne. D'autres comités vont se développer dans les secteurs voisins et en 1965, plusieurs d'entre eux se groupent pour créer la Fédération des Mouvements du Sud-Ouest (17).

Dans le secteur de Mile-End, et à Hochelaga-Maisonneuve, des comités se mettent en place progressivement ; ils sont, la plupart du temps créés à l'initiative des animateurs et tentent de résoudre des problèmes immédiats.

Une fois les résultats obtenus, ces comités ont des difficultés à définir des objectifs nouveaux et à proposer des perspectives d'action. Ils se heurtent au risque de démobilitation de leurs membres et sont alors tentés par une radicalisation du mouvement.

2 - La radicalisation du mouvement (1968-71)

Certains comités, à partir de 1968 vont s'orienter vers la formation et l'action politique. Cette période correspond à la radicalisation idéologique de certains animateurs, et à une tendance nouvelle de l'appareil syndical qui décide d'agir sur un deuxième front (18).

L'objectif est alors de "mener une action politique au sens strict d'opposition au pouvoir municipal pour le remplacer" (19). En 1969 est créé le Mouvement d'action politique municipale qui se transforme, en 1970 en Front d'Action Politique (F.R.A.P.) avec l'objectif des élections municipales de l'automne 70.

Le F.R.A.P. définit son action sur l'ensemble des fronts travail, politique et consommation. Pour s'implanter dans la population le mouvement crée les comités d'actions politiques (C.A.P.) dans les quartiers.

Il se donne aussi une structure avec une assemblée générale composée des C.A.P., des groupes populaires et un conseil permanent.

Les ennemis désignés sont l'équipe Drapeau-Saulnier qui dirige la municipalité et le "Capitalisme municipal" (20). Il s'agit de dévoiler les intérêts et les privilèges qui se cachent derrière "la façade de prestige, de sérieux et d'efficacité du tandem Drapeau-Saulnier". Pour cela le F.R.A.P. dénonce d'abord les groupes économiques influents et l'entreprise privée qui règne sans contrôle suffisant dans tous les secteurs, du logement, de la culture ou de l'information (21).

Les élections municipales vont marquer un coup d'arrêt du mouvement avec l'échec des candidats devant l'électorat. Le Maire a profité des enlèvements du F.L.Q. pour identifier le mouvement aux "extrémistes". Après l'échec électoral du mois de novembre 70, le mouvement perd sa cohésion dans la mesure où de nombreux comités de citoyens et organismes populaires se désintéressent de l'action politique pour développer les activités de type social. Cette évolution va s'accroître encore en 1971 lors du deuxième congrès du F.R.A.P. qui radicalise les objectifs du mouvement.

Il semble que le mouvement ne se soit pas développé sur l'ensemble des fronts : travail, politique et consommation dans la mesure où il n'a pas pu concurrencer les syndicats qui le soutiennent ni le Parti Québécois où militent la plupart de ses cadres. Il se trouve donc cantonné à la lutte municipale et se retrouve en partie désengagé (22).

3 - Le développement et l'institutionnalisation des services (1971-1973)

C'est d'ailleurs à partir de cette époque que les organismes populaires se multiplient grâce en particulier aux subventions des programmes fédéraux (23). Les organismes populaires prenant forme de comptoirs alimentaires, d'associations de locataires, de maisons de chômeurs, de garderies . . . existaient avant cette période, mais ils vont se développer et s'institutionnaliser progressivement. La création des centres communautaires s'inscrit dans cette évolution d'intégration et de planification. Ces centres communautaires sont en fait les "centres locaux de service communautaires" (C.L.S.C.). Ils se sont développés à partir de 1970, sous l'impulsion du Ministère des affaires sociales ; ils doivent se situer près des populations et développer leur action en milieu urbain à partir des quartiers. Le premier mis en place à Montréal fut celui de Hochelaga-Maisonneuve (24). Trois autres ont été installés depuis. Ils comportent un service d'accueil très organisé, des services courants dans les domaines sociaux, de la santé, des actions communautaires et des services de prévention. Ils disposent de personnels permanents et de moyens importants.

On constate donc le remplacement progressif des groupes de pression et de revendication, de la tendance politique que représentait le F.R.A.P. par les organismes populaires qui sont des organismes de services. Cette évolution correspond aussi au passage d'une forme d'action communautaire à dominante conflictuelle à une forme à dominante consensuelle.

Il semble cependant que depuis 1975-76, des militants d'extrême gauche et en particulier des "marxistes léninistes" réagissent contre ce mouvement et tentent de noyauter de nombreux organismes. Leur présence et leur détermination ne sont pas actuellement suffisantes pour entraîner l'adhésion populaire et leur action reste donc marginale (25).

III - LES ORGANISMES POPULAIRES ET LES SECTEURS D'ANIMATION TRADITIONNELS

Les comités de citoyens en multipliant les revendications ont amené le développement de nombreux services qui prennent la forme d'organismes populaires.

Parmi ces nouveaux services, certains sont de création récente comme les C.L.S.C., mais d'autres correspondent à la transformation des secteurs d'animation traditionnels, qu'ils soient paroissiaux, scolaires ou des loisirs. Une fois présentés les organismes populaires en 1974, nous tenterons d'étudier comment, après avoir été un des éléments moteurs dans le soutien aux comités de citoyens, ces secteurs d'animation traditionnels adaptent ou non leur pratique à la spécificité des quartiers populaires.

1 - Les organismes populaires en 1974

138 organismes ont été recensés dans les quartiers populaires en 1974 (26).

SECTEUR D'ACTIVITES	NOMBRE	%
1) Consommation-garderie-divers	49	36,3
2) Loisirs	27	19,6
3) Information et formation	24	17,4
4) Aide dans les domaines juridiques, de la santé et du logement	22	15,8
5) Politique	11	8
6) Centres communautaires	4	2,9
	138	100 %

Trois grands secteurs d'activités peuvent être distingués. Celui de la formation, information et loisirs qui regroupe plus du tiers des organismes. Celui des services, liés à la consommation, au dépannage et aux garderies et celui des actions d'aide et de soutien dans les domaines juridiques, de la santé et du logement.

Le secteur politique est faible, il correspond surtout à des groupes de défense du territoire du type opposition à une autoroute ou lutte contre la rénovation. Le secteur des centres communautaires est le plus significatif de l'institutionnalisation du mouvement.

Au total, l'ensemble des organismes populaires a un budget annuel de 5 000 000 de dollars ; 62 % du financement provient des gouvernements et principalement du gouvernement fédéral, mais 30 % des groupes, surtout ceux des secteurs économiques s'autofinancent (consommation, coopérative).

Ces organismes regroupent une clientèle d'environ 15 000 personnes composée presque essentiellement de ménages à faible revenu, avec une forte participation des usagers dans les secteurs de loisirs, formation et information.

Secteurs d'activités	Nombre total d'usagers hebdomadairement	Nombre moyen d'usagers par groupe hebdomadairement
Consommation	2.836	118
Garderies	351	44
Dépannage	466	67
Loisirs	5.838	247
Formation	1.317	132
Information	2.675	334
Juridique	775	155
Santé	298	75
Total, groupes de service	14.656	163

L'enquête montre également que 30 % de ces organismes sont contrôlés au moins partiellement par des religieux qui ont progressivement transformé les pratiques paroissiales. Cette constatation amène à penser que le développement des groupes populaires se situe en partie dans le prolongement de l'activité paroissiale traditionnelle.

Afin de mieux situer ces organismes par rapport aux milieux d'animation traditionnels, il convient alors de préciser les actions spécifiques qui se sont réalisées en liaison avec les secteurs paroissiaux, scolaires et des loisirs.

2 - L'adaptation des secteurs d'animation traditionnels

Avant 1960-63, des actions d'animation se réalisent dans les quartiers populaires, mais elles n'ont pas la forme revendicative qu'elles vont prendre à partir de 1963. Ce qui apparaît nouveau alors par rapport aux autres quartiers, c'est la venue d'intervenants extérieurs qui vont stimuler le développement de nouveaux services et favoriser la transformation du système antérieur.

a - Le secteur paroissial

Affaiblissement du rôle des paroisses et de l'Eglise.

Les paroisses ont longtemps été à Montréal des centres d'organisation de la vie sociale. Elles assumaient les tâches d'assistance, d'éducation, d'aide dans les domaines où la famille, la parenté et le voisinage ne suffisaient pas (27). Des transformations importantes vont apparaître dans les années 60 sous l'influence de la "Révolution tranquille" et du concile du Vatican II. Ces deux événements vont accélérer le retrait de l'Eglise au moins partiel des institutions locales qu'elle dominait jusqu'alors. Ce retrait va se faire au profit de l'Etat et on peut considérer qu'il y a eu depuis les années 60 "inversion des déterminations réciproques entre champ politique et champs religieux" (28), dans la mesure où l'Eglise est passée d'une "situation de relative domination politique et idéologique à une situation de relative subordination".

C'est à partir de cette évolution qu'il faut comprendre l'affaiblissement de la fonction paroissiale, qui en dehors des aspects de sécularisation est aussi marqué par un fort courant de déchristianisation (29).

Les paroisses dans les quartiers populaires

L'évolution du rôle de la paroisse, à côté de l'affaiblissement déjà noté, prend des formes spécifiques dans les quartiers populaires. Dans ces quartiers, le nombre de paroisses et d'édifices religieux est important. L'expression "Montréal, la ville aux 100 clochers" est surtout vérifiée dans les secteurs du bas de la ville, mais le maintien du fonctionnement de ces édifices pose des problèmes d'ordre financier d'autant plus aigus que la pratique ne cesse de diminuer.

On a là un exemple de conflit dans la mesure où "l'Eglise de Montréal" souhaite maintenir les édifices dans leur fonctionnement traditionnel malgré le désir des assemblées paroissiales d'envisager d'autres utilisations. Ainsi, pour la paroisse Sainte-Cunégonde située dans le quartier de la Petite Bourgogne, à proximité de Saint-Henri, les prêtres et des chrétiens engagés ont progressivement décidé de transformer le fonctionnement de la paroisse. Il leur semblait anormal que dans un quartier où la population disposait des plus faibles revenus de la ville, où le chômage était important et les conditions de logements vétustes, la paroisse fonctionnât sur le schéma traditionnel à partir d'un immense édifice qui était de moins en moins fréquenté. Le presbytère proche de l'église apparaissait aussi trop "luxueux" et trop grand, avec ses nombreux appartements. Une assemblée paroissiale décida en 1967 de fermer l'église et proposa une nouvelle utilisation à partir de lieux de rencontres pour les comités de citoyens ou des groupes d'habitants ayant à s'organiser pour la défense du quartier. Cette situation n'a pas duré puisqu'après le départ du prêtre

qui avait facilité ces transformations, l'évêché a favorisé une nouvelle nomination avec le projet de rétablir le schéma d'une pastorale traditionnelle (30) qui valorise la pratique dominicale, les offices, le "premier vendredi du mois". Pour subvenir au coût du fonctionnement de l'édifice, il est alors nécessaire d'organiser les "Bingos", qui sont des jeux de type "loto" et qui réunissent plusieurs fois par semaine des habitants du quartier. Dans l'analyse faite par les catholiques progressistes des quartiers populaires, c'est la démonstration que l'Eglise a choisi de maintenir l'institution, quels qu'en soient les moyens.

Cette réserve de l'Eglise de Montréal vis-à-vis des mouvements progressistes (31) se retrouve au niveau de l'action catholique ouvrière dans les quartiers populaires. Un mouvement comme la J.O.C. est peu implanté et peu soutenu. Il n'existe que deux aumôniers J. O.C., pour l'île de Montréal et leur rôle n'est pas toujours accepté (32). Les équipes A.C.O. (33) sont aussi peu nombreuses, on en compte 5 à Montréal. Enfin, la situation des prêtres ouvriers est assez précaire puisque sur les 10 prêtres **ouvriers à Montréal**, 3 seulement ont obtenu une nomination de l'évêque (34).

Au total, le secteur paroissial a permis et facilité le développement des revendications urbaines, il a suscité et favorisé la mise en place des organismes populaires et contrôle encore par le biais des religieux un grand nombre d'entre eux, mais il semble refuser de considérer les quartiers populaires comme des milieux différents qui nécessiteraient une analyse sociale et politique originale et donc des nouvelles visées pastorales.

De l'évolution générale on peut alors dégager deux tendances. La première correspond à une volonté de redonner une structure à l'organisation religieuse dans une société en changement et pour cela de s'appuyer sur une des bases traditionnelles qu'est la paroisse. La seconde est liée à la prise de conscience des enjeux sociaux et des phénomènes de domination. Cette seconde tendance qui devrait se développer surtout dans les quartiers populaires semble freinée par la première qui nous est apparue encore nettement dominante et pose le problème de l'engagement des chrétiens en dehors du cadre paroissial, au niveau des organismes populaires ou de l'action politique.

b - Le secteur scolaire

Le cadre scolaire est resté jusqu'en 1964 dépendant du cadre confessionnel et paroissial. C'est seulement à partir de là mise en place du Ministère de l'Education qu'à cette date le nouveau système scolaire se développe.

Ce Ministère opéra un regroupement des commissions scolaires locales responsables des écoles primaires. confia l'administration de l'enseignement secondaire

à des commissions scolaires régionales et développa la formation des enseignants. Progressivement on assista à la généralisation des classes maternelles, à la multiplication des écoles primaires et secondaires, au développement des transports scolaires et à la gratuité complète de tous les services. L'ensemble de ces innovations a permis d'augmenter considérablement le taux de scolarisation :

AGE	1961	1966	1977 (estimation)
5	52,2	73,1	95,0
15	74,6	86,1	97,0
16	51,0	68,6	82,0

Les effets de la réforme du système scolaire apparaissent clairement au niveau quantitatif, mais il est plus difficile, par manque d'études, de les apprécier au niveau qualitatif (36).

Le système scolaire et les quartiers populaires

La réforme scolaire a tenté dans les quartiers populaires d'individualiser l'enseignement tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire (37), en organisant des services spécialisés à l'intention des enfants de ces milieux. Ainsi, le Conseil scolaire de l'Île de Montréal a publié un rapport sur les "zones défavorisées" (38). L'étude a été menée à partir du recensement fédéral de 1971. Un indice global (39) a été calculé pour les 16 secteurs de recensement de l'Île de Montréal. Il a été décidé de considérer comme secteur défavorisé les secteurs de recensement pour lesquels la valeur de l'indice global est inférieure de plus d'un écart type à la valeur moyenne de l'ensemble de l'Île. Ainsi on a pu identifier 65 secteurs comme milieux défavorisés. Ils coïncident avec le cadre des quartiers populaires que nous avons présentés, mais s'étendent aussi à quelques secteurs au Nord de l'Île que nous n'avons pas pris en compte.

Les actions entreprises dans ces milieux prennent diverses formes. Il s'agit surtout de mesure de rattrapage pour les élèves et d'actions pédagogiques spécialisées (40), mais nous insisterons ici sur le service d'éducation des adultes dans la mesure où il semble le plus proche des actions communautaires classiques.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal (C.E.C.M.) qui est la plus importante de l'Île de Montréal, puisqu'elle regroupe plus de la moitié des élèves de l'Île, englobe la plupart des quartiers populaires. Elle a développé un service d'éducation des adultes à leur intention. 80 groupes de formations sont en action dans ces quartiers. Les animateurs utilisent des méthodes adaptées aux habitants du

du quartier, basées sur la relation personnelle, l'apprentissage par les pairs (le peer-learning), une méfiance vis-à-vis du langage théorique ou de l'emploi incontrôlé des mass média. Ils favorisent l'organisation d'activités multiples qui peuvent prendre la forme d'ateliers, de cours, de groupes de discussion. Ces rencontres se font selon les demandes et se déroulent dans des lieux divers, locaux scolaires et sous-sols des églises par exemple.

Le secteur scolaire semble donc avoir choisi d'adopter des méthodes spécifiques d'intervention dans les quartiers populaires notamment dans le service d'éducation des adultes. La "consommation idéologique" est plus faible qu'en Europe et le pragmatisme apparaît être le caractère le plus original du système (41).

c - Le secteur des loisirs

La notion de loisir recouvre des activités de type socio-culturel et sportif qui sont de plus en plus prises en charge par des services publics et dont la plupart sont regroupées dans le Service Régional des loisirs de Montréal.

Comme le secteur scolaire, celui des loisirs a longtemps été organisé dans le cadre de l'Eglise et de la paroisse (42). C'est à partir des années 60 que le passage s'est progressivement réalisé de la paroisse à la Municipalité. Un congrès sur les loisirs qui s'est tenu en 1962, à Montréal (43) est très explicite sur cette évolution et la volonté de séculariser ce secteur. On a assisté à cette époque à un transfert des initiatives et des prises en charge.

Dans les années 50, quelques paroisses soutenues par l'archevêché s'étaient engagées dans la réalisation d'importants centres de loisirs. Ainsi fut construit en 1958 le Centre Saint-Denis à proximité de l'église Saint-Denis (quartier Mile End - Plateau Mont Royal). Puis la volonté de décléricalisation se précisant, l'archevêché s'appuyant sur le Bill 78 a demandé aux "fabriques" (44) d'éviter de s'engager dans la construction de centres de loisirs et de laisser cette tâche à la municipalité.

C'est ainsi qu'en 1967 le Service des loisirs de Montréal fut réorganisé et devint le Service Régional des loisirs de Montréal. Ce service regroupe quelques centres paroissiaux qui ont été rachetés comme celui de Saint-Denis et les centres municipaux anciens ou nouvellement construits dans les quartiers de la ville. Il emploie plus de 1000 personnes.

Son but dépasse la simple gestion des centres puisqu'il est aussi un service des personnes ou groupes intéressés par le phénomène du loisir, type mouvements de jeunes et services paroissiaux qui ne se sont pas directement rattachés au Service Régional (45).

Il convient de distinguer deux niveaux dans le cadre du loisir : celui du secteur socio-culturel qui est polyvalent et collectif , et correspond à des activités de types variés allant de groupes rencontre aux ateliers techniques, aux groupes de création ou d'expression ; celui de l'organisation sportive ou de plein air qui est plus individuel et s'inscrit dans le cadre de pratique et de compétition sportive (46).

Il n'y a pas de projet particulier pour les quartiers populaires. C'est en quelque sorte le même modèle qui est proposé quel que soit le milieu socio-économique. Certains animateurs font remarquer cependant que la demande d'activités correspond souvent à une pratique de classe sociale et que d'une manière générale la demande vis-à-vis des activités organisées est moins forte dans les quartiers populaires que dans le reste de la ville (47).

Ces remarques confirment les résultats d'analyses locales soulignant (48) le rôle de la stratification sociale dans la pratique des activités de loisirs. Aussi G. Pronost note par exemple l'importance de la variable de revenu :

L'effet statistique le plus facilement détectable est celui-ci : à mesure que le revenu augmente, les pourcentages de pratique augmentent à leur tour.

L'auteur constate que certaines variables d'activités suivent plus que d'autres ce mouvement et considère que presque toutes les activités sportives, culturelles ou de consommation présentent des cas de stratification économique. Mais ces résultats sont le plus souvent obtenus sur des enquêtes individuelles et ne tiennent pas compte de "l'effet de milieu" qui peut, en secteur populaire par exemple, jouer sur le développement de la pratique de certaines activités. Dans ce cas la variable des revenus est moins déterminante qu'il ne le paraît dans les enquêtes individuelles.

Des recherches théoriques et pratiques permettraient de favoriser "l'effet de milieu" pour certaines activités et développeraient donc le secteur du loisir en milieu populaire. Dans la situation actuelle, la pratique des sports populaires tel que le hockey ou l'organisation d'activités de groupes du type gymnastique volontaire ou yoga se développent quels que soient les types de quartier. Ce développement explique l'importance relative des organismes de loisirs dans les quartiers populaires (27 organismes correspondant à 20 % de l'ensemble) et le fait qu'ils comptent le plus d'usagers hebdomadaires sur l'ensemble des organismes (5838 sur 14 656).

Les organismes qui se sont développés dans les quartiers populaires sont à la fois le résultat des revendications urbaines, qui, par le biais des comités de citoyens sont apparus à partir de 1963 et des transformations profondes de la société québécoise qui a multiplié les services en s'appuyant en partie sur les secteurs d'animation traditionnels. Mais ces derniers hésitent parfois à adapter leur pratique à la spécificité des quartiers populaires et c'est un mouvement d'intégration plus qu'un mouvement

de rupture qui semble actuellement l'emporter même si les éléments de revendications s'y manifestent encore clairement.

On peut se demander d'ailleurs si il n'y a pas une évolution normale dans le cheminement des actions communautaires et spécialement dans les pays industrialisés avancés, les faisant passer d'une phase de contestation à une phase de planification et d'intégration. C'est alors la question de la signification et de l'originalité de ces actions à Montréal qui est posée.

VI - SIGNIFICATION ET ORIGINALITE DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES A MONTREAL

1 - Signification des actions communautaires à Montréal

Diverses interprétations ont été données des phénomènes communautaires à Montréal (49). Une des plus connues en France est celle de M. Castells (50) qui les présente comme des mouvements sociaux urbains s'articulant entre les luttes "urbaines" et les luttes "politiques". Cette analyse réalisée en 1968 et 1969 favorise le discours des groupes qui sont les mieux organisés et en particulier des groupes de pression mais ne tient pas assez compte des organismes de services qui vont progressivement se développer dans les quartiers populaires. Elle correspond à la première étape du mouvement, celle de la contestation. Cette interprétation est d'ailleurs critiquée par divers auteurs qui considèrent qu'elle valorise les groupes à partir d'une problématique qui reste trop idéologique et délaisse les actions communautaires qui vont favoriser le développement des services. L'évolution montre que les groupes politiques vont devenir marginaux et se cantonner surtout dans des actions luttant contre les projets de type rénovation :

These studies over-emphasized the role of protest movements in obtaining changes in the urban system, failed to adequately conceptualize local authorities and the social processes within them which affected the response to protest movements, and emphasized popular mobilization to the exclusion of other modes of protest action as reason for their success (51).

Une autre approche dite "sociologique" reprend les concepts d'anomie et d'aliénation et les applique aux habitants vivant dans les zones où les institutions locales se sont affaiblies. L'émergence des comités de citoyens constitue alors une réponse à cet état de fait et ils apparaissent comme une substitution des institutions traditionnelles (52). Leur apparition est accélérée par la prise de conscience de l'absence de contrôle des décisions par les habitants lors d'opérations de rénovation urbaine par exemple. Si l'on note le recul de l'institution paroissiale, on peut considérer que cette approche s'adapte bien à Montréal. Mais il semble que dans plusieurs cas et après une courte période de flottement, ce sont les pratiques paroissiales qui se

sont transformées et ont volontairement facilité l'émergence d'organismes populaires.

Afin d'éviter les biais de l'approche idéologique et de l'approche sociologique, J. Godbout et J.P. Collin ont choisi d'étudier les organismes populaires à partir de leur production pour souligner ce qu'ils font et quelles sont leurs ressources. Cette approche nécessite une analyse factorielle qui se situe à un autre niveau que celui de l'analyse du discours et qui permet de préciser l'importance du phénomène. Les résultats semblent montrer qu'à côté de l'aspect politique ou de celui de la participation volontaire des habitants, les groupes populaires sont aussi et peut être surtout le résultat de l'action de nouveaux intervenants : les animateurs sociaux (53). La pratique professionnelle de ces animateurs ne correspond cependant pas à une prise de pouvoir puisque 40 % des organismes sont contrôlés par les citoyens et que leur rôle n'est primordial que dans 44 % des autres. Il existe donc un équilibre entre les catégories d'acteurs. Cette approche très complète ne tient cependant pas assez compte des actions qui se développent dans le cadre des institutions traditionnelles en transformation et il faudrait alors les comparer plus systématiquement avec celles qui se font dans les autres quartiers urbains pour préciser leur signification.

En fait, l'analyse des actions communautaires doit se réaliser à partir d'approches complémentaires. Elles correspondent à l'organisation communautaire à partir des techniques de contestation, de planification et d'intégration sociale. Ces trois types d'approches sont encore en mouvement dans les quartiers de Montréal. Leur rapport a évolué avec le temps et l'aspect contestation est en diminution par rapport à l'aspect intégration ou à celui de planification.

Cette évolution pose d'ailleurs la question de la récupération des mouvements sociaux. Diverses études françaises ont souligné le risque des actions d'animation urbaine qui sous couvert d'adaptation sociale ou de réformisme social contribuent à désamorcer les mouvements sociaux urbains notamment en faisant jouer aux classes moyennes et aux appareils culturels un rôle d'inculcation idéologique sans liens avec les rapports d'exploitation au niveau de la production (54). Ces analyses théoriques ont parfois permis d'échapper à une vision empreinte d'idéalisme de l'action communautaire et de dévoiler le rôle des divers appareils en œuvre dans la société. Elles évitent cependant rarement la simplification dogmatique et la vision qu'elles présentent alors des actions en cours apparaît souvent tronquée et réductrice.

On doit leur préférer une démarche qui tienne mieux compte des transformations et des expérimentations sociales. Cette démarche, selon Alain Touraine, "permet de retrouver les forces réelles qui produisent la société elle-même" (55). Cette société n'apparaît plus alors seulement comme une situation, comme une organisation sociale mais comme une action.

La société québécoise, en évolution rapide depuis 1960, présente cependant des traits particuliers que l'on retrouve dans les actions communautaires de Montréal et qui les distinguent de celles menées dans d'autres contextes urbains.

2 - L'originalité des actions communautaires à Montréal

L'un des premiers traits à rappeler est l'ampleur des actions qui se sont développées puisqu'en l'espace d'une douzaine d'années près de 140 organismes disposant de moyens importants se sont mis en place. Ce phénomène est lié en partie à la société québécoise qui est en transformation depuis le début de la "révolution tranquille", mais il est aussi caractéristique d'un "empirisme organisationnel".

On a là un élément qui permet de distinguer les actions communautaires de Montréal et les actions d'animation françaises. Ces actions semblent se situer à Montréal plus au plan des services (type coopérative, garderie, formation, etc . . .) qu'au niveau culturel comme en France. Il s'agit plus "d'organisation" que d'animation et le modèle américain de l'"organiser" semble dominer plutôt que celui de l'animateur socio-culturel (56).

On peut se demander d'ailleurs si le fonctionnement des appareils politiques et syndicaux à Montréal et en Amérique du Nord en général n'est pas la raison de cette différence. Devant la faiblesse relative des discours idéologiques, les structures traditionnelles type paroisse, école ou appareils de loisirs développent sans attendre, de nouvelles actions d'organisation sociale. En France, par contre, la consommation d'idéologie est plus importante et le secteur d'animation se trouve cantonné dans un cadre neutraliste, en dehors des partis, des syndicats ou du débat laïque/confessionnel et limité au domaine socio-culturel (57).

En ce sens, les actions dans les quartiers populaires de Montréal s'apparentent davantage à celles menées dans d'autres villes nord-américaines à partir des techniques d'action communautaire (58) mais le rôle que jouent la majorité ethnique francophone et l'Eglise catholique à Montréal les différencie clairement.

Comme la majorité de la ville, les quartiers populaires sont francophones et de religion catholique alors que dans l'Amérique anglophone, les défavorisés font presque toujours parti des groupes minoritaires (noirs, Porto-ricains, "étrangers" . . .) (59). Cette situation serait l'explication de la faiblesse du contrôle du territoire local à Montréal, par comparaison à d'autres quartiers de grandes villes :

Au Québec, la communauté francophone contrôle déjà son territoire local, le quartier ; c'est au niveau national que se pose le problème ; aux Etats-Unis, le fait pour les Panthères Noires de contrôler les institutions locales des quartiers noirs, antérieurement détenues par les Blancs, a une significa-

tion politique à la fois symbolique et concrète (60).

Ce phénomène expliquerait, en partie, la diminution rapide de la population dans ces secteurs qui peuvent être alors analysés comme des secteurs résiduels par rapport à l'agglomération de Montréal. Dans ce contexte, la mobilité sociale des individus doit s'appuyer plus qu'ailleurs sur une mobilité résidentielle. Cette mobilité n'est possible que dans une société développée où le marché du logement est suffisant, distinguant alors l'exemple de Montréal de celui des villes sud-américaines. L'exemple du Chili où les mouvements sociaux urbains ont été étudiés (61) montre que le problème du logement est prioritaire. Les luttes urbaines s'organisent surtout à partir des bidonvilles qui loin d'être des secteurs résiduels pour les populations défavorisées ne cessent de s'agrandir.

Ces exemples permettent de préciser l'originalité des actions communautaires à Montréal. L'empirisme dans l'organisation des services, leur place dans une communauté francophone et catholique dominante et dans une société riche et en développement économique rapide semble résumer leurs traits particuliers.

Les actions communautaires en œuvre depuis 1963 à Montréal ont connu diverses phases les faisant passer du stade de la contestation à celui de l'organisation et de la planification. En ce sens, on doit considérer que l'évolution a joué plus dans la voie de l'intégration que dans celle de la rupture.

Divers facteurs ont favorisé cette évolution. Le grand courant de réforme engagé dès 1960 dans la province et le fait que, dans une ville hétérogène, la population de ces quartiers appartient à la majorité francophone et catholique semblent essentiels pour l'expliquer.

Mais si les actions communautaires paraissent indispensables et permettent une amélioration des conditions de vie des habitants, elles n'en changent pas réellement leur situation de domination qui se pose alors au niveau du système économique et politique.

NOTES

1. Voir en particulier le périodique : **Public Administration Review**, n° 32, Oct. 72, qui présente un répertoire des études de ce phénomène.
2. Il semble que les habitants des quartiers populaires aient jusqu'alors subi leur sort sans mouvements de révoltes. J. GODBOUT et J.P. COLLIN, pour confirmer le bien-fondé de cette affirmation rappellent que la construction de l'édi-

face Radio-Canada au début des années 60, a entraîné la démolition de près de 800 logements dans le quartier Centre Sud, sans susciter aucune réaction organisée. Cf. : J. GODBOUT et J.P. COLLIN, **Les organismes populaires en milieu urbain**, Montréal : INRS, 1977. Cet ouvrage très détaillé nous a fourni de précieuses indications et en particulier les données chiffrées pour 1974.

3. C'est ce courant de réforme que l'on désigne par l'expression "Révolution tranquille". Ce qualificatif a été donné à la période qui correspond à l'élection du gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage, et qui marque un tournant dans l'évolution socio-économique du Québec. "En terme économique, le principal objectif du nouveau gouvernement est d'adapter les structures socio-économiques et plus particulièrement celles de l'Etat québécois aux exigences du capitalisme monopoliste. L'Etat connaît une croissance vertigineuse pendant les années 60 et devient résolument interventionniste". Cf. : P. FOURNIER, "Un Québec de l'indépendance au Socialisme", *Revue Politique aujourd'hui*, n° 7-8, 1978, p. 70.
4. J.F. MEDARD, **Communauté locale et organisation communautaire aux Etats-Unis**. Paris : Armand Colin, 1969.
5. En ce sens le concept "d'action communautaire" semble mieux adapté que celui d'"action d'animation" qui reste plus vague même si la définition qu'en donne J.P. IMOF en précise le contenu : "l'animation désigne toute action volontaire sur la vie d'un groupe pour améliorer les relations à l'intérieur du groupe et augmenter la participation de chacun à la vie du groupe".
6. D'abondants détails sont fournis dans divers ouvrages et notamment : R. BLANCHARD, **L'Ouest du Canada Français** ; vol. I : Montréal et sa région, Montréal : Beauchemin, 1953, 401 p. J.P. COOPER, **Montréal, a Brief History**, Montréal : Mc Gill & Queen's University Press, 1969, 217 p. J.C. MARSAN, **Montréal en évolution**, Montréal; Fides, 1974.
7. J.C. MARSAN, *op. cit.*, p. 196.
8. J.C. MARSAN, *op. cit.*
9. N. LACOSTE, **Les caractéristiques sociales de Montréal**, 1957.
10. *Etude et recherche du gouvernement fédéral : Croissance urbaine du Canada*. Tome 2 : **Tendance au niveau des métropoles**, Ottawa, 1971, pp. 44 à 60.
11. P. FOGGIN et M. POLESE, **La géographie sociale de Montréal en 1971**, *Etudes et documents INRS*, Montréal, 1976.

12. **M. LAVIGNE et divers, L'hétérogénéité des espaces sociaux de Montréal, Les cahiers du CRUR, n° 6, Montréal, 1974.**
13. *D'autres études précisent certains aspects de l'espace social de Montréal ; notons : P. FOGGIN : "L'évolution des valeurs foncières : Montréal 1964-69", Cahiers de Géog. de Québec, XIX, 46, Avril 1975. J.G. MIGNERON, "Une analyse socio-économique de la population du centre de l'île de Montréal ", Rev. Géog. de Montréal, XXVI, n° 3, 1972.*
14. *Ces quartiers voient cependant leur population diminuer régulièrement depuis 1951. Ce phénomène est surtout important pour les quartiers proches du centre ville, et en particulier Centre Sud et St-Henri. L'ensemble des quartiers ont perdu près de 100.000 habitants entre 1951 et 1971. Alors que la population de la municipalité de Montréal passait dans le même temps de 1.036.000 habitants à 1.214.000 habitants. Les démolitions sont importantes dans les quartiers les plus proches du Centre Ville ainsi, entre 1961 et 1971, 3.081 unités d'habitations ont été démolies dans le secteur centre sud et seulement 995 ont été construites. Mais ce phénomène de rénovation n'est pas suffisant pour expliquer le mouvement qui semble correspondre à un desserrement général de la densité et à une volonté de mobilité sociale liée à la mobilité résidentielle.*
15. **M. CASTELLS, La question urbaine, Paris : Maspero, 1974 ; Les comités de citoyens à Montréal, p. 425.**
16. **J. GODBOUT et J.P. COLLIN, op. cit. ; F. LESEMAN et N. THIENOT, Animations sociales en Québec, Université de Montréal, Ecole de Service social, 1972.**
17. **S. MONGEAU, L'animation en quartier défavorisé : l'expérience de Saint Henri, Montréal, 1966, 25 p.**
18. *Cette tendance est surtout apparue chez des permanents du Conseil Central des syndicats nationaux C.S.N., mais semble aussi présente dans la Fédération des Travailleurs du Québec. J. LABRECQUE et J. MASSE, "Le nouveau syndicalisme québécois ", Point de Mire, Sept. 1971.*
19. **D. Mc GRAW, La modification de la pratique politique et idéologique des groupes populaires entre 1963 et 1969, Montréal : UQAM, Module Travail Social, 1974.**
20. **J.B. COLL, Séminaire sur le Québec : le FRAP, Centre d'Etudes Canadiennes, I.E.P. de BORDEAUX, 1975.**

21. *A partir de "l'affaire Concordia-Estates", le FRAP tente de démontrer la complicité de l'administration et des entrepreneurs. Il s'agit d'un exemple de "rénovation" où une entreprise a obtenu l'autorisation de démolir un lot de maisons habitables pour les remplacer par un complexe moderne de grand standing.*

22. *CASTELLS (op. cit. p. 430) conclut alors dans l'analyse qu'il fait du mouvement : "l'articulation entre revendications urbaines et lutte politique ne semble donc pas pouvoir s'opérer toute seule ; il faut une intervention organisée, capable de les lier dans la pratique politique des masses".*

23. *En particulier : Perspective Jeunesse, durant l'été 71 et Programme d'initiative locale en automne 71.*

24. **Les centres locaux de services communautaires (CLSC), Document n° 4, 1972, Ministère des affaires sociales. Dossier du CLSC, Hochelaga - Maisonneuve, 1976.**

25. *Ce courant est assez important pour être noté. Il s'est développé d'autant plus rapidement que les appareils politiques ou syndicaux n'occupent que faiblement le terrain sur le plan idéologique. Le mouvement marxiste léniniste est surtout un mouvement étudiant. Il regroupe plus du quart des étudiants en animation culturelle du module de l'Université du Québec à Montréal. Il dispose d'organes de presse (journal "En lutte" notamment) et les diverses tendances envisagent de se regrouper dans un parti d'extrême gauche en 1977-78.*

26. *J. GODBOUT et J.P. COLLIN, op. cit.*

27. *N. VOISINE, Histoire de l'Eglise Catholique au Québec, Montréal : Fides, 1971.*

28. *J. PALARD, L'Eglise catholique québécoise entre l'unité et le "pluralisme", Centre d'Etude et de Recherche sur la Vie Locale - I.E.P. de BORDEAUX, 1977, 35 p.*

29. *De 1961 à 1971, le taux moyen de pratique est passé de 61 à 30 % dans le diocèse de Montréal. Il serait situé en 1977 entre 20 et 25 %. Le taux d'assistance à la messe le plus bas de toutes les catégories d'âge est celui des 15-24 ans ce qui entraîne un vieillissement des pratiquants (J. PALARD, op. cit.).*

30. *En ce sens, on peut considérer que l'évêché de Montréal n'accepte pas d'admettre qu'il puisse y avoir une pastorale originale, en milieu ouvrier, qui prenne des formes nouvelles. Cette position est différente de celle adoptée dans certaines villes françaises et notamment à BORDEAUX où l'évêché vise à mettre*

en place depuis 1965, des équipes de prêtres unifiées et cohérentes dans leur analyse sociale et leurs visées pastorales. L'Evêché de BORDEAUX suscite ainsi la mise en place dans les secteurs populaires d'équipes de prêtres qui ont une option ouvrière et choisissent un style de vie et d'action en solidarité avec la classe ouvrière (importance du syndicalisme, des luttes sociales, des rapports sociaux).

31. *Il faut noter cependant que les divers rapports sur l'Eglise publiés récemment signalent tous l'importance des mouvements d'action catholique jusqu'aux années 60 : le rapport DUMONT, L'Eglise du Québec : Un héritage, un projet, Montréal : Fides, 1971. VOISINE (N) et Alij, Histoire de l'Eglise Catholique au Québec (1608-1970), Montréal : Fides, 1971.*
32. *Il n'y a que 8 aumôniers J.O.C. pour le Québec, alors qu'en France ils sont près de 2.000.*
33. *Au Québec, c'est le M.T.C. (Mouvement des Travailleurs Chrétiens) qui correspond aux équipes A.C.O. (Action Catholique ouvrière) en France.*
34. *On compte en 1977 une vingtaine de prêtres ouvriers au Québec dont 10 à Montréal. On estime à près de 900 le nombre des prêtres ouvriers en France. Alors que la proportion de catholiques et de pratiquants est plus élevée au Québec, la proportion de prêtres ouvriers par rapport à la population est cinq fois moins importante. Cette situation s'explique aussi par le fait qu'il n'y a pas eu, comme en France, de coupure historique entre la classe ouvrière et l'Eglise catholique.*
35. *Cette marginalisation des mouvements d'action catholique vis-à-vis des travailleurs est notée par J. PALARD **op. cit.** qui souligne les difficultés de choix de ces mouvements par rapport à l'histoire du Québec ; et cite le texte de Y. VAILLANCOURT, "Les Chrétiens et l'engagement socio-politique", Relations, n° 367, Janv. 1972, pp. 10-13 ; "après le virage de 1970, les mouvements d'action catholique sont aux prises avec un problème crucial. Apparus historiquement au Québec vers 1930, entre autre pour détourner les travailleurs chrétiens de la voie socialiste, ils peuvent difficilement entrer dans le virage de 1970, sans malmenager, sinon contredire, leur origine et leurs traditions. Ils ont le choix entre deux attitudes : ou bien ils s'ouvrent à l'option socialiste et alors ils risquent de prendre des distances par rapport aux éléments essentiels du christianisme social qu'ils ont trop professé ; ou bien, ils se cramponnent à la tendance social-démocrate et se ferment à l'option socialiste pour mieux demeurer fidèles à leur héritage chrétien. Dans les faits, la J.O.C. et la J.R.C., mouvements d'action auprès des jeunes travailleurs autant que de ressource-*

ment chrétien ont presque pris le virage de 1970, tandis que le MTC, mouvement chrétien uniquement, est demeuré très résistant . . . ”).

36. *Diverses études ont cependant été réalisées dernièrement ou sont en cours. Elles expriment toutes la volonté des Conseils scolaires de tenir compte des évolutions liées aux transformations du système scolaire :*
N. WENER et divers : Les aspirations des parents de l'Île de Montréal face à la religion et à l'école, publié par le Conseil Scolaire de l'Île de Montréal, 1975, 32 pages.
37. *C'est la loi 71 qui a conféré au conseil scolaire de l'Île de Montréal le mandat d'adopter des mesures destinées à assurer le rattrapage dans les milieux défavorisés en matière d'éducation.*
38. *Rapport sur les zones défavorisées de l'Île de Montréal de déc. 1974.*
39. *Cet indice global a été construit à partir de divers facteurs d'ordre socio-économique ou socio-culturel, tels que le niveau de revenu, le niveau de scolarité, le type d'occupation, les conditions d'habitation ainsi que certains facteurs d'environnement. Il s'agissait en fait d'arriver à un indice dont la valeur numérique permettrait de mesurer le degré relatif de "défavorisation" socio-économique et socio-culturelle, des familles et des individus.*
40. *Voir par exemple : le rapport synthèse sur la "Recherche sur la psychologie de l'enfant de milieu défavorisé" , présenté par le Conseil scolaire de l'Île de Montréal.*
41. *Notons par exemple l'absence de clivage type confessionnel-laïque. La nouveauté du système scolaire et l'absence d'analyses théoriques sur le fonctionnement ne permettent pas cependant de donner un caractère trop définitif à ces conclusions.*
42. *La notion de loisir organisé a pris forme dans les milieux paroissiaux en 1886 lorsque les religieux de St Vincent fondèrent les patronages à l'intention des jeunes des milieux défavorisés. Une autre étape est franchie en 1929 avec la fondation de la première œuvre des terrains de jeux (O.T.J.): Ces O.T.J. qui sont toujours l'œuvre de l'Eglise vont se développer rapidement. En 1946, naît la Confédération des loisirs du Québec qui à ses débuts porte le nom de Confédération des œuvres de terrains de jeux (Confédération otéjiste provinciale : C.O.P.), pour devenir en 1958 la Confédération des Oeuvres des loisirs du Québec et enfin en 1965 la confédération des loisirs du Québec - cf - **Revue Loisir plus**, n° 36, 1975 : "Histoire de la confédération des loisirs du Québec". A côté des patronages catholiques, les YMCA (Young Men's Christian Association) se sont développés à Montréal, mais ils sont restés liés aux milieux anglophones. Cf. "Les YMCA et YWCA", **Loisir plus**, Nov. 1977.*

Voir aussi S. DUFRENNE et R. MONTPETIT, *Formes et fonctions du loisir public à Montréal, au XIX^e siècle*, Université de Trois-Rivières, Congrès de l'ACFAS, 1977.

43. **Congrès de la confédération des œuvres de Loisirs**, 27, 28 avril 1962. Voir en particulier l'exposé : *"Responsabilités paroissiales et municipales dans l'organisation des loisirs"* par A. BOISVERT pp. 59 à 69.
44. La "fabrique" est l'organisme qui gère administrativement les locaux et les biens dépendant de la paroisse. Cet organisme est en général présidé par le curé de la paroisse et composé d'un conseil de laïques du quartier.
45. Parmi ces groupes, 12 centres sont en 1977 considérés comme centres privés de loisirs, neuf sont des centres paroissiaux et trois des centres type commerciaux.
46. Il faut noter ici que les divers rapports provinciaux sur le loisir soulignent tous la faible participation des Québécois aux activités de loisirs. Cette faiblesse de la participation est relative, elle n'apparaît qu'en comparaison avec la participation des habitants des autres provinces du Canada aux activités de loisir. 22 % des Québécois consacrent moins d'une heure par semaine à une activité physique ou sportive et 9 % y consacrent 3 H. ou plus. Cette pratique est influencée par l'âge puisque 56,7 % des 15/16 ans consacrent le même temps. Cette faiblesse de participation se retrouve au niveau des activités socio-culturelles. Ces conditions ont amené le gouvernement provincial à proposer en 1977 un livre vert sur le loisir qui doit être la première étape d'un projet d'action dans ce domaine : C. CHARRON, *Livre vert sur le loisir au Québec*, déc. 1977.
47. Ce type de problème n'apparaît cependant pratiquement jamais dans les rapports d'activités municipaux au Québec.
48. G. PRONOVOST, *Rapport méthodologique sur l'étude des variables d'activités de loisirs*, Université du Québec à Trois-Rivières 1977.
49. Cf. J. GODBOUT et J.P. COLLIN, *op.cit.*, pp. 245-248.
50. M. CASTELLS, *La question urbaine*, Paris : Maspero 1973, pp. 424-430. Cf. aussi J.C. DAVIES, *Neighborhood Groups and Urban Renewal*, New York & London : Columbia University Press, 1966. Pour Manuel CASTELLS, les luttes urbaines se placent de plus en plus au centre des enjeux sociaux et politiques des sociétés capitalistes avancées. Ses dernières analyses et celles de son équipe permettent de préciser les méthodes d'approche ; notons en particulier "Sociologie des luttes urbaines dans la région parisienne", *Prendre la ville*, Paris : Anthropos, 1977, pp. 327-360 ; M. CASTELLS et al., *Sociologie des mouvements*

sociaux urbains, Enquête sur la Région parisienne Vol. I et II, Paris : CEMS, 1975 ; D. MEHL, "Les luttes des résidents dans les grands ensembles", Sociologie du Travail, 4, 1975. E. CHERKI, "Populisme urbain et idéologie révolutionnaire dans les mouvements des squatters", Sociologie du travail, 2, 1976.

51. **G.C. PICKVANCE, From Social Base to Social Force : Some Analytical Issues in the Study of Urban Protest, Congrès mondial de sociologie, Toronto, 1974.**
52. **R. COLE, Citizen Participation and the Urban Policy Process, TORONTO : Heath & Co. ; 1974.**
53. **J. GODBOUT et J.P. COLLIN notent que les premières actions de ce type furent menées en 1963 au Québec par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (B.A.E.Q.) et que très vite ces méthodes furent utilisées dans le cadre urbain et notamment à Montréal par des organismes comme les travailleurs étudiants du Québec, la Compagnie des Jeunes Canadiens, le Projet de rénovation sociale et urbain et le conseil des œuvres de Montréal. Op. cit., p. 45.**
54. **Citons parmi les nombreux ouvrages et articles qui traitent de cette question : J.M. CHARON, "L'animation urbaine ou comment désamorcer les mouvements sociaux urbains," Rev. Espace et Sociétés, n° 12, mai 1974; A. BELLEVILLE, Animation pour quelle vie sociale ?, Paris : Tema, 1974, ; J. ION, B. MIEGE, A.N. ROUX, L'appareil d'action culturelle, Paris : Ed. Ouvrières, 1974.**
55. **A. TOURAINE, Production de la société, Paris, 1973.**
56. **On retrouve dans ce modèle de l'"organiser" la tradition des recherches et des actions de l'école de Chicago (cf. les études de SHAW, Mc KAY, SUTHERLAND puis CLOWARD et OHLIN) ou des tentatives comme celle lancée à Manhattan : "Mobilisation for Youth".**
57. **Cette augmentation doit être comprise à un niveau général et ne contredit pas le fait que dans la période 68-71, le FRAP se soit trouvé cantonné à la lutte municipale ne pouvant concurrencer les syndicats qui le soutiennent et le parti québécois.**
58. **E. SMITH, "Community Control - The Montreal Expérience" dans Gerry Hunmu (Ed.), 1971.**
59. **Les actions menées à Montréal ne sont pas comparables avec le mouvement des ghettos américains dans les années 60 - (WATTS, NEW YORK, DETROIT...) qui étaient liés à la haine et au désespoir de populations qui finissaient par**

"pillier et brûler leur propre ville". Mais les actions menées par le gouvernement fédéral qui souhaitait faire participer "les pauvres" aux programmes sociaux et à la rénovation des quartiers détériorés de la ville, ont servi de modèle pour les quartiers populaires de Montréal. Rappelons les "Community Action Programs" entrepris sous KENNEDY et JOHNSON.

*Cf. K. COIT : Réponse à CASTELLS dans **Prendre la ville, Paris : Anthropos, 1977, pp. 363 à 378.***

60. *J. GODBOUT et J.P. COLLIN, **op. cit.**, p. 256.*
61. *M. CASTELLS, "Le mouvement des "Pobladores" au Chili", **op. cit.**, p. 431 ; G. PUMARINO, **Rev. Espace et sociétés**, n° 3, 1971 ; G. CASTELAIN-MEUNIER, "Espace, Idéologie, Lutttes urbaines : Chili, 1971-73", **Rev. Recherche sociale**, n° 63, août 77 ; A. MEISTER, "Le changement social dans les zones périphériques des grandes villes latino-américaines : modèle et plan de recherche, "Rev. Recherche sociale, n° 29, Mai-Juin 1970.*

LA DIFFUSION DU LIVRE CANADIEN EN FRANCE AVANT 1914

par Sylvain SIMARD
Université d'Ottawa

La librairie Bossange (6, rue Chabanais) a été la première à tenir un inventaire de livres canadiens à Paris. Ses liens avec le Canada remontent au début du 19^e siècle ; Bossange et sa famille constituent un pivot des relations culturelles entre les deux pays (1). En 1878, Martin Bossange fonde une librairie à Paris qui a très vite des succursales à Londres, St-Domingue, Mexico, Rio, Madrid, Naples, Leipzig et Montréal et c'est son fils Hector qui prend en main, en 1815, la direction de la succursale montréalaise. En 1823, celle-ci est vendue à E.R. Fabre (2) qui devient le premier libraire canadien-français à Montréal ; avant de regagner la France, H. Bossange épouse la sœur de ce dernier, Julie. Les relations entre les Fabre et les Bossange, pour des raisons familiales et commerciales resteront très étroites tout au long du siècle. Le fils d'Hector Bossange, Edouard, viendra même au Canada où il épousera la fille de Joseph Masson, riche commerçant et seigneur de Terrebonne, lui-même lié à la famille Fabre (3). C'est tout à fait normalement que Bossange sera amené à offrir à ses lecteurs, les ouvrages canadiens que lui enverront Fabre et les auteurs eux-mêmes. Bossange est en bonnes relations avec le poète Octave Crémazie, lui-même libraire à Québec. Lorsque ce dernier fait faillite en 1862 et doit s'enfuir en France, il voit régulièrement la famille Bossange, et ce, malgré le fait que la librairie Bossange soit l'un des créanciers de cette faillite. En 1875 et 1876, Crémazie est employé par l'agence maritime Bossange à Bordeaux ; c'est là que l'auteur du *Drapeau de Carillon*, mourra, seul, inconnu dans sa patrie d'adoption. Bossange héberge aussi J.C. Taché, commissaire du Canada à l'Exposition de 1855, c'est d'ailleurs Bossange qui édite l'ouvrage préparé par Taché pour présenter le Canada (4). Hector Bossange accueille plusieurs Canadiens à qui il rend de nombreux services. Agent de la compagnie de navigation "Ocean Steamship Company" des frères Allan, il est amené à fournir à ceux qui en font la demande des renseignements sur le Canada. Son fils, Gustave Bossange, sera même nommé en 1872, agent d'émigration du Canada en France (5). En résumé, avant 1882, la librairie Bossange agit un peu comme le Consulat officiel du Canada à Paris.

Un autre libraire, offre au public parisien des livres canadiens à partir de 1872. Cette année-là en effet, la maison Jean-Baptiste Rolland et Fils de Montréal mit en dépôt chez Sauton, rue du Bac, les livres et brochures publiés au Canada depuis un an ou deux (6). Selon Benjamin Sulte, cet envoi fut très bien accueilli par les quelques revues et journaux qui en ont pris connaissance. Le succès fut suffisant en effet pour que l'expérience se poursuive et, jusqu'à la guerre, les Français purent s'approvisionner en livres canadiens chez Sauton.

Le *Paris-Canada* du 8 juillet 1886 publie l'annonce suivante : "Sylva Clapin, 142 boul. de l'Enfer, Paris. Pour recevoir tous les ouvrages de librairie française et les revues françaises franco. Seul dépôt pour la France de tous les ouvrages de marque publiés au Canada". En juin 1887, on annonce que Clapin quitte Paris pour deux mois pour faire des achats au Canada.

En province, il faut noter les efforts de la librairie de M.J. Levrier à Poitiers, qui, à l'instigation de Louis Arnould, offre à partir de 1910, un vaste choix de livres d'auteurs canadiens. Arnould, professeur de littérature à l'Université Laval de Montréal pendant deux ans, inaugure en 1908 à Poitiers, un cours de littérature canadienne (7). Des expériences semblables sont tentées à Nantes et à Bordeaux.

Très souvent aussi, les personnes qui s'intéressaient à la littérature canadienne s'adressaient directement, après 1883, à la bibliothèque du Haut-Commissariat où outre des brochures et ouvrages officiels, pouvaient être consultés un certain nombre d'ouvrages littéraires (8). A cela il faut ajouter la collection assez imposante d'auteurs canadiens inscrits au catalogue de la Bibliothèque Nationale. C'est ce qui permettra à plusieurs auteurs dont Rémy de Gourmont, de s'initier à la littérature canadienne. Les auteurs canadiens, surtout après le succès de Fréchette, font parvenir à plusieurs écrivains et critiques français, des copies de leurs ouvrages dans l'espoir de susciter une critique favorable. Les Français désireux de se procurer des livres canadiens en commanderont auprès des éditeurs canadiens ou directement auprès des auteurs. Le gouvernement du Québec s'empresse même de faire parvenir des caisses de livres à ceux qui lui écrivent pour s'informer de la littérature au Canada. C'est le cas de Jules Clarétie, critique au *Temps*, qui a découvert les auteurs québécois dans un kiosque du gouvernement provincial à l'exposition de 1878. Il y a aussi les achats de livres effectués sur place par les nombreux voyageurs français qui visitent le Canada. Les récits de voyages font souvent état de tels achats ou de dons provenant d'auteurs rencontrés par les visiteurs.

Ce réseau de distribution est évidemment sommaire et le livre canadien n'est accessible qu'à ceux qui en France cherchent à le connaître de façon bien spécifique. Quant aux ouvrages publiés en France même, nous en avons dénombré 52 avant 1814, certes ils sont mis en vente par le réseau de points de vente des maisons d'édition, mais leur succès est relatif. Les plus populaires d'entre eux, *La légende d'un peuple* de Fréchette par exemple, n'ont connu des tirages que de quelques milliers d'exemplaires. Certes les articles de critiques ou de comptes rendus publiés dans les journaux et périodiques, les ouvrages sur la littérature canadienne, ont contribué à informer quelques lecteurs de l'existence et d'une certaine vivacité d'un mouvement de création littéraire de langue française outre-Atlantique.

Les revues spécialisées dans les relations France-Canada ont contribué à la publicité des ouvrages d'auteurs canadiens (9). Le directeur de *Paris-Canada*, Hector

Fabre, lui-même auteur de chroniques d'une bonne tenue littéraire, s'est assuré la participation de nombreux acteurs canadiens dont les historiens Benjamin Sulte, H.R. Casgrain, le chroniqueur Arthur Buies, les romanciers Joseph Marmette, J.M. Lemoine, Faucher Saint-Maurice et plusieurs autres. On retrouve dans *Paris-Canada* l'annonce de la publication de certains ouvrages canadiens, ainsi que quelques revues critiques. Quoique de teneur littéraire très inférieures, le *Bulletin de la Canadienne* dont la vocation est essentiellement la propagande en faveur de l'émigration, ouvre ses colonnes à quelques auteurs canadiens auxquels elle fait de la publicité. Le poète William Chapman fut l'auteur favori de *La Canadienne* non seulement la revue publie-t-elle ses poèmes, mais elle organise une soirée en son honneur et lui fait décerner par l'intermédiaire de son président d'honneur Louis Herbette, la rosette d'officier de l'Instruction publique (10).

France-Canada, organe du comité France-Amérique, publié à partir d'août 1906 en supplément à *La Canadienne*, réunit plusieurs collaborateurs du monde littéraire et fait une part importante à la littérature canadienne. Emile Salome, historien et secrétaire de l'Alliance française, auteur de *La colonisation de la Nouvelle-France*, y publie une étude sur la poésie canadienne (11) alors que Louis Arnould, qui fut professeur de lettres à Montréal, y expose le plan détaillé des cours sur la littérature canadienne qu'il a inaugurés à l'Université de Poitiers (12). Mais ces revues ne traitent qu'occasionnellement de littérature. *La Revue des Deux Frances*, elle, par contre, est une revue essentiellement littéraire et d'une excellente qualité. Fondée en octobre 1897, elle sera publiée sans interruption jusqu'en juin 1899. Dirigée par Achille Steens, elle réunit des collaborateurs de grande valeur, autant au Canada qu'en France. Dans le programme, en tête du premier numéro, la direction, c'est-à-dire Steens, fixe les principaux objectifs. Le premier but de la *Revue des Deux Frances* est de diffuser les écrivains français au Canada et les autres canadiens en France : "Nous voulons confondre les deux littératures, nous voulons que le même retentissement qui accompagne en France l'éclosion d'une œuvre nouvelle d'un penseur ou d'un artiste ait son écho immédiat de l'autre côté de l'océan " (13).

Achille Steens est parfaitement conscient des ambiguïtés politiques et des différences idéologiques entre les deux pays qui risquent de faire écueil à ce noble projet :

Nous n'aurons pas à discuter ici, précise-t-il, les formes gouvernementales qu'il a plu aux deux pays, librement consultés (sic), de prendre. La monarchique Angleterre a donné quelquefois l'exemple d'une tolérance que la France républicaine n'a pas su imiter. Nous sommes les simples apôtres du progrès qui veut l'union de tous les peuples dans la paix.

Aussi la revue refuse-t-elle d'entrer dans la politique intérieure militante

d'aucun des deux pays et se place au-dessus des partis. Les signatures françaises et canadiennes qu'on y retrouve appartiennent à toutes les tendances politico-idéologiques. Parmi les collaborateurs français les plus connus, il faut citer Jules Lemaître, Sully Prudhomme, François Coppée, Tristan Bernard, Alfred Capus, Henri de Bornier, Gyp, Melchior de Vogué, Paul Bourger, Edmond Rostand, André Theuriot, Jean Richepin, Paul et Victor Margueritte, Jacques Bainville, Ferdinand Brunetière, Georges Ohnet Urbain Gohier, René Doumic, Erckmann, Victorien Sardou, Anatole France et Bernard Lazare. De la Ligue de la patrie française à la Ligue des droits de l'homme, toutes les tendances qui s'affrontent dans l'affaire Dreyfus y sont représentées, seuls les textes de Bernard Lazare en faveur de la révision traitent cependant du sujet qui divise la France (14). Parmi les Canadiens dont les textes sont reproduits par la *Revue des Deux Frances*, il convient de signaler les noms de Paul de Cazes, Benjamin Sulte, Napoléon Legendre, Pamphile LeMay, Rodolphe Brunet, Henry Desjardins, P.H. Roy, Arthur Buies, Charles Langelier et Faucher de Saint-Maurice. Les sujets les plus divers sont abordés ; la revue fait une large place au mouvement littéraire en France, à des sujets d'actualités (Achille Steens en faveur de la Révolution cubaine, Bernard Lazare sur Dreyfus. . .), au théâtre parisien (Fantasio, pseudonyme de Paul Fabre, qui signe du même pseudonyme une chronique semblable dans *Paris-Canada*) aux nouvelles canadiennes et nord-américaines, des épisodes historiques de la Nouvelle-France, à des études littéraires canadiennes et françaises et surtout à des textes littéraires, poèmes, nouvelles, et contes surtout. Il ne fait aucun doute que la revue, pendant les trois ans de son existence, a parfaitement répondu aux objectifs d'éclectisme et de qualité que lui fixait le directeur dans son article-programme. Le rayonnement qu'il en espérait a cependant fait défaut et, en France autant qu'au Canada, la *Revue des deux Frances* n'a pas réussi à s'implanter solidement. Jamais son tirage n'a pu atteindre ceux, pourtant réduits, de la *Revue des Deux-Mondes* ou de la *Revue de Paris*, ses modèles et ses concurrents.

Pendant deux ans et demi cependant, cette revue a publié une vingtaine de numéros d'une incontestable qualité qui ont contribué à faire connaître, en France, le Canada et ses écrivains. Alors que les revues se spécialisent dans les relations économiques joignent, à l'occasion, la littérature à leurs préoccupations dans le but de prouver aux émigrants potentiels que le Canada n'était pas dénué de toute culture, la *Revue des Deux Frances* a participé directement au mouvement littéraire canadien et à sa diffusion en France.

Les Français avaient cependant beaucoup d'autres sujets de préoccupation et d'intérêt, et chaque tentative en vue de faire connaître et diffuser la littérature canadienne connut tout au plus un demi succès. Ainsi en 1907, Charles abder Halden se voit-il confier par son éditeur, F.R. de Rudeval, le soin de créer et de diriger la "Bibliothèque canadienne", collection destinée à publier les ouvrages d'écrivains canadiens ou des livres traitant de sujets canadiens. Rudeval, "encouragé par les témoignages

divers", ayant conscience de "faire œuvre bonne et utile" (15), publie *l'âme solitaire* du jeune poète montréalais Albert Lozeau. Halden propose à Fréchette de publier une anthologie de son œuvre poétique et fait savoir aux auteurs canadiens qu'il est intéressé à examiner leurs manuscrits. Découragé sans doute par la faible vente du recueil de Lozeau, déçu peut-être aussi de n'avoir pas réalisé la percée espérée sur le marché canadien, l'éditeur parisien met rapidement un frein à cette tentative (16). Elle fut reprise quelques années plus tard par la revue *France-Amérique* qui fonda une collection, la "Bibliothèque France-Amérique", qui se proposait de prendre la relève de Rudeval. C'est, dans cette collection que parut chez Alcan, en 1913, *l'Histoire du Canada* de F.-X. Garneau. C'était trop tard : la guerre devait interrompre pour plusieurs années ce renouveau d'intérêt pour la publication et la diffusion d'œuvres littéraires canadiennes en France.

NOTES

1. Voir Jean-Louis Roy, E.R. Fabre ... et Jacques Portes, *La France, quelques Français et le Canada, 1850-1870*.
2. Edouard-Raymond Fabre, maire de Montréal pendant plusieurs années, est le père d'Hector Fabre, qui sera le premier Haut-Commissaire du Canada en France et de Mgr. E.-Charles Fabre, premier archevêque de Montréal. Sa fille épouse le futur premier ministre et père de la confédération, G.-Etienne Cartier.
3. Voir H. Masson, *Joseph Masson dernier seigneur de Terrebonne, 1791-1847, Montréal, 1972, p. 238*.
4. Jean-Charles Taché, *Esquisse du Canada considéré sous le point de vue économiste*.
5. Il est l'auteur de plusieurs opuscules de propagande en faveur de l'émigration au Canada.
6. Benjamin Sulte, *Le Canada en Europe*, p. 39. Sulte invite le libraire montréalais à faire une sélection et à "se borner à n'envoyer en France que nos meilleurs ouvrages". C'est d'ailleurs à partir de cette année que des comptes rendus et des analyses critiques commencent à paraître, de temps à autres, dans les journaux revues et périodiques français.
7. "Mais notre bibliothèque universitaire a mis tellement de mois à se procurer au Canada les volumes de poésie épique, qui n'existent d'ailleurs, pas plus que les volumes lyriques, dans aucune des bibliothèques universitaires de France, que

j'ai dû à mon grand regret, inverser les termes, et commencer par la poésie lyrique dont je possédais les volumes dans ma bibliothèque, pour finir par l'épopée".
Louis Arnould, "La poésie canadienne et l'enseignement supérieur français",
France-Canada, supplément à **La Canadienne**, 9^{ème} année, n^o 6, juin 1911, p.65.

8. *Plusieurs livres de la Bibliothèque du Centre Culturel Canadien de Paris proviennent du fond du Haut-Commissariat.*
9. *On trouve dans **Paris-Canada** la publicité de la maison de librairie Fabre et Cravel.*
10. **La Canadienne** *organise quelques soirées de poésie canadienne dont celle qui eut lieu le 29 août 1908 à la Sorbonne avec la collaboration de la **Revue des poètes** de Charles de Ribier.*
11. *Emile Salone, "Les poètes canadiens et les deux Frances"; **France-Canada**, janvier 1911, p.1.*
12. *Louis Arnould "La poésie canadienne et l'enseignement supérieur français", dans **France-Canada**, supplément à **La Canadienne**, 9^e année, n^o 6, juin 1911, p.65.*
13. **Revue des Deux Frances**, n^o 1, octobre 1897.
14. *Dans le même numéro (n^o 4, janvier 1898) où B. Lazare publie "Le procès du capitaine Dreyfus", H. Rouhault de Fleury signe un article sur "La Basilique du Sacré-Cœur" et Léon Lidieu une apologie du nationalisme: "Anniversaire de victoires" !*
15. *Charles ab der Halden à Louis Fréchette, 10 février 1907, fonds Louis Fréchette, A.P.C.*
16. *L'enthousiasme d'Halden se refroidit peut-être à la suite de l'accueil très réservé que l'on fit au Canada à ses **Nouvelles Etudes de littérature canadienne** dans lesquelles il faisait un long éloge du pamphlétaire anticlérical Arthur Buies.*

JOSEPH QUESNEL : QUELQUES VERS INEDITS OU INACCESSIBLES

Par Jean MARMIER

Université de Rennes

Ecrivain minime sinon tout à fait "minuscule" (1) Joseph Quesnel, commerçant malouin amené au Canada en 1779 par la fortune de mer, attire de plus en plus la loupe des historiens de la littérature, outre-Atlantique, tandis qu'il reste parfaitement inconnu dans sa patrie d'origine. L'auteur dramatique, chez lui, avec *Les Républicains français*, *l'Anglomanie*, *Colas et Colinette*, intéressera toujours davantage que le poète, qui a cependant laissé assez de vers pour emplir un juste volume. On laisse espérer la publication de ses œuvres complètes (2). En attendant, nous livrons de lui quelques bribes inédites, ou dont le sort n'est guère meilleur. Il a rimé de menues confidences teintées d'humour, parfois tournées en couplets badins ; des réflexions de moraliste admirateur de Boileau ; des pièces d'actualité politique (3).

A la seconde catégorie appartient le dizain suivant, apostrophe *Contre le Jeu*, classique par sa rhétorique comme par sa versification. La banalité du trait final s'explique : le jeu n'avait rien d'un fléau national au Canada.

Du temps si précieux dévorateur futile,
Des plaisirs de l'esprit substitut puérile (*sic*),
Stérile amusement, où l'âme s'amoindrit,
Où rien ne plaît au cœur, ni ne parle à l'esprit ;
Vaine occupation des têtes sans étoffe,
Maudite invention qu'à bon droit j'apostrophe,
Où plus d'une vertu fit trop souvent faux bond ;
Toi, qui sais transformer une dupe en fripon ;
Stimulant dangereux qui flatte (*sic*) l'avarice,
Triste Jeu, qu'es-tu donc, si tu n'es pas un Vice ? (4).

Souvenirs aussi des divertissements d'Ancien Régime, ces trois "portraits" épigrammatiques :

1. Il parle peu ; l'on croit qu'il pense . . .
Ah ! quel heureux trait de prudence !
2. Moitié Bourgeois, moitié Manant,
Il vit en gentilhomme et parle en paysan.
3. Militaire, Arpenteur, Commerçant, Maquignon,
Il a quatre métiers, et n'en a pas un bon (5).

De la troisième catégorie relèvent des pièces moins anodines publiées dans le journal *Le Canadien* en 1806-1807, et dont certaines n'ont pas revu le jour depuis, sinon par fragments. L'attitude politique de Quesnel comporte la dualité qui se retrouve en général chez les Canadiens cultivés de ce temps - où le mot "Canadien" désigne les francophones : loyalisme envers la couronne britannique, accru par l'anarchie et la tyrannie dont la France offrait le spectacle : vigilance pour le maintien du caractère national, face aux visées assimilatrices nourries par le "parti anglais" des marchands, et aux visées annexionnistes américaines. C'est à tort qu'on a prêté à Quesnel un dithyrambe inspiré par la victoire de Nelson à Trafalgar ("Fiers Anglois, l'amour me convie / A chanter votre auguste nom . . .") (6). Il a certes paraphrasé en français le *Rule Britannia*, il a célébré la paix garantie au Canada par l'Angleterre dans l'*Hymne des bons Canadiens, A la Paix. Pour janvier 1807* :

Fille des cieux, aimable Paix,
 Qui sur ces bords a fixé ton empire, (sic)
 A nos désirs daignes sourire, (sic)
 Et ne t'en éloignes jamais, (sic)
 A l'abri jusqu'ici des fureurs que Bellone
 Exerce par tout l'Univers,
 Sous l'aile d'Albion, sous les lois qu'elle donne,
 Nous jouissons de cent bienfaits divers.
 Fortunés habitants, chantons dans nos concerts
 La Dêité qui les couronne :
 Fille des cieux, aimable Paix,
 Qui sur ces bords a fixé ton empire,
 A nos désirs daignes sourire,
 Et ne t'en éloignes jamais. (7).

Mais plus souvent il a défendu d'une plume caustique le droit des Canadiens à vivre à leur manière, dans leur langue, avec la liberté que le régime anglais leur assurait théoriquement. La piquante épigramme des *Moissonneurs*, assez connue, met en relief, déjà, l'inégalité économique, puisque, sur le même champ, le Français glane et l'Anglais moissonne (8). Une chanson, sur l'air de *Yankee Doodle*, prend la défense de la langue française, et mène à une conclusion mi-narquoise, mi-menaçante :

Plus de François,
 Parlez Anglois,
 Puisqu'on l'exige ;
 C'est un abus
 Qu'Anglicanus
 Veut qu'on corrige.
 Car, qui ne le parlera,
 Tant pis pour lui ce sera,

Et pour qui ne le pourra,
Tant pis encor vous dis-je.

Au Canadien
Ne sert de rien
De s'en défendre,
Que ces conquies
Chez les Yankis
Aillent l'apprendre :
Celui qui ne l'apprendra,
Mauvais citoyen sera,
Et pour tel on le pendra,
Si l'on a le droit de pendre.

En vrais Anglois
Instruisez-les,
Peuple fidèle ;
Dans nos leçons
Vous proposons
Pour vrai modèle :
Et qui se révoltera
Aaron Burr le punira,
Car jamais cet homme-là
Ne fit grâce au rebelle.

Obéissons,
Amis, marchons
En Amérique ;
Chez ces lurons
Nous apprendrons
La politique :
Hé, puis quand on la saura,
Yankee Doodle on chantera,
Après quoi l'on s'écriera
Vive la République ! (9)

Quesnel se montrait d'autant plus chatouilleux qu'on le prenait parfois à partie en sa qualité de Français, comme le montre une de ses pièces les mieux tournées, *L'Anti-François* (10). Dans le même esprit, il polémiqua contre "l'apothicaire Racy", éditeur anglais du *Quebec Mercury*, qui attaquait les Canadiens-français. Si "l'effet connu du Mercure / Est douloureux mais puissant . . ." (11), les efforts du *Mercury* resteront vains. Une autre épigramme-calembour assez puérile, mais plus amère qu'il n'y paraît, s'explique par le refus, de la part du même journal, d'insérer

une réponse à sa campagne dénigrante : les protestataires, dont Quesnel était proche, avaient dénoncé l'absence de vraie liberté de la presse, et fondé pour s'exprimer *Le Canadien*. L'épigramme met en scène un rustre qui bouscule tout le monde pour pénétrer dans l'église comble : "J'avons-ti pas la liberté d'la presse !" s'exclame-t-il en guise d'excuse (12).

Surtout, soulevé par une indignation maîtrisée, qui perce à travers le pathos d'époque, Quesnel imagina le *Discours de Simon L'atresse, au lit de la mort*, trop long pour être reproduit *in extenso*. Ce jeune homme avait été tué en 1807 par un soldat du "press-gang" qui prétendait l'enrôler dans la marine. Il était orphelin de père et soutien de famille. Le commandant du navire anglais avait levé l'ancre sans livrer le coupable. Dans le *Discours*, la noblesse de sentiments de Simon exclut la haine : il se résigne, et plaint surtout sa mère :

De l'Auteur de ma vie adorant les décrets,
Puisqu'il faut la quitter, j'y souscris sans regrets ;
Mais je te laisse seule, ô mère respectable ! . . .

Il conclut néanmoins sur un appel trahissant la révolte intérieure qui veut s'effacer derrière le loyalisme :

O George ! Roi pieux, Monarque juste et bon,
Que de forfaits divers on commet en ton nom ! (13)

Quesnel s'était naturalisé du fond du cœur, au point de représenter parfaitement, et d'exprimer aussi bien que le lui permettait un talent limité, mais estimable, le nationalisme canadien, au seul sens que revêtait et pouvait revêtir cette formule à son époque.

NOTES

1. Aug. Viatte, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, p. 59-60.
2. *Procurée par M. John Hare.*
3. *Quelques poèmes ont été publiés par James Huston dans le Répertoire national. Un recueil partiel, d'après le manuscrit de la Lande Collection, a paru par les soins de M. Gnarowski : Selected Poems and Songs . . . 1970.*
4. *Copie manuscrite dans Ma Saberdache de Jacques Viger (Saberdache rouge)*

vol. P, p. 31), aux Archives du Séminaire de Québec. Texte repris dans la **Bibliothèque canadienne** selon L. Laperrière, **Bio-bibliographie de Joseph Quesnel, le "Père des Amours"**, p. 25 (Montréal, 1943 ; inédit ; microfilm de la Bibliothèque de la Législature du Québec).

5. "Distiques-portraits", inédits. **Saberdache**, p. 150.

6. Attribuée à Quesnel par L. Laperrière, **op. cit.**, p. 42. Mais la pièce, non recueillie par J. Viger, ni dans la collection Landè, a paru sans signature dans **La Gazette de Québec** du 17-1-1799, et ensuite dans le **Répertoire national** (ed. 1893, t. I, p. 72). Sér. Marion l'attribue à "un scribe anonyme" (**Les Lettres canadiennes d'autrefois**, t. I, p. 136), et Jeanne d'Arc Lortie à Labadie (**La Poésie nationaliste au Canada français, 1806-1867**), p. 129. Inversement la fameuse adaptation du **God save the King**, "Grand Dieu pour George Trois . . .", dont l'auteur est Labadie, se trouve dans la **Saberdache** parmi les poèmes de Quesnel, p. 149.

7. **Saberdache**, p. 63. **Le Canadien**, 17-1-1807. Partiellement cité par J. d'Arc Lortie, **op. cit.**, p. 143.

8. Citée par J. d'Arc Lortie, p. 142 ; par John Hare, article "Poèmes divers" de Quesnel dans le **Dictionnaire des Oeuvres littéraires du Québec**, t. I, p. 596.

9. **Saberdache**, p. 64. **Le Canadien**, 10-1-1807. Cité partiellement par J. d'Arc Lortie, p. 413. **Anglicanus** désigne le "parti anglais" avec peut être une allusion personnelle obscure. Aaron Burr, compagnon de Washington, puis brouillé avec lui tua Hamilton en duel en 1804.

10. **Selected Poems**, éd. Gnarowski, p. 35.

11. **Saberdache**, p. 21, 23.

12. **Saberdache**, p. 63. Voir le numéro I du **Canadien**, 22-1-1806.

13. **Saberdache**, p. 32.

APPENDICE.

Les biographes de Quesnel continuent à le faire naître en 1749, date pourtant peu vraisemblable, malgré une rectification due sans doute à M. John Hare dans le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*.

Voici l'acte de baptême extrait du Registre des Baptêmes et Sépultures de Saint-Malo pour l'année 1746, f^o 81 (Archives d'Ille-et-Vilaine) :

"Joseph Quesnel fils du sieur Isaac Quesnel et de dlle pélagie Jeanne Marguerite Duguen son épouse, né le quinze novembre 1746 et baptisé le même jour par moy soussé. le parrain a été le sieur Joseph Quesnel sieur de la Rivaudais et la mareine dlle Marguerite Duguen qui ont signé et le père.

(signé) Marguerite Duguen Joseph Quesnel I. Quesnel
N.F. Goujon ptre baptisavi"

A FREE PRESS AT THE BATTLE FRONT, THE "MAPLE LEAF" IN CAEN 1944

par R.L. BENNETT
Université de Caen

"If you've ever thought of starting an army newspaper in a devastated town a few miles behind the front line, think twice" (1) was the lead sentence of an introductory article in the first edition of *The Maple Leaf*, a Canadian Army newspaper published in Caen, France, on July 27, 1944. The journalist's words may have been meant as a light-hearted admonition to possible rivals or imitators but the circumstances in which they were printed were deadly serious. On that date, the city of Caen was indeed devastated and the front line of the Battle of Normandy was barely five miles from the printing press. For the start of a new enterprise, conditions could hardly have been worse.

Included among the objectives of the Allied landing forces on June 6, 1944 (D-Day) but taken only in the second week of July, Caen had undergone such destructive aerial and naval bombardments and artillery barrages that only about one quarter of its pre-war buildings were still standing. Its supplies of water, electricity, gas and food were completely disrupted. Whether by death or forced evacuation, its inhabitants were reduced in number to fewer than ten percent of the pre-war population of 61,000. The enduring memory held by civilian and military witnesses of Caen in July, 1944, is one of ruin, rubble, dust, death and decay (2).

Less than five miles southward, the battle front of the 2nd and 3rd Canadian Infantry Divisions lay along a wavering line between Bourguébus and Saint-André-sur-Orne. It had taken seven weeks to reach that line, some fifteen miles inland from the landing beaches of D-Day, but at last there were signs that the crowded Normandy bridgehead was about to expand. On July 27, General B.L. Montgomery, Commander-in-Chief of the Allied 21st Army Group, issued a directive to General H.D.G. Crerar, Commander of the 1st Canadian Army. It included the following statements :

As a result of having got the bottleneck of Caen behind us and having gained a good bridgehead beyond it, the enemy has brought a very powerful force across to the east of the Orne to oppose our further advance southwards in the direction of Falaise. He is so strong there now that any large scale operations by us in that area are definitely unlikely to succeed, if we attempted them we would merely play into the enemy's hands, and we would not be helping on (*sic*) our operations on the western flank. . . . The present period is a critical and important time. The summer is drawing on and we have not many more months of good campaigning weather ; there is still much to be done The armies have been fighting "for position" during the past weeks. We have come through that period successfully and have gained the

positions are wanted . . . The armies on the eastern flank must now keep up the pressure in the Caen area (3).

According to a Canadian military historian :

The whole of the available Canadian force was now in Normandy . . . The 4th Division now confronted the enemy immediately east of the great road to Falaise, in the area Four-Bourguébus. Between the road and the Orne the 2nd Division held the line. Great events were impending on this front (4).

That same day, a "blessed event" took place in the ruins of Caen, the birth of the France edition of *The Maple Leaf*, a newspaper for Canadian troops. It may not have been one of the great events anticipated by General Montgomery, but for General Crerar, who had observed the popular success of an earlier edition in the Italian combat zone, it represented the accomplishment of a difficult task that he had had assigned to Number 3 Canadian Public Relations Group under the command of Lt-Colonel Richard S. Malone, an officer with previous newspaper experience in both Canada and Italy (5). His assessment of the viability of the new project was expressed in a commemorative booklet published after the Battle of Normandy.

There are many ways of starting a newspaper but the simplest is to move in an editorial crew and publish in a plant that is already functioning, using local press people and labour. When Caen was reached this was impossible. The town had received a terrific battering from Allied and German artillery and half the buildings were in ruins from heavy RAF bombing. Members of the French civilian press were beneath the rubble. The collaborationist members of the newspaper had fled with the enemy. The city's electrical facilities were completely destroyed and shrapnel had ripped through press cylinders, linotype machines and other equipment. The outlook for *The Maple Leaf* in Caen was a bit on the grim side (6).

Despite these obstacles, Volume 1, Number 1 of the France edition of *The Maple Leaf* appeared in Caen on July 27, 1944, introduced to its readers by its Editor-in-Chief in a signed editorial under the heading "Le Maple Leaf Encore " :

The Maple Leaf makes its bow to Canadian troops in France. This is the second appearance of a Canadian Army newspaper published in Europe. The birth place of the first Maple Leaf was on Presse il Mattino in Naples last winter. . . .

Quite frankly we were rather surprised when General Crerar told us that we

were to start cracking again on a France edition the minute a "liberated" press came our way. We rather imagined after the pangs of the Italian birth that they had just about "had" us. . .

But here we are, the Maple Leaf sign is hanging up in front of *La Presse Caennaise* and the baby is all set to go to bed. We think we have these French presses and lino types sized up O.K., but to be on the safe side will hack along on a three times a week basis for a bit before hotting it up to a daily. The circulation department may take a few days to figure out just where everyone is over here, so have a little patience - then if your copy doesn't come - scream. It's for free and it's your paper.

The day we got into CAEN(*sic*), les boches persisted in chucking shells and shrapnel into our joint, one morning we woke up to find our editorial office missing, the next day two of the linos copped it and also the automatic flat bed. Then it seemed that we had to produce a dose of "triphase 220 volts AC 45 chevaux vapeurs" from some place. At this stage we let out a scream for Jock McLean and Spike Birmingham and Daddy Storms. They produced the necessary juse électrique (*sic*) just like it was nothin'. Many thanks to them and in particular Maj. C. Wrenshall and his crew who carried out the electrical work.

The people back home say they will take care of all these financial encumbrance things. The Canadian newspapers and C.P. will give us a hand in sending over Canadian news and comic strips, etc. Old Maestro MacFarlane of il Giornal Canadense in Rome says he will loosen up on the corner he has of the pin up girl pictures . . . But there is a little matter of a side bet we have with Mac in Italy however which we hope he hasn't forgotten : it's about which edition of the Maple Leaf is going to publish the first copy in Berlin when Dr. Geobel's (*sic*) press *Volkischer Beobachter* gets "liberated" (7).

Appointed at the very beginning first as Acting Editor and, later as Managing Editor, was Captain Seth Halton, who also was to mark the occasion with a special article entitled "Troubles, Hopes, Thanks" :

If you've ever thought of starting an army newspaper in a devastated town a few miles from the front line, think twice. Even if everybody in the army is pitching on your side and pitching well, think twice.

Rollers were missing on our rotary press and some Fritzie's filled the ink trough with glass. We fixed that. There was no power for any of the machines but Engineering experts of the Canadian Army overseas fixed that.

They turned Major C. Wrenshall loose, and Maj. Wrenshall got a flock of 10 Fd. Park Company boys to set us up.

Now we're set and though it may take some plugging we be (*sic*) turning out a daily paper any day or week now.

Maj. Herry Hyde, who installed some of Toronto's printing presses, gave us a big and willing hand. So has every army outfit whom we've asked for help.

The postal boys are giving our circulation department full time cooperation in getting The Maple Leaf to the front, and fast. Printing and stationery are digging up paper supplies, and that's a tough one. For the first editions we are borrowing, trading, begging and praying and if the price of looting weren't two years in a barred slit-trench, we'd be stealing.

War correspondents who get paid to write about us are writing for us, and all their work hasn't got a byline. We'll have more news from Canada, more every-thing when C.P. news service reaches us. Next edition, we hope.

To Jam Cook, who writes about us for Sifton papers, two eggs for breakfast! Jam is a first class newspaperman and he hasn't beefed yet at being practically conscripted for our first few editions.

Well, these things got fixed, and two days ago we got a staff of lino men, compositors, mailing room lads and what-not. It was tough waiting for them. They were held up off shore for three days and we couldn't even test the machines until they arrived. And when we did get around to testing, the machines were damawful. They've been bombed, tinkered with, sabotaged. But eventually they worked.

Little things, like scarcity of type and shortage of staff and language difficulties and air raids, we've sweated out. We'll be doing lots more perspiring and no mean bit of cussing. But with Volume 1, Number 1, the worst is over. From here on it's your paper (8).

Technical problems, including the shortage of newsprint, were recalled thirty years later by the Edito-in-Chief :

We had no trained newspapermen available, so we simply had to take boys out of the ranks and teach them the job. Our big problem was in casting stereo plates and running the press. An army jeep driver, by the name of Strokes, who had worked in the railroad shops before the war and knew something about metal

took on the job of stereotyping. His first few efforts were very bad. A sergeant named Losty and a French Canadian boy we called "Frenchie" undertook to run the presses. Having a little knowledge myself, I gave them a hand but we had great troubles. There was a great deal of broken glass in the ink fonts, due to the fact that the building had been hit several times by mortar bombs and we had great problems in threading the press properly at first. The folder kept chopping the papers in half, till we found our mistake. All the electricity in Caen, of course, had been destroyed so I arranged to bring a large electric generator from England on a tank transporter, which the engineers got operating within 48 hours. This supplied power for the plant and we were also able to give some electrical power for the local hospital, etc. . . . At that time, the Germans still occupied Vaucelles and kept firing mortar bombs into the town for the first few days that we were publishing. There was no newsprint immediately available but a local resident told us it was kept in a warehouse across the river in Vaucelles. One of my younger officers, Lt. Doug Smith, took an army truck and in some way was able to cross the river and locate the warehouse.

There were several shots through the windshield of the truck when he returned. I had to get news for *The Maple Leaf* from a number of the war correspondents, who were with my PR group and also from Canadian Press News Agency via London. In addition, I had a wireless set net into an AP news Agency broadcast out of Spain and pirated their news also for the first week or two (9).

It these numerous obstacles stood in the way of the publication of a Canadian Army newspaper in Caen in late July, 1944, and if, once publication had finally started, there was strong doubt that the newspaper would thereafter be printed on a regular daily basis, two questions come to mind. Why was this project adopted and the effort so resolutely maintained ? Did the printed product justify the effort ?

To answer the first question is to recall facts and to make suppositions. According to the former Managing Editor of the Italy edition of *The Maple Leaf*, J.D. Macfarlane, Canadian troops in Italy wanted to know how the battle was going elsewhere, what the news was on their own front and what was happening at home. At the beginning of 1944 they needed a newspaper :

Colonel Ralston, then Minister of National Defence, was visiting his men in Italy at the time. On realizing this need he instructed the ADPR to get busy. "I'll fix up the money and things at home, but get a paper started at once", he said . . . The Canadians hadn't been in Normandy long after their historic part in the D-Day landings when General Crerar gave the word go on a France edition of the *Maple Leaf* (10).

Uttered by a general officer, the word "go" is certainly to be interpreted as a command but it is not clear, in this case, whether General Crerar was initiating an order or approving a request. In any case, it seems that some of the impetus came from the troops who "... wanted to know the news. They were cut off from their daily newspapers and radios back in England" (11). The Editor-in-Chief relates another incentive :

I had a bet with the American forces that we would get a newspaper in production before they were able to produce one in Cherbourg. ... We beat the Americans by three or four days (12).

That the production of a battlefield newspaper be assigned to an Army Public Relations Group or that such a group be formed for the purpose is not surprising. What is surprising in the circumstances is to discover in this hastily edited and printed publication how carefully it informed its readers about "relations with the public", i.e. defining appropriate attitudes to adopt towards non-Canadians, be they French civilians or officials or enemy soldiers or prisoners of war. On these subjects editorials and articles are so perceptively written that it is difficult to escape the conclusion that "public relations" was one of the objectives of this hazardous enterprise. To "boost the troops' morale" is necessarily the purpose of entertainment shows, movies and magazines in the Army and it may be assumed that *The Maple Leaf* was created for this purpose too. Some veterans have suggested that in the very restricted space behind the static front in the bridge-head, there was time to read and that *The Maple Leaf*, if not created for the purpose, certainly helped to kill time in the slit trenches and reserve positions.

Regardless of the Variety of possible reasons for the creation of *The Maple Leaf* in these unfavourable circumstances, there seems to be no doubt that the newspaper was wanted and "avidly read" (13). The second question is of more interest to readers thirty-five years later : was this English-language publication, comprising thirty-four issues, from July 27, 1944, to September 9, 1944, worth the time, effort and money spent ? Obviously, the answer to this question can lie only in the mind of the reader, whether in 1944 or in 1979, but it does require a thorough examination of the form and contents of the Caen edition of *The Maple Leaf* as both a battlefield military organ and a Canadian newspaper.

For a reader of the European press of 1944 the Caen edition of *The Maple Leaf* holds many surprises. Printed on four pages, each measuring 30 cm. x 46 cm. and composed of five columns, the newspaper started to appear daily (Sundays excepted) with Number 5, only ten days after publication of Number 1, a remarkable achievement considering the difficulties enumerated earlier. Within that short period, clarity of printing and photo reproduction were improved immensely and, in appearance, the printed product left little to be desired.

Although it may be classified as a military or wartime newspaper, *The Maple Leaf* cannot be dismissed as a "propaganda sheet", whether one uses the standards of the local press at the time or not. In its news stories, editorials or feature articles, the tone is calm, disciplined, non-vindictive, objective and, at times, understated. The reader of its editorials never feels "bombarded", day after day, by one single theme in exaggerated language, as if a war of words was being waged against the enemy. Only on two occasions does the editorial column appear to have been "loaned" to an official voice, that of General Montgomery (N^o. 11 : "A Message from Monty" and N^o. 19 "The End in Sight"). Otherwise, one has no impression of reading the same message from the same source ; on a wide variety of topics, the editorials are characterized by informed and independent thinking.

Similarly, although the masthead carries the line "Contents Passed by Censor - May be Mailed Home", it is difficult to detect signs of external control or suppression of controversial material or military information unless, of course, one is seeking the exact position of a particular regiment on a given day. In an early issue it is explained that "... for security reasons the censor will only let us tell about certain outfits at certain times" (14). There appears to be no "cover-up" in its pages concerning battlefield casualties, whether in general (figures and sources are given) or in particular (names and ranks are identified). Certain articles relate recent engagements on the Normandy front and, even if their purpose is to recognize and feature the rôle played by one Canadian regiment or another, the cost in casualties is not concealed. From the home front, reports are numerous and thorough enough to cover the "bad" news as well as the "good". Often, during the first weeks of publication, *The Maple Leaf's* readers are invited to make their complaints known by sending letters to the editor.

More specifically, in form and content, this battlefield daily resembles a regular "home town" or even "big city" newspaper of the period. Under the banner "For Canadian Troops - THE MAPLE LEAF - France Edition" the front page carries international news stories, from many sources, and headlines which vary in size, depending on the importance of the stories. Combat on the many world fronts is the principal topic of these reports but not exclusively : the front page of every issue carries news from Canada (politics, economics, housing, education, labour, agriculture, crime), often provided by the Canadian Press News Service, or from other countries, which was provided by international news correspondents (15). No issue is without one or two photographs or a map on its front page : most often, the photographs reflect what the soldier's life was in Normandy and the maps illustrate the military situation in Europe. Limited in size but extensive in coverage, the front page is very informative and hardly suffers in comparison to professional publications in Europe at the time.

Page two of *The Maple Leaf* displays its masthead, which was modified twice during its stay in Caen (16) and, immediately below, in every issue, presents

an editorial printed on two columns. Only the first one (N^o .1 : "Le Maple Leaf Encore") is signed (R.S.M.) but it may be assumed that subsequent editorials were written by either the Editor-in-Chief, Richard S. Malone, or the Managing Editor, Seth Halton. As noted earlier, two of General Montgomery's messages were printed in this space. The contents of these daily editorials will be considered in later paragraphs. Also appearing regularly on this page are cartoons drawn by Les Callan, under the title "Monty and Johnny", "Bing" Coughlin, under the heading "This Army", and L.E. Weekes. Amusing, perceptive and sometimes sardonic, these sketches may not be interpreted as "political cartoons", critical of public figures or institutions ; nor may they be considered as propaganda weapons aimed at the enemy. Les Callan's work seems to have been done on the scene because, in most cases, it is a faithful and humorous reflection of conditions in the Lower Normandy countryside. "Bing" Coughlin's drawings constitute a broader commentary on the soldier's life and seem to be borrowed from earlier Italy editions ; they are not identifiable as illustrations of the Normandy front. Cartoons by L.E. Weeks are too few in number to allow comment (17). The remainder of page two is composed of feature articles or "human interest" stories, i.e., on subjects which range from accounts of the rôles of various Canadian regiments (VIIIth Recce, Chaudière, Regina Rifles) or Allied units (Belgian, Dutch, Polish) in recent operations to stories of French Resistance activities to a series of opinion polls conducted among the troops and signed "Tom Peep". This page occasionally carries news reports, as well.

For some readers, the most attractive aspect, if not the most appreciated, of page three of *The Maple Leaf* is the daily appearance of one or more "cheesecake" photos. From the first issue on, the soldier's eye is attracted by the photograph of a pin-up girl and, judging from comments in the columns, these pictures were actually pinned up in slit trenches, at least until the stalemate of combat near Caen became a break-out from Lower Normandy. The suddenness of the latter may explain the disappearance of these "paper dolls" from the last ten issues of the newspaper. The lightning-like advance allowed little time or place for pinning them up. Page three is also where the reader finds news from the home front and, although such may now be forgotten, this term included two countries at the time, Canada and Great Britain. Thousands of Canadian soldiers, before landing in Europe, had spent several years in England or Scotland and many had formed close family ties there. In early issues of *The Maple Leaf*, news items from these countries seem as important, if not more so, in printed space, as news from across the Atlantic. To quench the different thirsts, a broad variety of small news bulletins from countless sources were printed under "Home Brew", for Canada, and "Mild and Bitter", for the British Isles, from Number 1 through the last issue. In these columns, the reader might easily find what was happening in Pugwash, Nova Scotia or Prestonpans, Scotland. In later issues, as the precarious bridge-head expanded and finally burst open, the proportion of Canadian news in these columns grew greater. Distant Canada drew closer, became more real, as is evident in other articles on page three. "Feature Stories" or "Inside Reports" on local

developments (regimental, engagements, the "re-awakening" of Caen, the arrival of C.W.A.C.s and nursing sisters, honours lists, Civil Affairs Branch, the re-opening of some seaside resorts) began, in late August to make room for articles on the present and future in Canada. Prospects of post-war careers and benefits for ex-servicemen began to appear on this page, as a sense of early victory developed and with it, the nearer prospect of return to the homeland.

Today's daily newspapers usually reserve the last page or pages for an entertainment section ; so did *The Maple Leaf* in Caen in 1944. At least a quarter of page four's columns are on sports, in the form of columns written by Al Vickery and Ted Reeve or lists of results and league standings, particularly for professional baseball in North America. As summer came to an end, readers could find predictions for the World Series of baseball and the forthcoming National Hockey League season. Noteworthy, however is the fact that Ted Reeve did not limit all his articles to sports : many were reports on daily life in the battle zone on the flat lands between Caen and Falaise. Cartoons appear again on this page, either by "Bing" Coughlin and reproduced from the Italy edition or by an unidentifiable internationally syndicated cartoonist on subjects ranging from the Pacific theatre of war to "civvy street" at home. Identifiable by today's readers are the still popular comic strips "Dagwood" by Chic Young (Nos.1 to 9) and "Li'l Abner" by Al Capp (Nos. 12 to 34). Amusement is also provided in a regular column entitled "Shootin' the Breeze" by "Listenin' Luke", who delivers a monologue in the vernacular on his problems as an army cook with the men who line up for his "chow". Something of a home-spun philosopher, "Listenin' Luke" also has an attentive ear for his soldiers' comments and anecdotes and in this way, even if the level of his humour is not consistent, he gives today's reader an insight into the infantryman's preoccupations. Good examples of this are to be found in the first few issues (Nos. 2 and 3), where boredom and restlessness are evident in the confined space of the bridge-head, and in one of the last issues (No. 29), where the complaint has become "always on the move" ! The literary talents of *The Maple Leaf's* readers were also encouraged on this page. For four successive Saturdays, starting with Number 16, a weekly column for "Rhyming Canucks" was printed under the heading "From Bad to Verse" and each included three or four signed poems, of varying length, some serious or sentimental others humorous, in the barrack-room tradition. Finally, for further diversion, the daily schedule of A.E.F. radio broadcasts was available in almost every issue.

The last page was not given exclusively to entertainment, however : here were printed, as well, news bulletins and analyses, summaries of articles which had appeared in New-York and London newspapers, mostly on Canadian and American affairs, or feature stories over the by-line "From the Italy Maple Leaf". Interestingly, the proportion of this news-and-views section to the entertainment section grew considerably

after the closing of the Falaise pocket at Trun-Chambois and as the troops turned northward to advance through Upper Normandy and Picardy.

The preceding summary of the form and content of the *Caen Maple Leaf*, presented mainly in terms of quantity, size or proportions, might perhaps overemphasize the journalistic abilities of its editors and staff over a seven week period of time. In these four pages, published thirty-four times, they did achieve their objective of informing and entertaining the troops but, perhaps, unwittingly, they were also creating a printed document that would disclose other meanings to other readers at another time. By this, it is meant that the *Caen Maple Leaf* reveals in its editorials, articles and "between the lines" certain characteristics that clearly identify it as a Canadian production, on foreign soil, at a time when the seventy-seven year old country was still... lamenting its modesty, decrying its inferiority complex, and asking itself quite audibly why it was so timid about raising its voice" (18). In addition, despite the brevity of this edition's life span, the period during which it existed was very important in the Second World War, i.e., the early months of the "second front" in Europe. Today, therefore, this newspaper serves as a chronicle, albeit an incomplete and imperfect one, of non-strategic aspects of the decisive days between the standstill in the area of Caen and the victorious rush towards the Scheldt estuary in Holland.

In 1944, lacking a national flag, these editor-soldiers chose as the title of their federal government was to adopt more than twenty years later as Canada's flag. The fact that *The Maple Leaf* was read by thousands of men and women from every province of the Dominion is thought to have had some influence on their Parliament's choice in 1965 (19).

Canada's military history is recalled from time to time, particularly the rôle played by the soldiers' fathers against the same enemy, in the same country during the First World War. For example, in Number 7, the main news story on the front page, under the headline "Large Canadian Attack Launched", starts with this paragraph :

Mere minutes from the 26th anniversary of German General Ludendorff "blackest day in the history of the German army" -- when the old Canadian corps spearheaded through at Amiens in 1918, Canada's First Canadian Army with British troops under command, landed a solar plexis punch on the Hun pivot position south of Caen.

In an editorial a week later (No.13 : "The Canadian Stature"), this idea of national continuity is clearly expressed :

"The Dominion of Canada has reached full stature among the great nations of the world." The Evening Standard of London pays tribute in commenting last

week on the expansion of Canadian forces in France to the status of a powerful national army. "It is difficult", the Standard says, "to recount our debt to Canada : harder still to express our gratitude. The heroism of her troops in the last war is legendary ; her present sons their worthy successors . . . Now, on the anniversary of the decisive onslaught launched by their fathers at Amiens against the Kaiser's armies, they are entering into their heritage."

Similarly , in number 31, under the headline "Vimy Taken Without Fight: Famed Memorial Intact", a special dispatch evokes the significance of this Canadian shrine on French soil :

.... The famous Vimy memorial, on the ridge where so many Canadians fought and died in the Great War, was found undamaged. . . . Vimy this time fell to troops of the Second British Army, whose commander was congratulated by Lt. Gen. Crerar. His reply described its capture, along with that of Dieppe, as a "great day for Canada".

Also evocative of World War I is the frequent use of the short epithet "Hun" in *The Maple Leaf's* headlines and stories. It may have allowed the editors more printing space on their restricted pages but it is definitely a word that belongs to the vocabulary of 1914-1918, rather than 1939-1945.

Of more recent date, the predominantly Canadian raid on Dieppe in August, 1942, is recalled for its historic and national significance. On September 2, 1944, the main story on the first page appears under the headline "Canadians Come Back to Dieppe Battleground, Settle Old Score" :

A two-year old score was settled between Canadians and Germans yesterday, when regiments who were at Dieppe two years ago took the town. Recce elements first entered, followed by Essex Scottish, Royal Hamilton Light Infantry and Royal Regiment of Canada. All other regiments of 2 Division that took part in the 1942 operation also are approaching the city . . . The comrades who did not return from the Dieppe show in 1942 have been avenged.

The significance of the event is stressed in at least four other articles but a slightly different interpretation appears in the excerpts from *The Evening Standard* that constitute the editorial in Number 13 :

. . . They are not avenging Dieppe, where they bore the heaviest burden of a brave experience. They are exploiting the experience of Dieppe with the skill, tenacity and the shining courage of a great and grand people.

As if an indication that Canada's overseas soldiers were beginning to recognize the sound of their own footsteps and to discover their own identity, a theme is discernible in the pages of *The Maple Leaf*, a theme of growing independence. On the front page of the first issue, Les Gallan graphically depicts his newspaper, in the guise of a Canadian soldier, leaping across the English Channel from Great Britain into France and, two weeks later, the editor examines not only the country into which the Canuck has jumped but also the one he has left behind :

... In England we saw the miniature quality of things : the tiny trains and cars, and the low-set little cottages. At first we laughed at all that - we were too greatly concerned with the horrible beer and the hellish plumbing - but, later, when we got to know the people, we began to understand the "rightness" of all those things ... In fact, so well did some of us learn to know and appreciate, the English and their little island that the departure from there, to some, was as sorrowful as the departure from Canada (Nô.10).

It has already been noted that, as stalemate near Caen turned into an Allied "blitzkrieg" in August, the proportion of news from Canadian sources and about Canadian affairs to news from and about Great Britain rose rapidly, to the point where one senses an increasing awareness that "home", after all, was not the "home away from home" in Great Britain. Many soldiers had been sent from Canada early in the war to defend the British Isles and many more had arrived since, to train and await future developments ; in the meantime some had acquired some degree of affection for "Old Blighty" but, once on the continent and on the road to final victory, their thoughts turned less to England than to Canada. A good example of this change appears in the last editorial (No.34) under the title "England reverts to the English".

... Poor England ! She saved herself from an invasion by the Nazis - but what other hordes of strangers she was near submerged beneath ! The Canadians took over Surrey and Sussex, married off all the ligible females and started a wartime generation of little Johnny Canucks overseas ; the Americans flooded the Midlands, spreading their peculiarities of good-will and gum-chewing, while the Poles set up house-keeping in Scotland. Innumerable minorities - the Free French, Dutch, Belgians, Australians, and so forth - paraded the streets of every large city in the British Isles. ... England was grand. We'll always remember her for what she was and is - an eternal symbol of bravery and dogged determination. But, even so, we're glad to see her get her lights back. We're glad to see her get her island back.

Also, after the break-out from Lower Normandy and with the growing certainty of victory, the contents of the more numerous articles from Canada changes in

a remarkable way. Where once some of these reports reminded the soldiers of specific allowances and indemnities that they would receive for their service overseas, they now shifted emphasis to broader aspects of the return to "civvy street" in Canada, as if that return were an imminent reality. Examples, in the form of headlines follow.

Diplomatic Jobs for Vets in Governmental Service (No.16)

Training Centres Are Planned to Aid Servicemen After War (No.31)

Fund for R.C.A.F. Men Exceeds Half Million - Company to Assist with Personal finances (No. 31).

More Hospital Room in Canada Planned for Wounded (No.33)

Returned Men First for Jobs, Drew Says (No.33)

Even "Listenin' Luke" in the "Shootin' the Breeze" column changed the subject of his monologue from the local scene to post-war Canada.

The reader is also reminded in these pages of the traits of character that were often attributed to "Johnny Canuck" : modesty, restraint and calmness. These characteristics, usually explained as a consequence of Canadian dependence on a Mother Country or the propinquity of a bigger, older, more confident American neighbour or the severity of the climate, are evident in the form and content of *The Maple Leaf's* columns. Although it is a Canadian Army publication, the Canadian Army's contribution to the Allied cause is not cited out of proportion to that of others. In fact, most first page stories concerning the Normandy front relatethe advance of the British or American Armies ; as well, the achievements of Belgian, Dutch and Polish units are frequently highlighted. Above all, Allied unity and cooperation are stressed in these reports. A message of restraint is remarkably evident in one of the first editorials. It refers to a tragic affair, the killing of Canadian prisoners of war at Authie, three miles west of Caen, immediately after D-Day. The title is "Murder of Prisoners" in number 4 :

... On June 8, two days after the attack on Normandy was launched, an officer and 18 other ranks, all members of a Canadian infantry brigade, were deliberately murdered near Pavie (*sic*), in the county of Calvados, Normandy. Members of the 12 SS Panzer Division - the Hitler Jugend Division, well indoctrinated with Nazi brutality - committed the deed.

The authenticity of this terror story cannot be doubted. The court of inquiry made exhaustive inquiries and examined all evidence carefully. It is understood that French civilians who witnessed the murder have confirmed everything ...

It is important for us to remember that retaliation in kind must not occur. It will only make matters worse.

On the other hand, a note of vindictiveness appears in one of the last editorials (No.27: "For Future Peace ") but it seems generated more by concern for French civilians than for Canadian troops.

... In modern times no war has been fought on German soil. Her people - the mass of people who make war possible - had never tasted the devastation of battle until the Allied air forces started pounding their cities. In the years when they were planning the present war they had no memories, no reminders of the ruin and tragedy left in the wake of battles.

This is the point of carrying the fight to unconditional surrender on German soil. Put a few Caens and Falaises and Lisieux around the country. It sounds brutal but in fact it's not brutal. It's just a good way to make sure that the Germans won't be starting again in 20 years to throw the world into another war.

For students of World War II, the Caen edition of *The Maple Leaf* may serve as a short chronicle of human and non-strategic aspects of the period spent in the Normandy bridge-head. Between June 6 and the last week of August, 1944, more than a hundred thousand Canadian soldiers lived and fought in this confined area and, within the limits imposed by space and policy (20), the pages of *The Maple Leaf* express their thoughts, feelings and hopes.

Today, after the publication of numerous histories and biographies, which are controversial when not unfavourable about General Bernard Montgomery as a man and as a leader, it is sometimes forgotten that his celebrity was at its peak in the summer of 1944. Canadian soldiers admired him and, whether serving under the command of the 2nd British Army or the 1st Canadian Army, seemed proud to be considered among "Monty's Men". His immense popularity is evident in *The Maple Leaf's* news stories, editorials and, as already noted, in Les Callan's series of cartoons entitled "Monty and Johnny", which carries a sketched portrait of the general on one side of the title and one of "Private John E. Canuck" on the other. Already noted, too, are the two times when the newspaper's editorial space was given to a non-*Maple Leaf* voice, that of General Montgomery (No.11 : "A Message from Monty" and No. 19 : "The End in Sight - Monty's Message"). This same space was devoted to him on September 4 (No.29) under the heading "The Big Picture - From The London Times" in which it seems clear that "Monty's Men" were perplexed, if not resentful, about the subordinate rôle he would play after General Eisenhower had assumed command of all ground operations in Europe. A thorough explanation seemed due because only the day

before (N^o 28), in a front page story, the newspaper had reported that Montgomery was now a field-marshal : in an early (No. 7) it had also supported the conjecture that "Monty" would be Canada's next Governor-General. Using column space as a standard of measurement, Mackenzie King, Winston Churchill, Franklin Roosevelt, George VI, Dwight Eisenhower and H.D.G. Crerar are relatively minor figures in the pages of *The Maple Leaf*.

The change in attitude from one of cautious determination to exuberant optimism, consequent to the sudden shift in the tide of battle as reflected in the successive issues of this newspaper, has already been mentioned but all the reasons for this change have not yet been examined. *The Maple Leaf's* readers are informed daily about the collapse of the enemy's defences before them and, of course, are swiftly caught up in the surge northward but, at the same time their eyes on dispatches, articles and editorials under the following captions :

The End in Sight - Monty's Message (No. 19)
 Canadian Troops Talk of War Over in Weeks (No. 20)
 Home for N.H.L. Playoffs (No. 22)
 Huns Worse Off Than in 1914-1918 : War Should Be
 Stopped Now (No. 23)
 Sees End of War October 1st (No. 25)
 For Future Peace (Editorial) (No. 27)
 Murphy Named to Help Rule Reich (No. 28)
 End Near As War Enters Sixth Year (No. 29)
 End Near : Caen, Falaise Decisive (No. 29)
 The Hour Approaches (Editorial) (No. 32)
 Surrender Only Way to Survive, U.S. Vice-President Tells Germans (No. 33)
 War Clouds Lifting Fast - Smuts (No. 34)

 Canucks on Rampage - A relief After Caen, Falaise (No. 34)

Today's readers know that final victory in Europe was not to be won for another eight months, after more bitter combat, but how many are aware to what extent this sudden burst of enthusiasm in the late summer of 1944 was stimulated by the "media" of the times ? It is also known that Allied plans for the campaign in western Europe did not include such a rapid liberation of France. One wonders therefore whether it had not been expected that this edition of *The Maple Leaf* was going to be published in Caen for more than seven weeks and whether it, too, was not suddenly overcome by the spirit of "Blitzkrieg for Blitzkrieg" (21).

Finally, it might appear that the significance of the city and country in which this newspaper was published and distributed was not sufficiently treated in *The Maple Leaf*. Such is not the case. D-Day *did* take place in Lower Normandy, this *was* the first area of occupied Europe to be liberated and was, consequently, the testing ground for General De Gaulle's provisional government. In one way or another, these facts are considered in almost every issue of the Caen *Maple Leaf*, whether in the form of editorials (no fewer than five), news reports (almost forty), feature articles (at least twenty), illustrations (ten of Les Callan's cartoons portray local people and places in a friendly, gently humorous manner) and photographs. In all instances, the tone is unreservedly positive concerning France's history, present plight and future prospects and in some issues there seems to be a definite correlation between the editorial content and the quantity of news reports or special articles. In this respect, *The Maple Leaf* may be considered not only as an information sheet but also as an excellent public relations organ.

Since this "French content" of *The Maple Leaf* is so abundant and varied, it is difficult to make a representative choice of examples of this material : to select is to exclude. Nonetheless, portions of the five editorials should be cited to illustrate the editor's affirmative point of view. The following text appears in the second issue under the title "Canadians in France" :

Events of history have brought Canada and France very close in the sisterhood of nations. Frenchmen were among the first of the early Canadian explorers and colonizers. Since then the growth of French-Canada and the retention of many of the ways of life of Old France have maintained the kinship. The fact that twice in the lives of most of us we have been allied with the French in fighting the Germans has strengthened the bonds of friendship

Just the same it is surprising and encouraging to see the welcome given by the French people with their homes in ruins around them.

We pock-mark their fields with the scars of war. Though our leaders take precautions to prevent it, our bombs and our guns must unavoidably kill French people. And still, with the exception of the traitorous few that might be found in any country, they consider us friends.

After defeat in battle, and four years of Nazi rule, the French bear new devastation of their land with dignity and philosophy.

Seldom has a war done so much to bleed the soul of a nation. But France, distraught as she is, bled as she is of her wealth and power and young men, is not dead. Some day she will again be a civilized gracious country.

... It will help considerably if we, as the liberating soldiers who must unwillingly add to the destruction of the land give her some encouragement. It will help France, and lend greatness to the stature of Canada if, as well as being good soldiers, we treat the French with kindness and consideration.

In Number 10, under the heading "Now The French Way", the editor writes :

... Now we're in France. It's an abnormal time. The people are still half dazed, and perhaps at times they appear strange to us, or their actions queer... We have to learn another lesson. We have to learn to understand the Frenchman. Let's make a good job of it.

Five days later, in Number 15, the significance of France's capital is recalled in "Paris Calling" :

... Paris, through history has been both the birth-place and the battleground of the rights of man. Paris could have been defended in 1940, but in her hour of need, France was cursed by "defeatists, mystical generals who believed that she had sinned and could only be regenerated through great suffering, by industrialists and bankers who preferred the German Nazi to the thought of their own armed people.

But today the picture is different. Paris is carrying on her own fight, and she is calling to the Allied nations : calling a message of hope and of courage for the fulfillment of a long-cherished dream - her complete liberation. And the Allied Nations have heard her call. Now they are answering it.

That Paris was symbolic of France in the editor's minds is evident in an editorial written shortly after the liberation of Paris. In "France Has Risen", in Number 20, these lines are an illustration :

... There has been a lot of discussion in the years since 1940 about the future of France. Would she rise again to her former place of greatness in the ranks of the nations, or would the shame of her dismal defeat leave her as a third class power ? No statesman should ever have tried to answer that question. The answer remained with the people of France. Now they have given their answer, in a clear certain voice that rings loudly, furiously, happily over the world. And her answer is a most emphatic yes : France HAS risen To us France HAS regained her place in the ranks of the nations.

Less exuberantly, more realistically, the editors assess the prospects of "The New France" three days later in Number 23 :

... The magnificent achievements of the French Forces of the Interior have strongly shown that the French are able to manage their own affairs to a large extent, even during the actual process of the liberation. In almost every liberated community an organization has been found ready to take over the routine job of administration and the temporary but very important job of lending assistance to the Allies in their advance. These executives, liberation committees as they are frequently called, are part of de Gaulle's provisional government. The new agreement signed by the Allies gives them just such provisional power.

This does not mean that upon the cessation of hostilities, the de Gaulle committees will take over the government of France. It seems probable that French opinion will make de Gaulle head of the new state, but he will be chosen by democratic means.

With regard to the Free French leader it is amusing to note, on the front page of this same issue that "De Gaulle (is) With Troops in South" and, on page three, that "General De Gaulle Enters Freed Paris". In a later issue, the source given for information on the provisional government of France is *Liberté de Normandie*, a newspaper published in Caen in the same printing plant and with the help of *The Maple Leaf's* staff (22). As stated earlier, news stories and articles about the F.F.I., the Maquis and other aspects of the liberation appear daily in *The Maple Leaf* and are too numerous to reproduce here ; however, since the newspaper was published in the first liberated area of France, a few local examples, in the form of headlines, are appropriate:

Caen Girl Was Joan of Arc (No.2)

Security Officers Get Spy Prospects in Caen (No.4)

Reconstruction in France Proceeds under Coulet (No.7)

Cupid Scores Direct Hit on Canadian (No.8)

Caen Comes Alive (No.9)

The Majestic Bar, A Hot-Spot and Jive-Joint in Caen (No.10)

Rich History of Caen Recalled (No.10)

Cave Dwellers Liberated by Canadians - This Dramatic of Patriots' Resistance to Nazis is Revealed (No.11).

On the other hand, despite the abundance of copy on France, these soldier-journalists disclose little accurate knowledge of local administrative structures and, sometimes, of geography. The lower Norman *départements* of Calvados, Manche and Orne are never mentioned by name and Caen, St-Lô and Alençon are never identified as *préfectures* : all are grouped under one word, Normandy. This imprecision may not

be surprising if one considers possible censorship requirements ; it should also be remembered that each place name had first been learned in a code language, e.g. Maynooth for Asnelles, Poland for Caen, Alba for Courseulles, Wigmore for Ouistreham. Unfortunately, it is also known that all this "'French content"' of *The Maple Leaf* could seldom be appreciated by one part of the reading public, the local inhabitants. The quantity of text on current events in their country was outstanding but to most of them it was incomprehensible. It was in English (23).

To inform and entertain the local population was not, of course, the newspaper's purpose and to make this minor criticism in 1979 is to engage in "wishful thinking". "For Canadian Troops", *The Maple Leaf* was faced with a wide enough diversity of obstacles to overcome, deadlines to meet and tastes to please and, in the circumstances, its soldier-journalists met the challenge with humour, tact and proficiency.

APPENDIX A

A personal account of the publication of the first two issues of the France Edition of *The Maple Leaf* (24).

Dear Sir,

Am sitting in the office of a former Vichy editor - just waiting for my second edition of the France Maple Leaf to roll. What a headache this one has been. Will enclose a couple of copies of the first edition - a lousy print job I know - but I didn't have a single experienced press man ; a DR I had was once a press minder, and that was all. We had press spoil all over the room mixed up with ink and plate metal. I did the casting and routing myself ; then gave a hand trying to thread the web. We had to use some bond ink cut down with kerosene. Most of the ink rollers had been cut with shrapnell (*sic*) from the bombing a few nights ago. We were mortared twice in the plant the night we got the first issue away. The blast had jarred the casting box loose and I didn't realize it with the result I flooded the floor with metal. Was foolish enough to try a half tone the first issue - the results you can see. It was a lousy Dom new Acy mat to begin with ; by the time I did the shell casting on it, mounted it on a block of wood, then sawed it with a hack saw, in lieu of any shavers, it didn't have a chance. It gathered ink all the run. Then I got a page 2 and 3 transposed in some mysterious way, but we got a sheet out. I had to steal a 75 horsepower generator to get the plant running and the sapper big shots took a lot of cooling down about it.

I got two linotype operators, two compositors rushed over and that was the entire mechanical staff. In under 72 hours we had the first edition off. The junior sapper pals of mine rewired the plant as the civic electric plant is a complete wreck. We unfroze two of the linos, the others were damaged. Didn't have any time for the editorial end, as arranging a complete circulation set-up and break-down of units into mailing bags as well as the mechanical end, was all I could manage. Turned young Seth Halton loose on the editorial end, but he had never written a head in his life, or done any desk work. At this stage I conscripted JAM Cook for a day. It did my heart good to see him take hold and put Seth on the right track. It looked very natural to see him leaning over a chase and doing the last minute make-up. You will likely spot a smell of JAM's style make-up in the first issue. We were very short of type faces to do a real job. Strips of wood had to be used between the colns (*sic*) as we couldn't find any metal rule. I used Halton's shirt to dampen down the matrix sheets as far as I could recall it looked like a wet mat system. A No.1 petrol cooker was scrounged from Ord. to melt the lead and it took over twelve hours to get the temperature up to 300 degrees. We didn't get any sleep for a couple of nights as the machinery kept breaking down. JAM and I had a couple of good laughs however, and wondered what

would have happened if Bill Vennels, Bill Lord and Jack Owen could have walked in.

Since yesterday I have dug up a French stereotyper, a sign sgt. who was a pressman on the New York News, another lino man and a circulation lad, so have great hopes that this edition will be an improvement. It will be another hour before we can get the page proofs back from the censor, then I am off to bed. Of course the minute I got the presses running I was descended upon by Free French regional commissioners and delegations trying to crowd me out. I couldn't understand a damn word they said and we all screamed at each other. I was too tired to argue so gave them a real blast or two. I think the matter is settled now for a day or two at least.

Kindest regards, Dick .

APPENDIX B

The editorial staff of *The Maple Leaf* published in Caen, France, between July 27 and September 9, 1944. Three mastheads.

Numbers 1 - 10, July 27 - August 11 :

THE MAPLE LEAF

(Contents Passed by Censor - May be Mailed Home)

Published in CAEN, FRANCE, for the Canadian Armed Forces by the Cdn. Army Public Relations Group under direction Cdn. ADPR, 21 Army Group.

Lt.-Col. RICHARD MALONE

Editor-in-Chief

The copyright in all material, whether written, illustrative or otherwise, in this issue of THE MAPLE LEAF, is vested in His Majesty in the right of the Dominion of Canada. Permission is given, however, to quote any original material if credit is given to the MAPLE LEAF.

Address all correspondence to the Editorial Office, THE MAPLE LEAF (France)
c/o No.3 P.R. Group Canadian Army B.W.E.F.

Capt. SETH HALTON

Acting Editor

Lieut. DOUG SMITH

Business and Circ. Manager

Lieut. LES CALLAN

Art Editor

Cpl. G.R. KIDD

Sub-Editor

Numbers 11 - 29, August 14 - September 4 :

The same text and format but the following modifications :

Lt.-Col. RICHARD MALONE

Editor-in-Chief

Capt. SETH HALTON

Managing Editor

Lieut. DOUG SMITH

Business and Circ. Manager

Lieut. LES CALLAN

Art Editor

Cpl. G.R. KIDD, Pte. J.E. CARLOVA

Sub Editors

Numbers 30 - 34, September 5 - September 9 :

The same text and format but the following modifications :

Lt.-Col. RICHARD MALONE

Editor-in-Chief

Capt. SETH HALTON

Managing Editor

Capt. JACK GOLDING

Assitant Editor

Lieut. DOUG SMITH
Lieut. LES CALLAN
Sgt. KEN BROWN
Cpl. GEORGE KIDD, Pte JOHN CARLOVA

Business and Circ. Manager
Art Editor
News Editor
Sub Editors

APPENDIX C

An alphabetical list of signatures printed over articles, reports and dispatches appearing in the thirty-four issues of *The Maple Leaf* published in Caen, France, between July 27 and September 9, 1944.

Allen, Ralph : *Toronto Globe and Mail*

Brown, Ken : *Maple Leaf* Staff Reporter

Carlova, John

Clark, Gerald : *Montreal Standard* War Correspondent

Cook, J.A.M. : Sifton War Correspondent

Craburn, Larry

Cranfield, W. : London Correspondent of *Toronto Telegram*

Desjardins, Maurice : Canadian Press

Earl, Laurence : *Montreal Standard* Photographer

Ecker, Margaret : Canadian Press War Correspondent

Essel : Belgian War Correspondent with Canadian Forces

Feldhurzen, Maciej : Polish Telegraph Agency

Finnie, A.M.

Flick, Don

Golding, Jack : *Maple Leaf* Reporter

Griffin, Frederick : *Toronto Star* War Correspondent

Halton, Mathew H. : C.B.C. War Correspondent

Hunter, Louis V. : Canadian Press War Correspondent

Hutton, Geoffrey : Australian War Correspondent with Canadian Army

Kelly, L.E.

Kent, Allan : *Toronto Evening Telegram* War Correspondent

Kick, Robert : War Correspondent with Dutch Forces

Kidd, George

Lynch, Charles : Reuters Special Correspondent

Munro, Ross : Canadian Press War Correspondent

Pancerney, Dywizti : War Correspondent with Polish Forces

Reeve, Ted : former *Toronto Telegram* Sports Reporter

Sanburn, R.L. : Southam War Correspondent

Shapiro, L.S.B. : N.A.N.A. War Correspondent

Stewart, William : Canadian Press War Correspondent

Stewart, H.

Syrop, Konrad : Radio Polskie War Correspondent

Vickery, Al

Watt, Sholto : *Montreal Star* War Correspondent

Ziman, H.D. : *Daily Telegraph* Special Correspondent

APPENDIX D

The editorial policy of *The Maple Leaf* (25)

1. No editorial directives, regulations or policies for the Maple Leaf have at any time been issued by either military authorities or from Canadian Government sources. Decisions on editorial matters rest entirely with The Maple Leaf Staff. On the founding of the various editions of the Maple Leaf however the ADPR Lt.-Col. Malone in each instance set forth a basic policy to be followed as long as The Maple Leaf functioned. This policy involves two principles only and was accordingly registered with Field Marshal Montgomery, General Crerar and the Defence Department in Canada. They in their turn agreed to a policy of non interference. This policy which must be maintained at all times is as follows :

- a) There will be no holding back of actual news at any time either domestic, military or foreign events. All factual stories considered of interest to the troops will be published with a prominence according to reader interest. No such stories will be deliberately overplayed if such treatment could result in loss of morale or friction within the Army or political controversy, i.e. troops within the Army are entitled to their own political views whether Liberal, Labour, Conservative or C.C.F., etc. As there is only one newspaper available to the troops, there can be no special emphasis given to news of one particular political body, racial group or provincial division.
- b) Editorial comment and opinion appearing in the Editorial Column proper of necessity represents the official view of the Maple Leaf. The basic purpose of The Maple Leaf is for assisting troop morale and at the same time keeping our forces up to date with the news as well as providing some interest and entertainment.

2. For the above reasons the following subjects will not be dealt with editorially :

- a) Any comment or opinion on domestic, political issues in Canada which would cause friction within the Army and between the troops overseas and people at home thus injuring Army morale.
- b) Any internal military question which would tend to cause antagonism and set one group, formation or service within the Army against another. This applies equally as regards other national interests within the Canadian Army i.e. subjects which would cause friction between Canucks, Limies, Poles, Yanks, etc. Rather the governing principle should be that the Maple Leaf should be a strong medium for binding our Army together and maintaining a team spirit throughout. The strength of The Maple Leaf lies entirely in that direction.

- c) On the question of letters to the Editor, i.e. complaints, grouses and grievances, these lettres should be published as space permits, priority being given to constructive letters rather than destructive. Where it is obvious that a grouse is well-founded, The Maple Leaf should make efforts to secure accurate facts and add Editor's note or if of sufficient general interest to secure a statement or article from the authorities in explanation. In cases where there appears to be a general complaint on one particular point, The Maple Leaf has an obligation in an effort to have the situation corrected by reference to the authorities concerned.

APPENDIX E

A list of abbreviations appearing in the preceding pages

A.D.P.R.	Assisatant Director, Public Relations
A.E.F.	Allied Expeditionary Force
A.P.	Associated Press
A.T.S.	Auxiliary Territorial Service
B.W.E.F.	British West Expeditionary Force
C.B.C.	Canadian Broadcasting Corporation
C.C.F.	Co-operative Commonwealth Federation
C.P.	Canadian Press
C.W.A.C.	Canadian Women's Army Corps
D.R.	Dispatch Rider
F.F.I.	French Forces of the Interior
N.A.N.A.	North American Newspaper Alliance
N.H.L.	National Hockey League
Ord.	Ordnance (Army Ordnance Corps)
P.R.	Public Relations
R.C.A.F.	Royal Canadian Air Force
Recce	Reconnaissance
W.E.	War Establishment

FOR CANADIAN TROOPS

THE MAPLE LEAF

With Canadian Press News Service



Vol. 1, No. 1

FRANCE, July 27, 1944

OUR TROOPS IN HARD FIGHTING

Reds Advance take Narva fight for Loo

MOSKOW

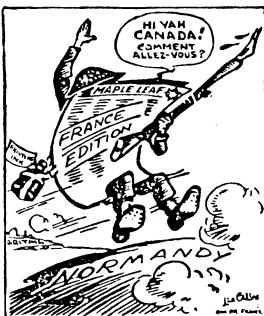
The Russians have taken Narva, after nine days' fighting, and pushed to within 10 miles of Loo, it was announced today.

Further south, they have driven deep into the town of Loo, more than 100 miles from the Baltic coast.

Other Soviet troops reached the Vistula on a wide front in a place within 10 miles of Warsaw.

The announcement said that the Russians have cut the enemy's last escape railway out of Smolensk in the South. They broke into the suburbs of Loo where the Germans are now completely encircled.

HERE WE GO AGAIN!



Enemy Counters To Regain Ground

By CHARLES LYNN
Rouler Special Correspondent

With the Canadians on Normandy, July 27—On Tuesday the Canadians broke into the strongest German defenses on the rim of the beachhead, and yesterday failed to hold what they had gained. Some ground had been given up last night.

That is the way a spokesman summed up the picture on the Canadian front.

To the soldiers it has been two days of blood and death and whistling shells and an almost continuous roar of explosions as these boys from the Dominion fought their way uphill to flush the Germans out of their trenches and pillboxes and dug in tanks.

The main front was about three miles wide three miles of whitefields and hedges and pillboxes and sheltered villages where the Germans made their first desperate stand some Canadians and British troops hurled them out of their strongholds north of Caen.

It was high ground that the Canadians attacked, with the Germans looking down and the German gun positions looked down on the Canadians from the front and from the right, across the river Orne.

Canadian guns have fired some shells into these German positions.

The heaviest fighting was place yesterday and last night. Today, with both sides fighting themselves and most of the activity is in mortar and machine gun fire.

The Canadian Infantry landed on the beach in the plain blackness of 6:00 hours. Tuesday.

The Germans fought bitterly from the onset, and the prisoners were taken.

It was a three-pronged attack behind a criminal artillery barrage.

Moving along the line of the Orne from Caen to the farthest shore of Falaise, the Canadians pushed their way into the sheltered villages of Tilly in Calvados, Verriers and May Sur Orne.

While the troops were going on, Allied medium bombers gave a wood to the east of the advance a machine gun, hitting at a concentration of enemy guns. The firing planes missed the area, but the German lines, which lay up behind, were not found.

The Germans, who had been strengthening their positions on the high ground for the last week, reacted quickly in the attack and shortly after dawn were counter-attacking. May Sur Orne and Tilly.

While the fighting was going on, the Germans broke off the line of the Orne and drove in again and again.

Heavy fighting went on all day and last night. From the middle of the day the Germans pushed their way into the plain blackness of the night.

The Canadians and British tanks, guns and anti-aircraft batteries, to save a roll of German tanks which were not getting the better of all day.

While the fighting on the Canadian front was going on, the Americans in the St. Lo sector for the first time, a large heavy assault and broke into the German lines.

Heavy and medium bombers, which were not getting the better of all day, were not getting the better of all day.

Separate bundles are made up for the same unit and will be delivered in the same day as the packages. The packages are made up for the same unit and will be delivered in the same day as the packages.

Beyond St. Lo

American tanks have smashed a mile wedge into the German defenses west of St. Lo. They have captured the village of St. Givies and the town of May-sur-Orne on the road leading west from St. Lo to the big road centre of Caen.

Three years for forger

OTTAWA, July 25—Francis George Connor, 63-year-old former assistant treasurer of War Services Department, was sentenced by Judge Macdonald to three years imprisonment on 10 charges of forging, and using forged cheques.

Prosecutor William H. Styrant told the court the total amount of cheques obtained in all charges was in the vicinity of three thousand dollars.

There were eleven charges of forgery, one of receiving and thirteen of theft.

Connor pleaded guilty to the charges of forgery, but he said, by being transferred from Caen, where he maintained a home in Ottawa.

"In Ottawa we got into it," he said. "I had no intention of his being anything."

Births!!!

Born: To him and Steve Moun, a daughter. Ross Moun is a well-known Canadian war correspondent. There is the well-known Canadian fighting hero married. She is now in Canada. Congratulations.

How is the civilian population of liberated Normandy faring after more than six weeks of a war? The answer is: well.

I have talked to dozens of people and from their conversations

Canadian Research

OTTAWA, July 25—A study of the Canadian research in the Commonwealth, said that plans are well advanced for the establishment of a wool research laboratory to investigate values in wool fibres in relation to breeding of sheep.

Lithuania, which has been declared as the best place to establish the laboratory as most of the high quality wool breeds of sheep now are in southern Alberta and Saskatchewan.

He said that the Government will continue this year to experiment with the recovery of man-made lands in Nova Scotia and New Brunswick. A thousand dollars was spent last year on recovery experiments.

The minister said that the could long again were a serious threat to sheep raising in the Canadian Valley of British Columbia and were causing considerable damage to orchards in Nova Scotia, Ontario and Quebec, new methods are being used in an attempt to control the pest.

can be obtained a fair picture of the situation.

What is central. Even under the best of the summer were value well and carefully watching of cattle, but gave British officers a more serious picture.

In Normandy has always relied on food grown in the field for its own needs. The Normans used to grow some tobacco plants in their gardens but this is no an art and the leaves they raised produced food cigarettes. However, with our French handouts they are smoking cigarettes regularly.

When the Germans were here the tobacco ration was infinitesimal. Four packages of cigarettes a month. The Normans used to grow some tobacco plants in their gardens but this is no an art and the leaves they raised produced food cigarettes. However, with our French handouts they are smoking cigarettes regularly.

FOOD SHORTAGE

The shortage of food in the Normans has been a serious problem. The Normans used to grow some tobacco plants in their gardens but this is no an art and the leaves they raised produced food cigarettes. However, with our French handouts they are smoking cigarettes regularly.

Villagers with serious problems of food have been. Food reserves do not last long under these conditions.

There is little doubt that this is a serious problem and the Government is taking steps to solve it.

It is a mild form of starvation. It is a mild form of starvation. It is a mild form of starvation.

Factories keep most of their eggs and sell the rest to soldiers at a very special price. Many a woman has been faced by our war machines, but new crops are expected in fields which have been outside the front line of battle.

The one thing the Normans fear

MAPLE LEAF DELIVERY

The Maple Leaf is distributed free to all Canadian troops in the theatre on the basis of one copy per seven men. It will require a few weeks to get the delivery system going. A hundred per cent of your pleasure, section or big camp will get to proper attention as to your postal correspondence and if the weather or not year will be getting the regular bundle. It will get him to receive and it will get us know we will see that you get an early start.

Separate bundles are made up for the same unit and will be delivered in the same day as the packages. The packages are made up for the same unit and will be delivered in the same day as the packages.

NOTES

1. "Troubles Hopes, Thanks", **The Maple Leaf** (France Edition), July 27, 1944, p.4.
2. Excellent accounts of the effects of the Battle of Normandy on civilians in Caen have been given by Hélène Dufau, **Le tragique été normand**, Paris : Editions de la Nouvelle-France, 1946 ; André Cosset and Paul Lecomte, **Caen pendant la bataille**, Caen : Ozanne, 1946 ; Jean Léon-Jean, **Le drame de Caen : juin-juillet 1944 - Récit d'un rescapé**, Rouen : Imprimerie Rouennaise, 1945 ; A. Monzein and Y. Chapron, **A la charnière - Caen 1944**, Paris : Flammarion, 1947 and Joseph Poirier, **La Bataille de Caen, 6 juin - 15 août 1944**, Caen : Caron, 1944.
3. C.P. Stacey, **The Victory Campaign : The Operations in North -West Europe 1944-1945**, Ottawa : The Queen's Printer, 1960, pp.199-200, citing M515, General Crerar's file GOC-in-C 1-0. The reader is reminded that Allied strategy was to attract and retain enemy armoured forces around Caen to enable American forces to prepare a break-out from the western sector of the bridge-head. With "Operation Cobra" this occurred to the west of Saint-Lô on July 25, 1944.
4. *Ibid.*, p.202.
5. Thirty-four years old at the time, Richard S. Malone had had experience in various Canadian newspapers since 1928 and had also followed a military career first in the reserve army and, then in armoured and infantry divisions which participated in the landings in Sicily and Italy in 1943. He later explained his duties in Normandy in 1944 as follows : "**The Maple Leaf** was only one section of 3 PR Group. The PR Group also included the following sections and units : war correspondents' section ; wireless and transmission section censorship, film and photo unit ; psychological warfare section (loudspeakers on scout cars, leaflet units and so forth) ; administrative section (for operating press camps). There were other detachments involved from time to time, such as broadcasting units and the whole was operated by a small headquarters section commanded by myself" (Letter to the author, January 8, 1979).
6. "The Story of The Maple Leaf", **The Maple Leaf Scrapbook**, Brussels : Le Soir Press, 1945, cover page. Reference is made here to a printing plant owned by Caron et Cie. and situated on rue Demolombe in Caen. From October 25, 1940 to June 5, 1944, a daily newspaper entitled **La Presse Caennaise** was printed on its press. The subject of "collaboration members" has been studied by

R.L. Bennett, *Les journeaux de Caen 1940-1944* (Caen : Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université de Caen, 1969).

7. Editorial, *The Maple Leaf* (France Edition), July 27, 1944, p. 3. Reference is made here to J.D. MacFarlane, Managing Editor of the Italy Edition of *The Maple Leaf* which was published first in Naples and then in Rome, starting in January, 1944. The last European edition was published for the Canadian Forces of Occupation in Delmenhorst, Germany.
8. "Trouble, Hopes, Thanks", *Ibid.*, p.4. A twenty-five year old brother of Matthew Halton, a C.B.C. war correspondent whose voice was familiar to Canadian radio-listeners during World War II, Seth Halton had had some journalistic experience in Calgary and Toronto before enlisting in the ranks and being sent overseas as a lieutenant. Thirty-five years later, his former editor-in-chief wrote : "While I wrote the odd editorial from time to time, all the day-to-day editorial work was under the direction of Seth Halton . . . I was able to give only general guidance to the Caen edition, visiting them about once a week" (Letter to the author, January 8, 1979).
9. R.S. Malone, letter to the Editor-in-Chief of *Liberté de Normandie*, February 18, 1974. A more personal account of the production of the first issue of *The Maple Leaf* in Caen is reproduced in Appendix A.
10. "The Story of The Maple Leaf", *The Maple Leaf Scrapbook*, cover page.
11. R.S. Malone, mimeographed letter to Canadian newspaper editors, 1944.
12. R.S. Malone, letter to the Editor-in-Chief of *Liberté de Normandie*, February 18, 1974. Volume 1, Number 1 of the "Continental Edition" of *The Stars and Stripes* "Daily Newspaper of the U.S. Armed Forces in the European Theater of Operations", was printed in Cherbourg and bears the date Tuesday, July 4, 1944.
13. J.L. Ralston (Minister of National Defence), mimeographed letter to Canadian newspaper editor, August 9, 1944. Today, as then, it would be difficult to ascertain how many soldiers read *The Maple Leaf*. According to R.S. Malone : "The circulation of *The Maple Leaf* varied from week to week depending on the ration draw. It ran anywhere from 30 to 40.000 copies per day, as the units were built up in the beach-head. . . . Each day, all over the front, every unit put in their ration draw according to unit strength. We sent *The Maple Leaf* forward to the units with their rations, as the units were moving from place to place every day. The issue was on the scale of one copy for three men" (Letter to the author, January 8, 1979).

14. *"Give Us Time, Corporal", The Maple Leaf (France Edition), August 2, 1944, p.2, R.S. Malone has explained that : "The Maple Leaf was only subject to the same security censorship as any regular newspaper at home, or as applied to war correspondents in the field re names of units, locations, movements and so forth" (Letter to the author, January 18, 1979).*
15. *A list of names signed to articles and reports in the France Edition of The Maple Leaf is given in Appendix C.*
16. *The composition of The Maple Leaf's editorial staff, as given in these mastheads, appears in Appendix B.*
17. *Les Callan's cartoons appear in twenty-two issues ; "Bing" Coughlin's, in seventeen ; L.E. Weekes', in six.*
18. *Ralph Allen, Ordeal by Fire , Canada 1910-1945, Toronto : Popular Library, 1961, p.454. It is noteworthy that an article by this Canadian historian, an overseas correspondent for the Toronto Globe and Mail who landed in Normandy with Canadian troops on D-Day, was printed in the first issue of The Maple Leaf in Caen.*
19. *In later editions, a suggested distinctive Canadian flag prompted the greatest response in letters to the editor and the majority favoured a maple leaf emblem. The former Editor-in-Chief has recently commented that : "I can't think that The Maple Leaf had any subsequent effect on having the maple leaf chosen as our national flag. . . most Legion branches in Canada were against the change" (Letter to the author, January 18, 1979).*
20. *An "Editorial Policy" concerning what could or should be printed in The Maple Leaf was formulated in early 1944 and printed in July, 1945. It is reproduced in Appendix D.*
21. *The title of an editorial on September 5, 1944. In 1979, R.S. Malone affirmed that : "No, I realized that the Caen edition would be a temporary arrangement and would ultimately move forward to Brussels and then either Bonn or Berlin" (Letter to the author, January 8, 1979). Without giving any notice to their readers that No.34 was their last issue in Caen , the staff put it to bed on September 9, moved to Brussels and published the first issue of the Belgian edition on September 16 in the undamaged printing plant belonging to Le Soir. Shortly before, on the Italian front, The Maple Leaf in Rome had printed : "This is no 'out of the trenches' by Christmas business. You can't win wars on optimism" (August 4, 1944).*

22. *The first issue of **Liberte de Normandie**, sub-titled "Daily Organ of the Liberation Committee", carries the dates July 9-13, 1944 . It was printed on a single sheet of paper measuring 25 cm. x 32 cm.. A small, foot-operated press at the Caron et Cie plant as used for the purpose. In the following weeks, the staff of **The Maple Leaf** printed proclamations for the new prefect of Calvados, Pierre Daure.*
23. *The fact that **The Maple Leaf** was an English language publication may be a partial explanation for the absence of copies in the area today. Copies of **La Voix des Alliés**, a small news bulletin published by the British Army at Douvres-la-Délivrande in the summer of 1944, are not difficult to find in 1979.*
24. *A letter written on July 30, 1944, by R.S. Malone and communicated to the author on November 7, 1978, with the comment that : "This is perhaps the most accurate account ." R.S. Malone states that this letter was sent to J.L. Ralston, Minister of National Defence, Ottawa, but the technical vocabulary and references to newspaper colleagues cause the author to wonder if it might not have been addressed to another editor or publisher in Canada.*
25. *Although printed on July 1, 1945, this statement of editorial policy was formulated at the time of the publication of the Italy Edition of **The Maple Leaf** in January, 1944. It was communicated to the author after the completion of this study and is reproduced here because it is a fair reflection of the editorial content of the France Edition of **The Maple Leaf**. The former Editor-in-Chief has written that : "I insisted that the editors should not have to take orders from senior officers on editorial matters. Ralston supported me in this and it was finally agreed that I would lay down the editorial policy to the editors but they would not have to take orders from any other officer re editorial content. The policy was to be mine alone and not the government's. Then if they wished to court-martial or fire anybody, I would be the one. Incidentally, I was given direct access to the Minister in Ottawa, in this connection. It was in Italy that I drew up the statement of policy for the editors and I used this for all editions of the paper, though it may not have appeared in printed form until later" (R.S. Malone, letter to the author, January 18, 1979).*

IN VINDICATION OF DUDDY KRAVITZ

par Daniel S. LENOSKI

Assistant Professor

English Dept.

St. Paul's College

University of Manitoba

The vitality of any novel depends, not on plot, but on the ability of the writer to create character. This is one of the reasons that the most startling feature of the novels of Mordecai Richler is their incredible life. Like Fanny Burney, the eighteenth century novelist, Richler is a "character monger". In his work we encounter a plethora of personalities, fascinating and inspiring in their movements on the page.

This is not to say, however, that the life of Richler's people consists in the depth of their portrayal. It very often does not. For the most part his characters are flat. Their animation is accomplished not by penetrating psychological analysis but by detail and flawlessly written dialogue. For Richler is also a moralist and a satirist and accordingly, though we are often attracted to his creations, he also makes certain that we are distanced from them somewhat, so that we will be able to adopt a critical position. For the same reason Swift never described the thought processes of Gulliver. Thus, in *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* we rarely penetrate beyond Duddy's brash grin.

At the same time, so alive are Richler's creations in their detail, dialogue and energy that moral judgements are sometimes not easy to make. If Richler is a moralist, he is also a humanist. He refuses to oversimplify the immoral act and indulge in mere preaching. His characters are flat but they are not mere allegorical signboards. Even Dingleman has a human past.

Perhaps the most difficult character to judge precisely is also the most alive : Duddy Kravitz. By the end of his apprenticeship, Duddy has committed every one of the seven deadly sins. He has ruined the lives of Virgil and Yvette, disappointed his Zeyda, broken the law and replaced Dingleman as the symbol of iniquity in the novel. He has obviously opted to become the behemoth his uncle Benjy disliked so much and yet, like Benjy, the reader finds it difficult to forget the *mensh* in Duddy (1). The dominant reaction at the end of the novel is one of regret, not merely moral condemnation.

The most obvious reason for this moral vagueness on our part, is, of course, the fact that Duddy is one of the most energetic and distinctive characters in all of Canadian literature. As Yvette and Benjy point out, he is always "running or jumping

or scratching" (p.100, p.286). When Duddy is felled by an obstacle, his setback is only temporary. Whether outmanœuvred for the moment by Irwin or Dingleman or by Virgil's accident, his will ultimately triumphs, even if his moral being sometimes suffers. For example, having been swindled out of a summer's salary at Rubin's Hotel, he nevertheless emerges triumphant, in possession of the affection of the guests, twice as much money and the blissful memory of a night in the grass with a pretty girl. He even manages two days off work. It is difficult not to admire Duddy's force and courage in the face of the formidable opposition in the novel. After all, Duddy has none of the advantages of his opponents. He operates from a position of material and spiritual poverty and his quick success in a corrupt world devoted to his assimilation is an extraordinary achievement.

Given the opposition and deprivation he experiences, can we really blame Duddy for wanting money, status and power? Dreams are important on a street flavoured by "risky" staircases, vacant lots and decaying fruit (p.11). Thus, old men, suffocating in their ghetto corners, dream about green fields and sky (p.369). However, separated from the Zeyda by his father's intervention, Duddy's dreams are driven by a tough realism rather than by the romance and morality of the old culture. As a result, he has few illusions. Very early in his life Duddy realizes that the idealistic, the weak and the moral are destroyed. Cuckoo, Lennie, Mac, Friar, Herh, Yvette and Virgil confirm this knowledge. Cohen reminds him of it. After all, Simcha's tomatoes, images of failure, are stunted.

If all of these characters act as foils by which we judge Duddy, he rarely suffers in the comparison. Indeed, immediately after Duddy leads his gang along St. Urbain Street singing "Oh Nellie put your belly close to mine./Wiggle your bum" (p.14), Mac is presented as kicking his feet together from the cold, worrying about his wife's cough and about catching germs on the bus (pp: 14-17). Richler's deliberate juxtaposition of the two scenes is hardly complimentary to Mac. He appears completely ineffectual and it is not surprising that the Kravitz will triumph. Mac and Idealism are destroyed by Duddy's killing phone call. Yet even here it is difficult to judge Duddy harshly, for Mac arrives home drunk after a night of impossible dreams. Furthermore, if we agree that the morality of any act is determined by motive not by deed, Duddy is guilty only of malice, not of murder. And even the malice is understandable when Mac's slander of his father is considered. In any case, Duddy emerges from the encounter strong and confident. Mac's whimpers gradually disappear into the background.

Similarly, any judgement of Duddy's indifference to Yvette's love must be tempered by the knowledge that his father and his uncle neglect him in favour of the anemic Lennie. Indeed, the parallelism is underlined by Richler early in the novel when Duddy ignores love with the words "Sure. Sure thing" (p.109) and then, in the

very next chapter, reacts to Max's brush-off by using the same words before breaking into tears (pp. 119-120). Our sympathy for Yvette in her unrequited love is undeniable ; but so is our compassion for Duddy, while he worries about whether his mother loved him but is afraid to ask lest the answer confirm Max and Benjy's opinion of him (p.146).

Not even Virgil, the rather irritating and incredible symbol of innocence in the novel, can be said to emerge superior to Duddy when the two are compared ; for Virgil's newspaper proves him to be a fool, and he does, after all, bear some responsibility for the accident. Duddy is never a fool, though he befriends fools like Virgil, Cuckoo and Hersh. Nor is he fooled by the ideological hobby-horses of Friar, Virgil, Ida and Benjy.

At times Duddy even adopts a sensitivity not unlike that of Virgil. Hurt by Lennie's rebuffs, the younger brother reacts with an assertion of self-sacrifice . He will help Lennie pay his tuition. Then, embarrassed by the display of emotion, he flees (pp. 17-18). And at the end of the novel he is still giving to his family. As Benjy recognizes in their last meeting(p.284), he is both its head and its adhesive. It is Duddy, not Max nor Benjy who retrieves Lennie and Ida. Sometimes Duddy's generosity even extends beyond his family. For example, in Part III, Hersh – "let's not take advantage like" (p.6) – takes advantage of Duddy by virtually living off him.

Duddy is also capable of feeling guilt. While his first reaction to Virgil's accident is selfish, his business and his health are all but destroyed by his subsequent emotional display. Only Cohen's advice resurrects the will to live, and that advice is sound in a practical sense. What other alternative has a young and poor Jew whose moral being has never been properly cultivated ?

Another factor to be considered when judging Duddy is his rather deficient moral education. He is not only the forgotten child of a forgotten child, but also the son of a pimp and, like his father , treats the women in his life as commodities. Both the inadequacy of Max as a father and Lennie as a brother are revealed by the necessity Duddy feels to invent a figure such as Bradley to replace them. Bradley also functions as a symbol of hope and success. However, a more immediate symbol of those rather rare commodities on St. Urbain Street is provided by Max's stories of the "boy wonder". Desperate for paternal affection, Duddy adopts the moral education implied by the mythic life of Jerry Dingleman.

Simcha, on the other hand, does attempt a more substantial moral education of Duddy and, because he is the one person whose love Duddy recognizes, his words are heavy with moral authority. Thus, when the Zeyda tells Duddy that "A man without land is nobody" (p.48), Duddy remembers and resolves to acquire land. Unfor-

tunately, however, Simcha and Duddy communicate through the veils of time, age and culture. Simcha is Duddy's grandfather, but also the product of a disappearing mode of being and Duddy does not understand that the word "land" carries with it the traditional Jewish connotations of promise, home, security and love. He thinks his Zeyda means property. He has not been taught otherwise. Indeed, his experience at Rubin's resort confirms his interpretation of his grandfather's words. Duddy never forgets this introduction to the world of business. Nor does he fail to learn from his experience with Hugh Thomas Calder.

Nevertheless, even at the end of the novel Duddy is no mere materialist. Forced by the neglect of his family and environment into independence and aggression, he values property not merely as an end, but because it enables him to discover a sense of freedom, dignity and power. This is why Duddy refuses Cohen's loan and Benjy's offer of a partnership. Both would involve the submission of his will to others and a loss of independence and dignity. Duddy has developed a morality and *he*, not property, is its alpha and omega. Still, we admire his refusal to allow either Cohen or Benjy to help. Duddy Kravitz, the individualist *par excellence*, succeeds on his own terms.

Thus even if we condemn Duddy's actions at the end of the novel, it is difficult to dislike Duddy himself. Realizing that there are always extenuating circumstances attached to any act on which a moral judgement may be made, Richler has carefully created the right human setting for Duddy's sins and, as a result, our assessment of him inevitably involves the consciousness of his social, domestic and cultural background and the recognition that he is very often subject to the same misery he produces in others. Furthermore, in all his energy and basic humanity Duddy is capable of evoking love and also admiration, even at the end of the novel, because, despite all his difficulties, strength of will and courage enable him to succeed in the quest for personhood. The reader never forgets the last two words in the novel and he continues at the end as he had begun : on a first name basis with "Duddy".

NOTE

1. Mordecai Richler, *The Apprenticeship of Duddy Kravitz*, Toronto : McClelland and Stewart Limited, 1974, p.11. All subsequent references are to this volume.

IMAGES OF WOMEN IN CANADIAN LITERATURE THE MOVEMENT TOWARD ANDROGYNY IN MODERN CANADIAN FICTION *

par Lorraine McMullen
University of Ottawa

Apart from the traditional feminine archetypes such as earth mother and *femme fatale*, another significant feminine figure is evolving in Canadian literature, that of the woman seeking, and at times achieving, liberation. Her search for liberation is often associated with the search for self-expression. Qualities such as an individual displays are not solely those traditionally considered feminine ; such a woman does not fulfill herself or find self-expression only through her role as wife, mother, or mistress ; she makes decisions and influences events, and frequently displays those characteristics and interests usually considered "masculine".

In our patriarchal society, we continue to follow the tradition of the Victorian age in defining gender roles. We apply the term "masculine" to such characteristics as aggression, ambition, vigour, competence, and lack of sentimentality, and "feminine" to passivity, intuition, sentimentality, tenderness, and submissiveness. Joseph Campbell, in his study of world mythology, *The Masks of God*, tells us that this essentially patriarchal view of society is distinguished "by its setting apart of all pairs of opposites — male and female, life and death, true and false, good and evil" (1). The movement away from such polarization, and from rigid sex stereotyping, toward a world in which individual roles can be freely chosen, is a movement toward androgyny. This is the movement I see in much of modern Canadian fiction.

The term "androgyny" is derived from the Greek words *andro* meaning male and *gyn* meaning female. Campbell's study outlines the shift thousands of years ago from matriarchy to patriarchy and to European man's suppression of the claims of the feminine.

In recent times, poets and mystics have been seeking a return to the androgynous ideal. Rainer Maria Rilke, in *Letters to a Young Poet*, wrote : "And perhaps the sexes are more related than we think, and the great renewal of the world will perhaps consist in this , that man and maid, freed from all false feeling, and aversion, will seek each other not as opposites, but as brother and sister, as neighbours, and will come together as *human beings*" (2).

* A shorter version of this text was read at the XIVth Congress of the International Federation for Modern Languages and Literatures (Aix-en-Provence, 28 August - 2 September 1978). An abstract has been printed in its *Proceedings*.

J.Neddham, in *Science and Civilization in China*, shows that in the East, Taoist mysticism seeks to recover the androgynous self. He quotes one of the most famous texts of Tao Te Ching, which says :

He who knows the male, yet cleaves to what is female
Becomes like a ravine, receiving all things under the heaven
(Thence) the eternal virtue never leaks away (3).

Psychologists have discovered through tests that creative males give more expression to the feminine side of their nature than do the less creative, although they do not as a group present an effeminate appearance nor do they evidence more homosexual interests than other men. The conclusion is that the creative impulse is associated with the movement toward wholeness and balance, and away from polarization (4).

To return to modern Canadian fiction, the presentation of a central female character who displays characteristics and interests usually considered masculine suggests a movement toward an androgynous society in which men and women may express their individuality, may choose their roles free from rigid sex stereotyping.

The figure of woman as strong and competent is, I believe, central to the Canadian tradition, evident from Canada's first novel, Frances Brooke's *History of Emily Montague* (1763), and from the sketches of Susanna Moodie, Canada's best-known nineteenth-century gentlewoman, *Roughing It in the Bush* (1852). Thus it is not surprising to me to find that the most significant feminine figure in modern Canadian literature is the one of whom I spoke in my opening remarks, the woman seeking and at times achieving self-discovery and liberation, the kind of woman whom Carolyn Heilbrun, in *Toward a Recognition of Androgyny*, describes as "hero", rather than "heroine", as central women characters are traditionally termed (5). Heilbrun cites George Bernard Shaw's Saint Joan, a woman who combined male aptitudes with female, as an obvious example of an androgynous figure who may be described as "hero" (6). The woman hero, as Heilbrun explains, displays not solely those qualities considered "feminine", such as tenderness, passivity, and intuition, but also those usually considered "masculine" such as courage, aggression, and initiative.

In a number of Canadian novels, I have found that the central woman character not only is a "hero" in these terms, but undergoes the same pattern of adventures which the archetypal male hero traditionally has undergone. The hero ventures on a quest or journey, the female hero, like the male, usually ventures alone. For the modern woman hero, this journey usually implies, to some extent at least, a voyage of self-discovery. It may be an entirely internal journey. As with the male hero, the female hero's journey may include a meeting with a "light" (Apollonian) or "dark" (Dionysian) person of the opposite sex, perhaps with both. If we are to speak in

Jungian terms, we may view these figures as functions of the animus, in the same way that women whom the male hero meets may be seen as function of his anima. Also, the hero traditionally meets a guide of the same sex. Finally, like the male hero, the female hero descends into the underworld and returns wiser or freer. This descent and return symbolize death and rebirth to a new life.

The earliest novel to which I wish to refer to demonstrate my thesis is Martha Ostenso's *Wild Geese* (1925) (7). The hero is seventeen-year-old Judith Gare. Judith is the only one of tyrannical Caleb Gare's four children with the courage to oppose him. Her name is suitably chosen. In a scene that brings to mind the Biblical Judith who decapitated Holofernes and liberated the Jews (8), Judith narrowly misses freeing her family from Caleb's bondage when she heaves a well-sharpened axe at his head.

There is an intriguing reversal of sex roles among the Gare children, which contributes to the androgynous implications of the novel. The older boy, Martin, is gentle, submissive, and frail. Judith is big, strong, aggressive, and determined. She continually opposes her father's will, while Martin, along with the rest of the family, accepts his domination. Lind Archer, a young teacher who has come to board with the Gares, and who demonstrates the traditionally feminine qualities, functions as Judith's guide - most importantly, by helping her to develop the "feminine" qualities which have been suppressed in her angry attempts to withstand her father's pressure, as well as by giving her the friendship and support none of her family offers, and finally by arranging her elopement with her lover, Sven Sandbo. Sven is the "dark" man in Judith's life. He returns opportunely to his home on the neighboring farm at the moment when Judith can no longer tolerate her life at home, and so provides her escape.

Judith's passage through the underworld begins when father ties her hand and foot to the barn floor following her attack on him with the axe. This imprisonment is the physical counterpart to the psychological oppression which follows, as he threatens to have her jailed for attempted murder if she tries to leave the farm. It is Lind Archer who arouses Judith from the apathy and despair she sinks into at this time.

Judith's quest is basically external, with, of course, psychological overtones. Her trials are largely physical - ranging from her ordeal in the barn to her endless hours of forced labour in the fields. Her quest ends with freedom. Overcoming obstacles set up by her own family - and it is interesting to see the female support of male domination in this family - her mother's determination to keep her at home, her sister's lack of compassion, as well as her father's continual oppression - once she escapes from the farm and to the marriage she wants, she is free.

Some years ago, in a study of women in the novels of Frederick Philip Grove,

I wrote that "throughout his writing, Grove has been moving in the direction of an androgynous society, in which roles are no longer sex-stereotyped", that "Grove points out that a man may quite naturally possess those qualities traditionally ascribed only to women", and that "he shows us women who in so many instances are rebelling against stereotyped, stultifying and inferior roles, women as strong as, or stronger than, men ; and women who successfully take on activities once reserved for men"(9).

Grove does present in his novels two obvious stereotypes: the submissive wife, possessing the characteristics of the Earth Mother, is found in some form in all his prairie novels, as is the *femme fatale*, for in Grove's writings the woman is always the seducer. But the submissive wife sometimes rebels, and the power of the *femme fatale* wanes. A new woman emerges in Grove's fiction. She may appear to the male protagonist as Earth Mother or *femme fatale*, but she rebels against being locked into such a role, and creates a role for herself, that of the independent woman.

There are many examples of such a woman in the Grove canon, but I shall speak briefly of only one - Maud Doolittle of Grove's futuristic novel, *The Master of the Mill* (1944). Maud represents modern woman capable of undertaking and succeeding in a variety of roles ; she is at various times secretary, business executive, mistress, and mentor. She never marries, yet she plays a significant part in the lives of two generations of mill owners.

Miss Doolittle joins the Mill in the early 1890's as private secretary to Sam Clark, the mill owner's son, and eventually succeeds him as sales manager. When Sam takes over the mill on the death of his father, he appoints her vice president, Maud thus becomes a powerful figure at a time (the end of the nineteenth century) when, as the narrator points out, it was an extraordinary thing for a woman to rise, by sheer ability, to such a height in the business world" (10).

Despite her intelligence and ability, Maud, who is extraordinarily beautiful, retains her feminine charm. Sam's son, Edmund, who becomes her lover, says to his father : "She should have been your wife and my stepmother. She was, she is, a woman fit to be the mother of kings and rulers of empire". There is no movement toward androgyny with Edmund, who sees the ultimate role of a woman as "mother of kings and rulers of empire". In her seduction of Edmund, Maud takes on the guise of the traditional *femme fatale* : heavy makeup, rubies in her hair, a black dress. She is twice the age of Edmund, who is twenty-one at the time. Maud refuses to marry Edmund. Instead, she steers him "maternally" into a marriage with someone of conventionally appropriate age and background. Surely, Maud Doolittle, rational and intuitive, charming and intelligent, beautiful and capable, comes close to the androgynous ideal. Like many androgynous figures, she remains essentially alone.

It is in later novels that we see the more internal quest of the female hero, her search for self-realization, often in conjunction with an external voyage away from a specific place or person or to a specific location. Ethel Wilson's *Swamp Angel* (1954) provides an example of the female hero who undertakes a journey which is both external and internal. Maggie Llyod starts on her journey to free herself from an insupportable marriage. She is not an escapist, for she does not seek to escape from life or responsibility, only from a humiliating and reductive relationship. *Swamp Angel*, then, begins where Ibsen's *Dolly's House* ended - as Maggie walks out the kitchen door.

Her journey takes her from Vancouver to the interior of British Columbia. While spiritually she is also taking a journey into herself. She stops at a village significantly named Hope, where she stays for three days. The narrator describes this day as "like the respite that perhaps comes to the soul after death" (11), an obvious reference to her death to her former life. From here she goes on to face a series of tests and obstacles seemingly requisite to her entry into a new life.

Maggie demonstrates characteristics usually labelled masculine. First, she is an excellent fisherman, and very proficient at making flies for fishing, a skill her father had taught her. This skill is important as it provides her with the money she needs to escape from her husband, to whom she has been housekeeper, sex object, and ego booster, but not a human being. Also, she reverses the stereotyped male-female pattern by rescuing a man in distress. Yet, despite her "masculine" skills and activities, Maggie possesses the more characteristically "feminine" traits of gentleness, helpfulness, and compassion. She is sexually attractive. She is motherly to the small son of the Gunnarsens, the young couple at whose lodge she finds work. She excels in the traditional feminine art of cooking. In her combination of the masculine and the feminine, Maggie, too, approaches the androgynous ideal.

The elderly and eccentric Nell Severance is Maggie's mentor, the traditional sage who comes to the aid of the hero. She is also Maggie's alter ego : both Maggie and Nell have been trapped by the past and both must free themselves from it to go on, Maggie to a new life, Mrs. Severance to death. They are linked by Mrs. Severance's gun, the *Swamp Angel*. Nell sends the gun to Maggie to throw away after her death, and Maggie writes to Nell when she receives it : "I am so sure that our ability to throw away the substance, to lose all yet keep the essence, is very important" (p.129).

Maggie's adventures include physically rescuing one of the Gunnarsen's lodgers from the lake, materially rescuing the Gunnarsen fishing lodge from imminent failure, and psychologically rescuing Vera Gunnarsen after her suicide attempt. Of the tests and obstacles Maggie meets, Vera is the most difficult. Vera is a stereotype of the wife who sees herself solely in relation to her husband, who cannot relate to other women, and who sees any capable, attractive woman only as a rival - to be watched,

resented, envied, and suspected. When he sees that by driving Maggie away she has alienated her own husband, she tries to drown herself, and, ironically, it is to Maggie that she turns for help.

By the conclusion of the novel, Maggie has overcome a series of obstacles, and has decided to remain with the Gunnarsens, whom she will continue to support, individually and as a family, and in the running of the lodge. She has confronted her past, and in accepting its tragedies, the death of her first husband and her only child, has learned, as she tells Nell Severance, to "lose all but keep the essence".

Maggie is treading a very difficult path. She involves herself with others, as Nell says, quoting John Donne in their last conversation, "No Man is an Island" (p.150). Yet, at the same time, she accepts her own isolation, realizing, "I am alone and like a swimmer, I have to make my way on my own power. Swimming is like living, it is done alone" (p.99).

When we first meet Peggy Sanderson of Morley Callaghan's *The Loved and the Lost* (1959), she has already left home and rejected the class structures and racial barriers of conventional society. From the onset, she is an anti-establishment figure. She moves among the blacks of Montreal's St. Antoine district. Her home, a basement room in a shabby house below the mountain, is her underworld.

Peggy is a young woman who both seeks and gives love, in the true sense of the word, and meets with anger and resentment from whites and blacks of all levels of society, for they cannot understand anyone attempting to transcend race and class. The blacks, with their primitive music, their night life, and their location below the mountain, provide the Dionysian element in her life. Jim McAlpine, the middle-class protagonist from the academic world, is the Apollonian figure. He seeks to change Peggy's life and is the one person who has an opportunity to save her. At one point, Jim's colleagues suggest that he is Orpheus to Peggy's Eurydice :

There she is, lost in the dark underworld. Montreal's Plutonian shore. Like Eurydice. Remember the lady ?
Bitten by a snake, Foley said.
And certainly our little Peggy has been badly bitten.
So McAlpine becomes her Orpheus (12).

This conversation effectively foreshadows the resolution which occurs when Jim, doubting Peggy, leaves her alone in her basement room and she is raped and murdered. Jim realizes his failure and the Orpheus-Eurydice parallel is recalled by these words at the conclusion of the novel : "In a moment of jealous doubt his faith in her had weakened, he had lost his view of her and so she has vanished. She had vanished off the earth. And now he was alone" (p.233).

The carved leopard and the little church Peggy shows Jim indicate two polarities of experience : the leopard suggests fierceness, power, lurking violence, sexuality; the church, simplicity, grace, love, the spiritual. For Peggy, they go together. For Jim and for most people they are antithetical, as opposite as male and female in our anti-androgynous world. But Peggy sees and accepts an androgynous world in which these seeming opposites can be reconciled.

A comparison Jim makes between Peggy and Joan of Arc underlines her heroic character and her androgynous quality, as well as foreshadowing her fate :

She, like Joan, lived and acted by her own secret intuitions. Joan had shattered her world, and Peggy shattered people too. Not only Malone, but Mrs Murdock : even Foley. She would shatter all the people who lived on the mountain and the people who prayed on the mountain. Joan had to die, he thought with a sharp pang, simply because she was what she was. And there had been terror in Peggy's face as Malone's hand reached out for her ; she had sensed that there were many others like Malone, who would destroy her (p.131).

Peggy stands alone seeking to bridge the gulf between classes, races, and sexes. But ultimately neither man nor woman, upper, middle, or lower class, black or white understands or accepts her. Everywhere she goes she causes jealousy, resentment, quarrels, and confusion — "A fool saint" Robertson Davies might call her (13). Yet she is determined to be her own person. Like the two preceding characters, Maud Doolittle and Maggie Llyod, Peggy is ultimately alone. Working in factory, living alone, she never capitulates to the conventional world which persecutes her, but she must pay for her intransigence. Because she is viewed from the outside throughout the novel, she remains an elusive figure ; Callaghan gives the reader the portrait of society's reaction to an outsider rather than a portrait of Peggy herself.

I shall conclude with a discussion of three recent novels : *The Book of Eve* (1973), *Surfacing* (1972), and *The Diviners* (1974).

Constance Beresford-Howe's *The Book of Eve* presents as unlikely a hero as we shall find. Eva Carroll is a seventy-year-old middle-class housewife who walks out of her forty-year-old-marriage carrying a copy of *Wuthering Heights*, a poetry anthology, glasses, blood-pressure pills , and "warm old-woman underpants". Like Maggie Llyod, she leaves without a word of farewell. Unlike Maggie, she leaves without any preparation whatever. Why does she leave so precipitously. She tells us that it was "the cold white autumn light pouring through the landing window as I climbed with the tray. It seemed to bleach the stairway into something like a high white cell. The

night before on TV I'd seen cells like that in Viet Nam or somewhere, for political prisoners. You saw them crouched at the bottom of narrow cages, looking up at the light. I've never had a political conviction in my life, unless you count being bored by politics. But there I was just the same. Under bars" (14).

Eva moves into different world when she moves into a basement apartment just two miles from her home. The first morning, she says, "I opened my eyes into a perfect self-centered bliss without past or future, and rejoiced in everything I saw" (pp.6-7). Nevertheless, Elysium turns into Hades — for this is a dark, dingy, subterranean world in which she must come to terms with her past, which is revealed through a series of flashbacks, and to some understanding of herself and acceptance of the present and of her new life.

Eva, too, passes through a series of tests — physical illness, psychological illness, loneliness, the temptation to go home. She is helped through these trials by a forty-seven-year old Hungarian-Czech refugee named Johnny, and educated factory worker and gourmet cook. Johnny would be as unlikely to have turned up in her previous middle-class existence as would "old Tom", the battered neighbourhood cat Eva adopts, and to whom Johnny bears a distinct resemblance. Johnny is the fittingly dark-haired Dionysian figure. There is some reversal of the usual gender roles in the relationship between Johnny and Eva ; Johnny whips up magnificent meals ; Johnny wants to settle down and put his Wilton carpet on Eva's basement floor , Johnny is twenty-three years younger than Eva.

The cycle of the seasons helps define Eva's progress. She has left home in late September and undergoes her series of trials through late fall and winter. In spring, appropriately, she emerges from her underworld. This event is signified by the opening of the door from her cave-like basement apartment to the outer world. It is Johnny who, after much struggle, succeeds in freeing the door, which had been jammed shut for years, just as it is Johnny who helps her free herself from her past, to become a new person. What Maggie Llyod always knew , Eva learns finally from her experiences that the "perfect self-centred bliss" she felt when she first left home is not the answer, that even at seventy one cannot opt out of life, but must remain involved with others. As Eva so cryptically puts it, finally, "I never cared much for paprika and I hate Wilton carpets. But happiness isn't the point you see, any more than virtue was when I left. . . ." (p.169).

The unnamed protagonist of Margaret Atwood's *Surfacing* is journeying to her childhood home. She is also journeying from the city back to nature, from civilization to the primitive, from present to past, from illusion to reality. Thus her quest functions on multiple levels other than the ostensible one — a search for her missing father — and becomes primarily a journey into herself. Her dive into the lake is a

plunge into the depths of her own being. Her finding of her father's body in the lake jolts her into an awareness of the reality about herself which she has been suppressing, of the truth she could not face : "It was all real enough. It was enough reality for ever. I couldn't accept it, that mutilation , ruin I'd made. I needed a different version"(15). She is referring, of course, to her abortion. She recalls, now, the actual events which she has thus far successfully transformed in her mind into "a different version" — into marriage, a child, and divorce. Now she accepts the reality and her own responsibility :

I could have said no but I didn't ; that made me one of them too, a killer. After the slaughter, the murder, he couldn't believe I didn't want to see him any more ; it bewildered him ; he resented me for it, he expected gratitude because he arranged if for me, fixed me so I was as good as new ; others, he said, wouldn't have bothered. Since then I've carried that death around inside me, layering it over, a cyst, a tumour, black pearl ; . . . (p.145).

This woman is an intriguing example of one who has lost her feminine impulses and taken on masculine. She has displayed some positive aspects of the male impulse. In her journey into the wilderness with her lover and a married couple, she has taken the initiative. She is the only one of the four who can cope with the natural world. She takes her companions fishing, baits their hooks, cleans the fish they catch, and generally takes on the role of wilderness guide.

At the same time, she has been aware of her inability to feel and her inability to love, aspects of the feminine side of her nature which she has lost : "I realized I didn't feel much of anything. I hadn't for a long time . . . At some point my neck must have closed over, pond freezing or a wound, shutting me into my head" (p.105). The loss of her feminine impulse is involved in her rejection of her unborn child when she agreed to an abortion, a rejection which she has found so insupportable that she has blocked it from her memory, revising the actual events to a more acceptable version. The loss of her creative impulse, evinced by her struggles with her sketches during her stay at the cottage, is further evidence of the loss of the feminine aspect of her being. When, after she has dived into the lake and into her own being, she says, "that made me one of them too", she recognizes her own participation in the male impulses of our modern patriarchal society. She understands her own involvement in that society which she, herself, has been condemning, and which is symbolized in the novel by the senseless killing of the blue heron, which she and her friends find hanging from a tree in the woods. This is a society in which the excessive male impulse toward aggression, violence, and killings, the force that "turns anybody subject to it into an object" (16) holds sway.

The protagonist does not surface from her underworld until she has deliberately become pregnant to replace her aborted child, has communicated with her dead parents (most significantly with her mother, who appears to her as a nurturer, a protector of life, feeding the birds outside the cottage), has destroyed everything linking her with the artificial world she can no longer tolerate, and has identified herself with the natural world. Finally, cleansed through suffering, she re-enters her own time and place to begin anew, having moved toward wholeness by renewing her feminine characteristics.

Margaret Laurence presents Morag Dunn of *The Diviners* in contrast to Morag's childhood friend, Eva Winkler. Eva is a portrait of the imbalance toward the feminine. Timid and submissive, compassionate and kind, Eva is a victim of male domination — in childhood, beaten by her father, in adolescence, achieving popularity through sexual accessibility. Aborting her illegitimate child, she renders herself forever sterile. Eva remains in small town Manawaka, where she continues to play out her feminine role — nursing the elderly, tending neglected graves, adopting other people's children.

In contrast, Morag leaves town as soon as possible. Her feminine impulse to love and tenderness is balanced by her determination, courage, and initiative. In her quest for self, Morag is influenced by a number of anima figures. Christie Logen, her garbage-collecting surrogate father, who encourages her to ignore the town's narrow-minded citizens, and Jules Tonnerre, the Metis lover who fathers her child, are Dionysian figures who stimulate her creative impulse and encourage her self assertion. Brooke Skelton, the intellectual university professor she marries, provides the Apollonian element in her life.

The novel demonstrates Morag's struggle for selfhood and independence which, since she is a writer, includes a struggle for development of her creativity. At the novel's conclusions, Morag has come close to the androgynous ideal (17). She has learned to be essentially alone, yet warm and accepting of others. As a successful writer, she has succeeded in balancing the feminine and masculine impulses within her, and exemplifies Coleridge's dictum, "The truth is, a great mind must be androgynous" (18).

The heroes I have discussed, however briefly, in support of my thesis are a motley crowd indeed — ranging in age from seventeen to seventy, in occupation from factory worker to farmer to writer, from commercial artist to vice president, and including a couple of housewives. They include the single and the married and those who want to get out of marriage.

What is intriguing is not so much their diversity as their similarity. All these women undertake a quest or journey, with varying degrees of success. They are

journeying toward wholeness. None of them is a stereotype — all have stepped out of the mould — all are individuals. All find themselves flouting convention : Judith runs away from home , Maggie, Morag, and Eva walk out on their husbands ; the unnamed protagonist of *Surfacing* rejects the cliché-ridden world of the 1970's ; Peggy ignores social structures. None of these women seeks the conventional goals of today — money power, a successful marriage, social prestige. For none of them is the usual male-female relationship the primary objective. What, then, do they seek ? They seek, first of all, freedom. At the most primitive level, Judith seeks physical freedom. Most seek psychological freedom — the freedom to achieve and express their own identity, which they cannot do while locked into sex-stereotyped roles. Often these women must first discover what this identity is. For all of them, in fact, their journey, never an easy one, becomes a learning process, through which they discover truths about themselves and their world, and their own role. All of them strive toward wholeness. As they approach the androgynous ideal, the freedom and sense of self-worth they achieve make their difficult journey well worth the price.

Several of these women are alone at the conclusion of the novel. There are the women who appear to have approached most closely to the androgynous ideal of wholeness. Maud Doolittle of *The Master of the Mill*, Maggie Llyod of *Swamp Angel*, Morag Dunn of *The Diviners*, and Eva Carroll of *Book of Eve* have all to some degree adopted traditionally masculine traits, balancing their "feminine" sensitivity and compassion with "masculine" determination, strength or purpose, and rationality, complementing the "feminine" with the "masculine". As they become more complete human beings, they can and do give and receive love without becoming either unduly possessive or excessively reliant on the other , for androgyny, as Heilbrun explains, "suggests a spirit of reconciliation between the sexes ; it suggests, further, a full range of experience open to individuals who may, as women, be aggressive, as men, tender ; it suggests a spectrum upon which human beings choose their places without regard to propriety or custom" (19).

NOTES

1. *Joseph Campbell, The Masks of the Gods : Occidental Mythology, New-York: Viking Press Edition, 1970, pp.26-7.*
2. *Rainer Maria Rilke, Letters to a Young Poet, trans. M.D. Herter, New-York : Norton, 1934, p.38.*
3. *J. Needham, Science and Civilization in China, Cambridge : Cambridge University Press, 1956, II, p.58.*

4. D.W. MacKinnon, "What Makes a Person Creative ?" *Saturday Review*, Feb. 10 1962, p.16.
5. Carolyn G. Heilbrun, **Toward a Recognition of Androgyny**, "Part Two : The Woman as Hero", New-York : Harper and Row, 1974.
6. Heilbrun, p.110-111.
7. Martha Ostenso, **Wild Geese**, Toronto : McClelland and Stewart, New Canadian Library Edition, 1961.
8. **The Holy Bible**, Book of Judith, 10:1 - 13:10.
9. Lorraine McMullen, "Women in Grove's Novels", **Grove Symposium**, Ottawa : University of Ottawa Press, 1974, p.74.
10. Frederick Philip Grove, **The Master of the Mill**, Toronto : McClelland and Stewart, New Canadian Library Edition, 1961. All page references are to this edition.
11. Ethel Wilson, **Swamp Angel**, Toronto : McClelland and Stewart, New Canadian Library Edition, 1962, p.40. All page references are to this edition.
12. Morley Callaghan, **The Loved and the Lost**, Toronto : Macmillan of Can., Laurentian Library Edition, 1970, p.135. All page references are to this edition.
13. In Robertson Davies' **Fifth Business**, Toronto : Macmillan of Can., 1970, the protagonist, Dunstan Ramsay, becomes involved with a woman he believes to be a saint, and who seems to fulfill the requirements of hagiographers to be termed a "fool-saint".
14. Constance Beresford-Howe, **The Book of Eve**, Toronto : Macmillan of Can., 1973, pp.1-2. All page references are to this edition.
15. Margaret Atwood, **Surfacing**, Toronto : General Publishing, Paperjacks edition, 1973, p.143. All page references are to this edition.
16. Heilbrun, p.4.
17. See Nancy Bailey, "Fiction and the New Androgyne : Problems and Possibilities in **The Diviners**", *Atlantis* , vol. 4, no.4.
18. Heilbrun, XX.
19. Heilbrun, X-XI.

I - LA SITUATION DE NORTHROP FRYE

A l'heure où l'on néglige un certain type d'études littéraires, un examen s'impose : il semble bien qu'elles apparaissent comme inutiles, prétentieuses et élitistes et qu'elles ne sont plus le témoignage toujours mouvant de notre civilisation. Dans une situation qui nie souvent la notion même de culture, où celle-ci se voit refoulée par l'ampleur croissante des exigences de la formation technique, où elle est même niée par l'incompréhension du public qui ne la croit plus indispensable à une vie pleinement humaine, *L'Anatomie de la Critique* de Northrop Frye réhabilite pourtant la littérature comme discipline humaniste favorable au développement d'une personnalité (1).

Le souci de base de la réflexion de Frye est de reconstruire les bases d'un enseignement dont il déplore le bas niveau. Il fait part de ses "préoccupations concernant l'avenir de l'enseignement des 'humanités' et signale l'état de détresse où il se trouve" (p.415). Une telle constatation ne peut que peiner un humaniste préoccupé d'éducation et qui croit au rôle essentiel de l'art dans la vie de l'individu et dans la société ; Frye va donc essayer de reconstruire l'édifice détruit par les contradictions de la critique. Selon lui, le grand désarroi de l'enseignement actuel des lettres provient de la rivalité des méthodes critiques qui luttent entre-elles au lieu de se présenter comme les éléments d'une vision globale qui unifierait la diversité des perspectives particulières.

En véritable humaniste, Frye fait porter son effort sur l'unité de la culture, tant dans le sens diachronique que synchronique. Il ne cherche qu'à "situer dans une perspective nouvelle les programmes existants qui sont en eux-mêmes parfaitement valables" (p.413). Doué d'une culture encyclopédique, Frye possède aussi cette faculté de pouvoir, en une magistrale synthèse, unifier l'héritage critique d'Aristote à Freud, la littérature d'Homère et de la Bible aux œuvres de Joyce en passant par Dante, Cervantès, Shakespeare et Yeats. Il n'ignore aucune grande œuvre littéraire de l'Occident.

Faute de théorie d'ensemble sur la spécificité de la littérature dans la vie sociale, les ouvrages critiques sont souvent élaborés sans fondements philosophiques et scientifiques, ce qui les fait ressembler à des travaux d'amateurs. Enfermés dans des positions doctrinales trop étroites ou se servant des outils mal assimilés de diverses sciences humaines, ces ouvrages témoignent parfois du manque de maturité culturelle de leurs auteurs. La tour de Babel des critiques a entraî-

né une telle confusion dans les études littéraires qu'elles ont perdu non seulement leur prestige mais leur efficacité en tant qu'instrument pédagogique. Les sciences n'étant que les diverses facettes qui reflètent le savoir sous des formes différentes, une unité doit exister entre elles. Pour y parvenir, une discipline diagonale, comme dirait Roger Callois, doit exister : ce sera le rôle des humanités de construire la synthèse qui nous fournira la compréhension globale d'une époque. La littérature est un élément de cette vision. Comme Frye l'écrit, "reforger les maillons rompus d'une chaîne, rattachant la création à la connaissance, l'art à la science, le mythe au concept, telle est la forme d'activité qui me paraît convenir au critique" (p.430).

Sur le plan de l'éthique, Frye croit au pouvoir de la littérature et à son rôle comme ciment de la société. Dans le monde contemporain où la science se développe, la multitude des moyens de diffusion — disques, bibliothèques, cinéma et télévision — répandent la culture comme elle ne le fut jamais. Une véritable révolution qui démocratise l'art et le jugement du public ne peut se réaliser que par une éducation dont le critique est un instrument essentiel.

III - LE CONCEPT DE LITTERATURE

D'après Northrop Frye une des causes de l'état actuel des études littéraires vient du fait que, au lieu de faire réellement de la littérature comme telle, on la réduit au rôle de servante d'une idéologie. Ce mal est ancien : il change de forme avec les époques et les milieux. Lorsque les textes littéraires servent à l'éducation religieuse ou politique, on s'arrange pour y choisir ce qui sert l'objectif qu'on se propose sans tenir compte du témoignage global du corpus et sans insister sur ce qui est proprement littéraire.

Au lieu d'étudier l'ensemble des grandes œuvres, choisies uniquement en fonction de leur perfection reconnue par le temps ou pour la profondeur et la complexité de leur vision des choses sous les modulations les plus magistrales de la pensée humaine, on les évalue d'après l'orientation de leur contenu : c'est donc valoriser les œuvres selon des critères externes à la discipline et c'est toujours appauvrir leur authenticité.

Pour Frye, "les critiques peuvent s'intéresser aux sciences sociales, mais il ne saurait y avoir une méthode 'sociologique' d'analyse des œuvres littéraires. Un sociologue peut fort bien puiser sa documentation exclusivement dans des ouvrages littéraires, mais, dans ce cas, ce n'est pas la valeur littéraire qu'il fera rentrer en ligne de compte" (p.32). D'autre part "le critique ne doit pas tout ignorer de la religion, mais, du point de vue de théologiens, un poème de contenu orthodoxe aura toujours de plus grands mérites qu'un poème à contenu hérétique : appréciation qui paraît absurde dans la perspective critique, et l'on ne gagnerait rien à vouloir confondre des critères totalement différents" (p.32).

Frye veut trouver dans les belles-lettres elles-mêmes la base de la critique dont la mission est d'être l'outil de l'enseignement littéraire. "Pour qu'il y ait critique, il faut que l'œuvre examinée soit confrontée aux données d'un cadre conceptuel formé par la référence inductive à une perspective d'ensemble de la littérature" (p.18). Les structures immanentes du corpus littéraire doivent donc nous donner les critères de références de l'analyse et de la valorisation littéraire d'une œuvre particulière.

Dire au critique que ses seuls critères doivent être littéraires et affirmer que la littérature est un des beaux-arts qui témoigne d'une civilisation, c'est d'abord introduire obligatoirement un jugement esthétique, de cette esthétique particulière de la littérature que serait une "poétique", et ensuite c'est apprécier la mesure dans laquelle une œuvre s'inscrit dans une conscience collective. Frye s'appuie ici sur un témoignage de valeur. "L'essai de T.S. Eliot, *Function of Criticism*, note-t-il, part du principe que les grandes œuvres de la littérature ne représentent pas seulement la parole individuelle de leurs auteurs, mais qu'elles constituent elles-mêmes un ordre organique idéal" (p.31). Frye a donc trouvé les critères qui permettent d'intégrer une œuvre dans ce corpus idéal que constituent les belles lettres: ils sont deux, la perfection formelle et la représentativité de l'humanité. Souvent en le lisant, parmi toutes les influences que l'on pressent, on devine un écho de la pensée de Hegel dont il n'admet cependant pas la dialectique : est-ce que l'histoire littéraire ne participe pas à cette émergence progressive de l'Esprit hors de la matière ; n'est-elle pas un reflet de l'Idée ?

Mais si la critique doit avoir recours à des méthodes induites de la manière d'exister propre à la littérature, il faut aussi admettre qu'elle n'est pas indépendante d'une civilisation. Le critique doit connaître l'histoire pour "situer les événements et la philosophie pour examiner les idées" (p.24). S'il admet l'interdépendance des disciplines, il faut remarquer que Frye renverse la perspective qu'il venait de critiquer : quand il fait de l'histoire, de la philosophie, de la sociologie des outils d'une critique spécifique, il n'y subordonne pas l'étude de la littérature. Les tendances idéologiques contradictoires des œuvres jouent un rôle dialectique dans la constitution du corpus, témoin de l'économie des tensions et des cycles de notre civilisation occidentale.

Grâce à cette possibilité, souvent justifiée par la présence des archétypes récurrents, l'art, dont la littérature est l'un des rameaux, peut représenter la conscience collective de l'homme. Bien qu'elle soit toujours démonstrative et jamais apodictique - le caractère hypothétique de ses conceptions est souvent signalé par Frye - les constantes génèrent une typologie des thèmes et des formes qui permet d'une part l'élaboration d'une science de la littérature et d'autre part une recherche sur les grandes orientations de l'inconscient collectif qui révèlent les aspirations profondes de l'homme tout en le définissant.

Puisqu'une valorisation de la littérature en dehors d'elle-même est refusée, quelle est alors la fonction de son contenu vis-à-vis de la société ? Frye distingue

nettement la vérité de l'œuvre de la véracité du réel. L'écrivain ne décrit pas le monde tel qu'il est, mais il crée une projection imaginaire de ses idées et de ses aspirations, l'imagination de l'écrivain dépasse son expérience quotidienne pour révéler sa vision. Ses désirs profonds aboutissent à créer une mythologie :

Nous en arrivons ainsi à considérer la littérature comme un ensemble de créations hypothétiques qui, sans s'attacher nécessairement au monde de la réalité des choses, n'en est pas non plus fatalement séparé ; mais qui peut entretenir avec lui des rapports de formes multiples, et plus ou moins explicitées. Nous songeons aux rapports existant entre les mathématiques et les sciences de la nature (p.116).

Il arrive que, sous ses formes les plus hautes, la littérature atteigne la zone des valeurs religieuses, mais à la différence de ces dernières, les constructions imaginaires des grands auteurs restent toujours des visions hypothétiques révélatrices cependant d'une aspiration de l'homme qui, par elle, dévoile sa nature.

C'est la raison qui pousse Frye à s'attacher tellement à une étude globale de la littérature en partant des textes. Le 'mythos' à découvrir est selon lui "un principe organisateur de la structure d'ensemble d'une œuvre littéraire" (p.414). Ces mythes individuels constituent des archétypes et ainsi l'ensemble du corpus littéraire de l'Occident peut se structurer en un nombre limité de grands modèles constituant une typologie. Cette position de Frye lui fait attribuer à l'art "une position centrale, entre les faits et les concepts" (p.296), et la littérature occupe une place privilégiée parmi les arts, faisant appel à une vision intérieure aussi bien qu'extérieure.

La théorie des archétypes comme principe unifiant de l'histoire littéraire fait que la littérature et les arts ne progressent pas comme les sciences : rien ne prouve qu'un chef d'œuvre moderne dépasse les productions d'Eschyle ou de Shakespeare. L'humanité, à travers ses individus, s'est exprimée et l'humanité a pour Frye des composantes permanentes. Le destin de l'homme reste identique, l'histoire n'est que la surface de notre réalité, le déploiement temporel de sa manifestation.

La théorie de la littérature en tant que philosophie du corpus global sans distinction de langues ou d'époques n'est pas courante dans la pratique des études littéraires ; chez Frye, les conceptions de genre littéraire, de forme conventionnelle, de thème recurrent, d'archétype n'ont de sens qu'en fonction de cette histoire globale. Tout comme dans une langue, un mot n'a de sens que par sa différence avec les autres mots du lexique, une œuvre, un genre n'acquiert leur sens que par leur place dans la structure du corpus.

Aussi est-il peu question dans la théorie de Frye de la vie des auteurs. Une œuvre ne s'explique pas par les détails d'une vie privée. L'expérience n'est retenue que comme représentative de l'Homme, ce qui se confirme par l'intégration des thèmes dans l'ensemble de la littérature.

Considérer la littérature comme un corpus fait refuser l'autonomie de l'œuvre au sens étroit où certains critiques modernes l'entendent. Chaque œuvre a évidemment son individualité mais le corpus d'ensemble n'est pas pour Frye un produit du hasard, il forme une unité structurable, il est le champ opérationnel de certaines lois de la production imaginaire collective. C'est parce que ce corpus se constitue selon un ordre qu'il acquiert une signification et qu'une science de la littérature devient possible.

Une conséquence de cette conception est que toutes les formes ou comportements exprimés sont ainsi justifiés : le classicisme, le romantisme, le réalisme, le sur-réalisme occupent une place dans le système et représentent des variantes enrichissantes de l'expression humaine. Avec Frye, les structures internes d'une œuvre n'ont de sens que par une intégration dans un ensemble de nature strictement littéraire et qui dépasse les langues et les époques. Roman Ingarden avait étudié le concept d'une œuvre littéraire ; Frye part du concept de littérature, non pas abstrait sous la forme de littéralité, mais matériellement constitué d'œuvres éprouvées.

III - LES NIVEAUX DE L'EXPRESSION SYMBOLIQUE

Le concept générateur de la littérature par le truchement de la génération de l'imaginaire en général est pour Frye le désir humain. L'homme se révèle par son désir, ses frustrations sont l'indice d'une aspiration existentielle. Pour Frye, l'homme est vraiment "un dieu déchu, qui se souvient des cieux", pour reprendre une expression de Lamartine.

Toute la production imaginaire, mythes antiques, religions, arts et même parfois philosophie et plus particulièrement la production littéraire est donc révélatrice de ce que nous sommes. La projection d'un désir est symptôme d'un destin inaccompli, d'une structure fondamentale de l'humain réalisée ou non, l'homme réel n'étant qu'une réalisation partielle de l'homme idéal. Si l'homme veut se connaître, il doit donc étudier la production imaginaire collective. Evidemment on songe à Jung. En fait le corpus de la littérature est dans la pensée de Frye la plus authentique, la plus accessible et la plus claire manifestation de l'inconscient collectif. Ce sera à la critique, qui est conscience sociale de l'héritage culturel, à en dégager la signification. En acceptant comme base de la signification l'intentionnalité collective de la production littéraire et en sachant bien que l'imaginaire se construit à partir de sensations travaillées, organisées selon des aspirations révélatrices, et que le phantasme s'éloigne du réel mais que sans ce dernier son élaboration serait impossible, la littérature, telle

qu'elle est conçue par Frye, se situe entre deux polarités, le réel et le rêve, tous deux inséparablement liés.

Le réalisme, tendance qui s'écarte diamétralement du fantastique, est représenté par ce que Frye appelle l'*éthos*, c'est-à-dire l'étude des comportements réels. Or come en général, pour créer son imaginaire et son allégorie, l'écrivain doit partir de son expérience sensible, les deux axes dont nous venons de parler se retrouvent, en proportions variables dans chaque œuvre. Ceci suppose que toute œuvre littéraire est polysémique, qu'elle doit se lire sur plusieurs plans : elle contient, sous diverses modalités et intensités, une face symbolique. Ce symbolisme lui-même peut s'étayer par degrés et devenir anagogique, expression que Frye reprend à la terminologie de l'interprétation médiévale. Pour Frye, c'est même cette polysémie, ce symbolisme littéraire qui se superpose au symbolisme linguistique qui constitue la nature littéraire d'une œuvre.

Si l'on superpose ces deux plans l'on retrouve en fait l'*éthos* et le *mythos*, le réalisme et le symbolisme. La signification externe ou référentielle possède une signification interne qui se situe dans l'orientation de sa structure et qui annule même la valeur du symbolisme linguistique. La vérité n'est plus la véracité externe. Tous les éléments qui composent l'œuvre sont interdépendants et l'ensemble possède une intentionalité qui sera sa signification.

Ce principe de l'harmonie entre les parties, de la consistance issue d'un équilibre unique, introduit dans l'œuvre un élément rythmique unifiant. Le sens de ce mouvement nous conduit à la *dianoia*, c'est-à-dire à la signification véritable, ici littéraire et de nature esthétique, de l'œuvre, à une vérité indépendante de la véracité historique du symbolisme linguistique simple.

Cette mimésis de second degré se base surtout sur des métaphores, figures, mythes et archétypes. De suite, l'on saisit l'importance de l'image dans cette conception. Le symbolisme dont aucune œuvre n'est dépourvue en fonction de la définition même de la littérature a lui-même un contenant qui est l'image et un contenu qui est thématique. Le signifié linguistique devient signifiant littéraire.

Comme tous les esthéticiens de la littérature — je pense à Benedetto Croce, à Suzanne Langer — Northrop Frye insiste sur cette dichotomie, sur cette ambiguïté ontologique de l'œuvre d'art linguistique.

Ceci l'amène à distinguer, ce qu'Aristote n'avait pas fait, deux types de mimésis : la mimésis *praxeos* qui se rapporte à l'*éthos*, à l'élément réaliste de l'œuvre ; l'autre mimésis, celle des idées qui, se projette dans les formes et nous conduit à la *dianoia*, second plan sémique, plan symbolique, et que Frye nomme, mimésis *logou*. Il résume sa pensée en cette phrase "Il semble que nous devons inévitablement en

conclure qu'une œuvre littéraire comporte diverses séquences de signification" (p.92). Le symbolisme est l'objectivation de cette ambivalence de l'œuvre, il est défini comme "partie d'un ouvrage que l'on peut examiner d'une façon distincte de l'ensemble" (p.436). On retrouve la même idée dans ces lignes : "Un mot, une phrase ou une image, qui renvoie à une autre structure signifiante (au sens habituel du terme "symbole"), sont des unités symboliques pour autant qu'ils apparaissent comme distincts dans une analyse critique" (p.92). En d'autres termes, la *dianoia* que doit nous révéler une analyse thématique s'oppose dialectiquement au sens littéral ou historique que peut avoir une œuvre ; le mythe s'oppose à l'éthos.

Evidemment ce symbolisme peut avoir divers degrés d'intensité ; être différent selon les écoles et les époques. A la période romantique le mot symbolisme est "alors employé pour désigner l'imagerie signifiante d'une thématique" (p.113).

Dans son cheminement hiérarchique Frye s'élève de l'image isolée, métaphore ou comparaison, à des ensembles métaphoriques autonomes et, dit-il, "la valeur des symboles dépend de leur importance dans une structure de variations indépendantes" (p.95). Parler de symboles à propos d'une œuvre est possible par le regroupement que nous faisons des métaphores, des symboles particuliers :

Au cours de la lecture, nous effectuons par la pensée une série d'identifications métaphoriques, au terme de laquelle nous avons pris conscience d'un modèle de structure organique ou d'un mythe de conceptualité (p.428).

Dans la métaphore isolée, il y a identification de deux termes : Frye la compare à l'équation mathématique. Par la métaphore nous précisons une analogie : leur regroupement dans une œuvre peut se constituer en système si l'on y découvre une certaine cohérence. Nous passons ainsi à un niveau différent, du symbole au mythe. Ce dernier est une synthèse organisatrice de l'œuvre, sa "ratio". Frye nous en donne une définition assez claire :

Du point de vue de la critique littéraire, le sens du terme "mythe" est assimilable à celui de *mythos* : un principe organisateur de la structure d'ensemble d'une forme littéraire. (p.414).

On voit le principe : le mythe s'entend de l'œuvre. On était arrivé au symbole en s'élevant de l'éthos (réalisme) par des regroupements de symboles à un degré d'abstraction supérieure qui est le mythe. Le mythe, remarque, Frye, s'identifie à l'œuvre littéraire en "unissant le rituel au rêve" (p.414). Il y a dans la matérialité de l'œuvre d'art un aspect formel provenant de l'héritage social traditionnel de la vie littéraire qui

fournit à l'écrivain son langage et ses cadres — pour Frye l'expression est en partie convention ou rituel — et dans lesquels s'inscrit la création imaginaire de l'auteur qui, à proprement parler, est le contenu. Par sa définition, le mythos de Frye (à ne pas confondre avec les personnages mythologiques) réunit l'affabulation générale, l'intrigue et l'élément imaginaire d'une œuvre. C'est avant tout une fonction littéraire.

Or, nous avons vu que l'imaginaire représente souvent l'aspiration d'un désir, s'opposant au réalisme, le mythe devient globalement la métaphore d'une aspiration. C'est la raison pour laquelle le sentiment religieux s'exprime par des œuvres mythiques. L'invraisemblance alors ne compte plus puisque ces œuvres ne sont que l'expression du désir humain à son point d'intensité maximale (p.167). La tendance à mythiser les grands personnages publics, politiques aussi bien que sportifs ou appartenant au monde du spectacle, montre combien les hommes aiment à objectiver par une déformation imaginaire, l'idéal de leurs aspirations. "Le mythe, écrit Frye, se trouve donc à l'une des pointes extrêmes de l'intentionnalité littéraire ; et à l'autre extrémité se trouve le naturalisme" (p.168). Le mythe pur est d'ailleurs difficilement accepté et, pour des raisons de crédibilité, l'écrivain doit souvent en réduire les proportions apparentes, opération que Frye appelle le déphasage et qui tend vers le réalisme.

A ce niveau le principe de symbolisation n'est plus une constellation de métaphores qui correspondait à une valeur du sens littéral mais le symbolisme entraîne l'œuvre entière pour en faire la vaste métaphore d'un désir ; sa caractéristique est la globalité.

Le concept supérieur de la construction de Frye est l'archétype. Il fait remarquer comment Freud a merveilleusement saisi le mythe d'Oedipe qui "reparaît sans cesse dans les œuvres littéraires depuis la caverne de Trophonios jusqu'à certains ouvrages contemporains" (p.429). Frye découvre donc un isomorphisme dans le traitement de certains sujets tout au long de l'histoire littéraire, d'où la grande valeur de ces "points d'épiphanie" qui sont révélation des aspirations les plus profondes de l'homme :

Mais il est plus évident encore que les mythes poétiques et les associations, ou des schémas analogues à ceux des mythes poétiques, interviennent dans la construction de grandes métaphysiques ou théologiques (p.429).

La valorisation de la littérature se base donc sur la découverte d'une typologie mythique constituée en archétypes : de la synthèse des métaphores l'on aboutissait au mythe, de la réitération des mythes l'on arrive à l'archétype.

Comme l'archétype couvre l'ensemble de l'histoire littéraire, il est un produit

social qui témoigne de toute une civilisation, de toute une conscience collective humaine. "L'archétype est le symbole qui relie l'un à l'autre divers poèmes, nous permettant ainsi d'intégrer en la simplifiant, notre expérience de la littérature" (p.124). Il s'agit donc bien d'une réduction, d'un degré d'abstraction, du commun dénominateur structural d'un ensemble d'œuvres pour constituer une typologie thématique, un *dianoia* collective. D'ailleurs un des efforts les plus remarquables (et aussi des plus discutables) de Frye est de tenter d'établir cette typologie en faisant l'inventaire des grands thèmes de la littérature et de montrer comment ces archétypes sont liés à des genres et à des sous-genres littéraires.

Nous pourrions comparer ces archétypes à l'analogie qu'un algébriste exercé aperçoit entre deux équations différentes mais qui possèdent, d'une manière non apparente, des affinités profondes. Cette réduction suppose à la fois une simplification c'est-à-dire un effacement des données variables, pour trouver une formule commune d'agencement comme on le fait en logique avec les fonctions propositionnelles. A ce niveau d'abstraction nous nous approchons des idées platoniciennes. "Les archétypes, dit Frye, forment des faisceaux d'associations d'idées, des ensembles variables, qui diffèrent par là des signes" (p.128). Il s'agit donc de modèles de relation dont l'affubulation — le signe — peut s'exprimer par des images très diverses mais dont les rapports — c'est-à-dire les lois organiques de la structure — doivent rester constants. Tous les psychologues qui interprètent les rêves se trouvent devant le même genre de problèmes.

Une étude de la littérature ainsi orientée tentera de découvrir, à travers les éléments variables d'une histoire de la civilisation, les constantes de l'homme, dans la variété des situations, les fondements permanents de son attitude vis-à-vis de la transcendance, de l'amour humain, de la société, de son propre destin. Pourquoi certains auteurs parviennent-ils à répondre à l'actualité en empruntant à la tragédie grecque ses personnages ? Pourquoi Shakespeare est-il toujours actuel ? Sous le masque des changements, un élément permanent subsiste.

La découverte et l'inventaire de ces archétypes du corpus littéraire sont donc la tâche primordiale que les critiques doivent entreprendre pour donner à ces formes de l'imaginaire une signification collective afin de les instaurer en conscience sociale. Le caractère hypothétique de la *dianoia* littéraire, par la convergence de ses choix sur quelques grands modèles, fixe le profil du destin collectif. C'est ainsi que Frye peut envisager la littérature comme une révélation naturelle hypothétique.

Il est donc normal que notre auteur veuille dépasser ce niveau d'interprétation et qu'il reprenne à l'étude des textes bibliques la notion de critique anagogique. Les théologiens du Moyen-Age appelleraient ainsi l'interprétation mystique de l'histoire biblique (Frye n'utilise pas la notion d'herméneutique). La Bible à partir du

réalisme historique — que Frye nomme éthos ou phase descriptive — élabore une conception du destin transcendant de l'homme par l'interprétation anagogique de l'histoire du peuple hébreu.

Le problème est de savoir si cette critique n'est pas valide uniquement pour les grands points d'épiphanie de la littérature que sont Eschyle, Dante, Milton, Shakespeare, Klopstock. Ce plan interprétatif peut-il s'appliquer à des œuvres qui n'atteignent pas cette dimension transhumaine ?

Arrivé à ce sommet des possibilités de la critique peut-on dégager un sens profond du corpus entier, c'est-à-dire regrouper les divers archétypes en un ensemble structuré, non contradictoire et saturé, reflet éclairant du mystère de l'homme. Les études littéraires nous amèneraient ainsi à une conception du monde, à une *Weltanschauung* globale. Nous serions arrivé aux limites de ce que l'esprit humain a conçu dans un univers spécifiquement littéraire, vaste construction mythique. Avec la phase anagogique, le réel se retrouve, mais un réel recouvert d'une réponse, hypothétique sans doute, mais probable par ses convergences historiques et internationales.

Au delà, il n'y a plus que l'illumination mystique. L'homme a achevé dans la limite de ses possibilités sa marche vers la lumière. La caractéristique de la phase anagogique chez Frye est la généralité universelle de l'œuvre qui peut être envisagée sous cette approche : l'auteur crée un véritable microcosme de l'aspiration humaine fondamentale, la construction imaginaire embrasse la totalité du désir humain, c'est-à-dire tend à l'infini : une œuvre qui a une portée anagogique touche, même sans le vouloir, le domaine du sacré.

Dans la perspective anagogique, écrit Frye, "le symbole est une monade et tous les symboles vont s'unir dans un symbole verbal infini et éternel qui est sous l'aspect de la *dianoia*, le *logos*, et sous l'aspect du *mythos*, l'acte créateur absolu" (p.150).

On ne peut évidemment pas rêver de sommet plus élevé en littérature, le lien entre la production littéraire et l'élaboration des religions apparaît clairement :

Quand nous arrivons à la phase anagogique, la nature devient non pas le contenant, mais la matière même du contenu, et les archétypes de la symbolique universelle — la cité, le jardin, la quête, l'union du couple — ne sont plus les formes désirables que l'homme organise à l'intérieur de la nature, mais elles sont devenues elles-mêmes les formes de la nature. La nature est à l'intérieur d'un esprit humain qui, sans aucune limite, construit ses cités avec les matériaux de la voie lactée. Il ne s'agit plus de

réalité mais de bornes de ce qui peut être conçu par l'imagination et par le désir, qui est infini, éternel et de nature apocalyptique. Par apocalyptique, j'entends plus particulièrement la conception imaginative d'une totalité de la nature, en tant qu'ensemble organique, vivant, infini et éternel, dont les caractéristiques sont différentes de celles de la nature humaine, mais qui en est plus proche que celles de la nature humaine (p.148).

Le cours de la littérature et même peut-être de la culture entière trouve son achèvement. L'exploration humaine est arrivée à son apogée ; ainsi s'achève, par une construction partant de l'élément le plus petit qui élevait le texte ordinaire au niveau de la littérature — la métaphore — par de grandes généralisations successives, par des étapes de plus en plus englobantes, ce témoignage fondamental du désir humain qui, d'après Frye, est "susceptible d'unir le monde terrestre au monde céleste" (p.430). C'est l'achèvement de la *dianoia*. Le corpus général de la littérature devient cette école qui nous révèle à nous — même jusqu'à nos confins. Evidemment personne ne nie l'influence profonde d'une vue chrétienne et traditionnelle des humanités et de la culture sur la pensée de Northrop Frye. Mais il y a aussi intégré les vues plus modernes de la psychanalyse et des théories des formes symboliques.

Après avoir ainsi précisé le concept de littérature, puis d'œuvre littéraire, nous allons voir comment Frye organise concrètement le corpus littéraire en catégories et modalités.

IV - LES CATEGORIES

Après avoir défini les niveaux d'expression symbolique selon leur élévation englobant des ensembles de plus en plus vastes, Frye élabore des procédures d'analyse pour dégager les significations de ce symbolisme, essence même de la littérature. Pour faire apparaître les divers archétypes, il faut opérer des coupes dans le corpus littéraire selon un certain point de vue. C'est ainsi que Frye crée une série de catégories qu'il appelle phases, modalités différentes de celles qui existent déjà de genre et de personnage.

Ici Frye entre dans le détail, si ses grands principes sont généralement acceptés, les subdivisions des catégories dans lesquelles devraient s'inscrire toutes les œuvres sont accueillies par la critique avec plus de réserves, non parce qu'elles sont illégitimes, mais parce qu'elles semblent moins impératives. Tous les aspects n'en sont pas clairement définis et, malgré cette relative imprévision, ils se ramifient en sous-groupes qui ne sont évidemment jamais réalisés à l'état pur dans les œuvres.

Le concept de modalité n'est pas univoque chez Frye, ce qui provoque des

confusions, l'usage du mot est différent s'il s'agit de la littérature de fiction ou de la littérature thématique (p.76). "Tout ouvrage de forme allégorique a, ipso facto, une solide base thématique" (p.72). L'aspect imaginaire et l'aspect thématique sont des composantes de la littérature et se retrouvent selon des dosages divers, reconnaît Frye, qui correspondent au passage déjà vu du mythos à la dianoia. Mais un vocable peut-il être utilisable s'il peut désigner des choses aussi diverses qu'une typologie des personnages, un procédé de présentation, les rapports d'une œuvre avec la réalité et la pensée créatrice ? Au fond, à lire de près, le concept de modalité devient un critère de division dans un ensemble constitué par un genre. Il est dans la ligne de la systématisation générale, recherchée par l'auteur pour constituer la littérature en science.

Dans le cadre de la modalité, Frye adopte une typologie traditionnelle des personnages qui contribue à l'établissement des genres littéraires. Le principe de répartition de la mimésis humaine est, comme toujours avec lui, hiérarchique. A la base de son édifice l'on trouve, comme chez Aristote, la notion de "classe sociale". Dans la mimésis supérieure, représentée surtout par la tragédie, les auteurs sont des dieux puis des rois et princes : dans la mimésis inférieure, des gens anonymes du peuple. Mais en accord imprévu avec les idées modernes, c'est le personnage inférieur qui s'intègre le mieux à la réalité vivante. Ainsi s'explique la fin heureuse de la comédie. La tragédie par contre est toujours un crépuscule des dieux, une impuissance dans une grandeur illusoire.

La théorie théâtrale reprise par Frye montre que l'homme est moins fort que la nature, qu'il peut être le jouet d'un destin transcendant et être détruit par des forces incontrôlables, tandis que à un échelon plus bas, vis-à-vis des autres hommes, il peut, par son intelligence et son habileté réaliser les objectifs d'un bonheur à son échelle. L'homme effacé, "l'eiron" est finalement plus puissant que "l'alazon", l'homme qui veut jouer un rôle qui n'est pas à sa mesure. Le "pharmakos" ou victime expiatoire, celui qui préserve les autres, est un autre exemple de cette typologie traditionnelle que Frye réhabilite pour créer une théorie générale de la littérature. La victime expiatoire fait partie des structures conceptuelles des religions antiques et chrétiennes : d'Iphigénie le mythe se prolonge dans la littérature moderne, par le Tchen de Malraux, par les martyrs patriotiques ou révolutionnaires qui sauvent leur peuple en se sacrifiant. Ce qui est plus essentiel est que la conception de l'homme que suppose la répartition de Frye implique son impuissance devant la transcendance. Prométhée n'y est jamais victorieux et son mythe reste absent.

Pour la classification des archétypes symboliques, Frye adopte les mêmes critères de classification que pour les modes : la répartition hiérarchique du haut vers le bas, de la mythologie divine au réalisme matériel. La première classe est surhumaine ; c'est le monde de Milton, du Paradis de Dante, du prologue au ciel du premier Faust, de l'Apocalypse. Le second niveau d'archétypes est fait d'hommes idéalisés : les héros

légendaires, les saints, les animaux fabuleux, enfin tout ce qui est à la démesure du monde réel. Vient ensuite le réalisme qui refuse de s'élever au delà du niveau apparent.

Il aurait été possible de faire d'autres classifications plus horizontales mais celles qui sont faites sont révélatrices d'une conception a priori du monde où la matière représente la pesanteur et où la finalité s'oriente vers le haut selon une hiérarchie idéale, ce qui n'est pas confirmé par le succès des héros. Les mythes apocalyptiques de Frye vont du divin au minéral en passant par l'humain, l'animal et le végétal, chaque étape ayant ses images particulières. C'est dans la rigidité de ces précisions que Northrop Frye est le plus difficile à suivre. Elles sont sans relativité puisque Frye tente de découvrir des cadres absolus qui ne sont pas qu'opérateurs mais qui engagent une métaphysique.

Cette opposition verticale se retrouve dans les subdivisions : l'image apocalyptique s'oppose à l'image démonique dans la typologie supérieure ; la geste noble à la geste réaliste plus ironique. Le corpus littéraire montre ainsi le désirable et l'indésirable constants dans des variations historiques : les valeurs positives sont représentées dans les catégories élevées, objet du désir et aussi de la destruction. Les valeurs négatives sont présentes dans la littérature satirique et ironique où souvent le personnage réussit dans la vie.

Les diverses manières d'envisager ou de comprendre le récit s'appellent phases. Les diverses phases du symbolisme sont littérale, descriptive, formelles, archétypale. Chaque fois un type de lecture fait découvrir un sens complémentaire : par exemple, la phrase formelle découvrira comment le conflit entre le désir et la réalité a généré des structures imaginaires que l'on pourra ensuite relier en archétypes.

Quand Frye répartit les catégories du récit en romantique, tragique, comique et satirique, c'est au fond pour les distribuer entre l'aspiration idéale et le refus, en couples qui s'opposent sur un même plan, le romantique au satirique, le tragique au comique. Les phases de la comédie sont ensuite échelonnées dans l'ordre de la victoire du bien ou du mal, c'est-à-dire de l'idéal ou du réel. Or le triomphe final des valeurs — l'innocence, la paix — est le signe de la rédemption de la société. Le tout s'oriente donc vers un fondement moral qui permettra la réalisation de l'aspiration profonde.

La phase romanesque qui représente les étapes de la vie humaine de la naissance à la mort se situe parallèlement à une quête qui, partant de l'innocente ignorance de la jeunesse, aboutit à la sagesse acquise par l'aventure de la vie et arrive enfin à la connaissance des mystères. Là, encore, la finalité du désir se réalise dans un contact avec la transcendance.

La mort tragique n'est qu'une victoire du destin sur la solitude humaine : la

chute du héros, victime d'une faute inconnue de lui-même, exprime négativement l'absolu des valeurs transcendantes, il en est de même dans l'ironie où l'absurde mène le monde à sa destruction.

Chaque genre, comique, romanesque, tragique, satirique, ces quatre grandes catégories du récit selon Frye, se développent en six phases dont l'aboutissement reste toujours analogue, un point d'épiphanie à un terme existentiel qui est la victoire de l'ordre immanent du monde. Cette hantise d'un salut, ce combat aléatoire poussé par un désir qui se lit dans les manifestations collectives de l'imaginaire — la littérature est conçue comme une mythologie — montre qu'une conception de l'homme selon la tradition chrétienne occidentale inspire l'interprétation de l'histoire littéraire de Frye. Toutes les catégories avec leurs six phases aboutissent toujours à cette même victoire de l'absolu qui détruit ou intègre l'homme selon son option pour la matière ou l'idéal. Cette théorie peut donc se réduire à la constatation d'un ordre du monde de nature religieuse. Dans la structure profonde de ses répartitions, Frye reste fidèle à son ambition qui est d'unir par la dianoià le monde terrestre au monde céleste.

V - LA CRITIQUE RHETORIQUE

La théorie des genres ou critique rhétorique est évidemment la part la plus formelle de l'œuvre de Frye. Dans ce domaine nous sommes tous plus ou moins liés, même si nous les contestons, par une tradition et par un vocabulaire. Cependant nous trouvons toujours chez notre critique le souci de rattacher l'esprit aux formes par des rapports de convenance, de nécessité et donc de signification. C'est dans la ligne de la mentalité occidentale depuis l'idéalisme allemand. Puisque, selon la terminologie de Frye, la littérature est rituel et rêve, la forme du rituel doit être analogue à celle du rêve.

Comme ailleurs on retrouve la même tendance à la catégorisation selon des critères traditionnels et classiques. C'est peut-être, à notre époque, un trait original de Frye : sa fidélité au classicisme grec. Sans craindre de se faire répudier par les modernes, il déclare au début de son essai sur la théorie des genres :

Nous utilisons dans cet ouvrage les cadres schématiques de la pensée qui n'ont cessé d'être en usage depuis le temps de la poétique de Platon . . . Jusqu'à ce qu'on ait pu me montrer la fausseté de cette admirable explication, nous nous en tiendrons à cette structure traditionnelle (p.295).

Admironons la sagesse de l'expérience qui refuse de céder aux modes et aux engouements, à un moment où l'ignorance des anciens force certains à péniblement les réinventer en se croyant modernes.

Un schéma de la hiérarchie platonicienne (2) fait apparaître la division en trois catégories réparties sur les plans de l'activité, des facultés et des idées. Mais la littérature est acte autant que pensée et *l'ethos* se place avec ses comparses, le *mythos* et la *dianoia* ; l'acte littéraire, la symbolisation, est un facteur médiateur entre les événements et les idées, entre le rituel et le rêve, entre l'exemple et le précepte. Dans chacun de ces couples l'action et les idées sont représentées et la communication s'établit entre les unes et les autres.

Les formes littéraires, globales dans les genres, plus discrètes dans le style, rendent ainsi possible une communication de la pensée. Dans chacun de ses chapitres, en étudiant les genres, Frye décrit les traits particuliers de style qui leur sont associés autant que certaines forces thématiques, en d'autres termes le genre est à la fois associé à un type d'écriture et à des thèmes, et ainsi il est un pont entre la forme et les idées. Frye replace cette conception dans la distinction ancienne entre grammaire, rhétorique et logique.

La rhétorique, comme l'entend Frye, c'est finalement la totalité de l'aspect formel et conventionnel (au sens large) de la littérature. Elle a une fonction médiatrice. "L'élément scriptural, écrit-il, que nous avons qualifié d'assertif, de descriptif et de concret unit ou s'efforce d'unir la grammaire à la logique" (p.297), et encore : "l'union de la logique et de la grammaire passe obligatoirement par ce stade intermédiaire de la rhétorique" (p.402). Comme l'affirme Frye, la rhétorique rend la logique efficace : il s'agit en somme de "littérature appliquée".

Pour élaborer une théorie des genres, la distinction entre le théâtre, l'épos et le lyrisme est la plus traditionnelle. Selon l'idée de base d'Aristote, un genre est un mode de présentation : cette conception s'est idéalisée notamment sous l'impulsion de Hegel. Cependant Frye sait que la variété et les interférences des formes littéraires sont devenues si complexes, que celles-ci sont si individuelles qu'il devient très difficile de trouver un critère unique de distinction mais, en revenant à l'ancien principe aristotélicien, il retrouve les modernes dans ce que nous appellerions aujourd'hui une situation sémiotique. Frye quand il distingue l'épos oral de la fiction écrite (p.301) se sert de ce critère. Les liens entre la configuration des genres et la manière dont ils se produisent en société sont donc toujours présents à la pensée de Frye : "Une quatrième éventualité, celle où le poète ignore son auditoire, nous est présentée dans le poème lyrique. La parole de l'œuvre ne s'adresse pas au public" (p.303). Dire que le lyrisme s'oppose au drame comme la mimésis intérieure à la mimésis extérieure, c'est se placer du point de vue du public.

En partant donc du mode de présentation aristotélicien, en passant par la solitude du lyrisme (signalée par Hegel), il en arrive à un critère de présence du lecteur dans l'œuvre, tendance très récente dans la critique allemande moderne et chez les

sémioticiens. Ainsi Frye se place dans la continuité de l'évolution critique, non par une superficielle rupture comme chez ceux qui manquent de culture, mais en intégrant le progrès à la tradition.

A l'intérieur de chaque genre, il examine les constituants stylistiques particuliers. La composition littéraire est essentiellement rythmique et une typologie des rythmes par genres est possible, le rythme peut être sémantique, métrique ou oraculaire (p.330). L'élément rythmique, sémantique aussi bien que sonore, est relevé dans les poèmes analysés dans l'ouvrage.

Frye situe avec beaucoup de précision le lieu stylistique de toutes les associations suggérées par la composition poétique. Mais la notion de style reste très large chez lui ; il se rapproche de ce que nous appellerions en français la stylisation ; en effet ce terme englobe, pour chaque genre, des traits linguistiques particuliers, l'utilisation sémantique des images, la composition générale et l'agencement des événements, du temps et des lieux. Ainsi donc, dans sa théorie des genres que l'on peut difficilement suivre jusqu'à ses ultimes divisions, deux idées très liées, à la fois anciennes et modernes, organisent la théorie de Frye : le mode de présentation et la stylisation. Le premier principe, établit un lien entre l'écrivain et la société, un moderne dirait entre l'émetteur et le récepteur du message. Ce lien détermine la forme du message. La stylisation, qui donne au message son efficacité, est solidaire des archétypes, et par là, du thème ou de la *dianoïa*. Il n'y a donc pas de séparation entre fond et forme, ce qui est encore dans la ligne de toute la tradition philosophique et critique occidentale.

VI - ESSAI D'ÉVALUATION

L'Anatomie de la Critique nous propose une théorie de la littérature homogène et complète, une construction englobante et totalisante du rôle des lettres dans notre civilisation occidentale ce qui est exceptionnel. De nombreux critiques ne traitent que d'un aspect particulier du phénomène littéraire ; ils retrouvent cependant leur place dans cette théorie d'ensemble.

L'œuvre de Frye est un effort pour découvrir la *dianoïa*, le sens profond de la production littéraire. Cette *dianoïa* n'est pas perceptible à première vue à cause de la fragmentation des ouvrages si l'on n'a pas déterminé à l'avance un fonctionnement significatif, c'est-à-dire si l'on n'a pas répondu à la question : comment cette œuvre signifie-t-elle, de quel ordre est sa signification dans le témoignage global de la littérature ? C'est évidemment un genre de question que se pose tout critique, qui ne peut, s'il veut être cohérent et méthodique, travailler que selon une philosophie préalable de sa discipline. Les idées de Frye sont évidemment marquées par une tradition humaniste chrétienne qui a, depuis des origines emprunté à la pensée grecque ses outils de

travail intellectuel. Nous retrouvons chez Frye cette idée, conservée jusqu'au Moyen-Age, que la culture profane classique doit servir de propédeutique à la foi.

Frye dans sa théorie des archétypes, dans sa répartition des phases et des modalités, construit ses modèles selon une optique verticale qui, le menant de l'éthos réaliste à la dianoïa explicative du monde, le mène aussi de la matière à l'esprit, de la terre au ciel. Cette fidélité aux dominantes de la tradition culturelle ne ferme pas Frye aux perspectives modernes. Bien qu'exprimé en un style littéraire, son point de vue rejoint celui de la sémiotique et celui de la linguistique ; il a également souvent recours à S. Freud et à C.G. Jung. Mais de la modernité il n'accepte que les techniques, il reste insensible au matérialisme immanent du positivisme logique, il n'accepte pas l'aspect horizontal et égalitaire des analyses sociologiques. Son travail reste orienté vers la transcendance, le bien suprême de l'intelligence, finalité du désir essentiel de l'homme.

Il y a donc, chez Frye, une idée fondamentale qu'il croit avoir découvert dans l'histoire même de la littérature : le désir, quasi existentiel, que l'homme a du divin et qui se révèle par les formes même de l'imaginaire. Ainsi les archétypes se structurent toujours sur des modèles hiérarchiques entre les deux polarités de l'homme et donc de la littérature : le ciel et la terre. On songe à l'homme entre les deux infinis de Pascal.

Mais si l'on veut bien mettre entre parenthèses cette optique liée à une éducation et à un milieu pour garder ce qu'il y a de neutre et d'universellement valable dans sa théorie, on retrouve une recherche de signification par les archétypes dans la ligne de la philosophie des formes symboliques, courant très moderne et vivant chez les penseurs contemporains, surtout chez ceux qui, déçus par l'efficacité relative de la logique, recherchent, comme Cassirer, Bachelard et Durant, une expression du destin humain dans l'imaginaire.

Aussi quand Frye veut situer la fonction littéraire, c'est toujours entre l'histoire, c'est-à-dire le réel ou l'éthos et la philosophie ou dianoïa, qu'il la place, faisant d'elle le lien entre l'évènement et la pensée ; cette position est en relation avec l'analyse formelle que Frye effectue sur la littérature en relation avec les positions sémiotiques des divers genres :

De cette exposition de diverses caractéristiques des formes dramatiques semble se dégager l'idée que la poésie constitue un élément intermédiaire et médiateur entre l'histoire et la philosophie, qui viendrait rattacher, par ses images, les chaînes d'évènements de la première aux idées intemporelles de la seconde (p.349).

D'où l'on peut deviner l'importance de l'élucidation symbolique dont la piè-

ce maître est l'analyse de l'ensemble des archétypes. La méthode des archétypes est assez répandue aujourd'hui, elle est pratiquée d'une manière plus ou moins consciente dans les programmes de littérature sous la forme de "Stoffgeschichte". Le débat commence surtout avec l'établissement de la typologie. Se basant sur la tradition culturelle de l'Occident, Frye choisit comme référence l'imagerie archétypale de la Bible et de la mythologie classique :

Au cours de cet essai nous nous référerons principalement au symbolisme de la Bible et, d'une façon un peu moins fréquente, à la mythologie classique, comme à une grammaire des archétypes de la littérature (p.165).

Par son pragmatisme ce choix est valable en ce qui concerne la plus grande partie de la tradition littéraire, les mythologies germanique ou celtique ayant joué un rôle moins important.

Mais si l'on veut atteindre les structures profondes de l'homme, dépasser l'image pour atteindre un niveau d'abstraction supérieur, c'est aux analyses de C.G. Jung qu'il faut penser ; celui-ci a bien vu que l'archétype est avant tout "Gestalt", forme pure de la projection d'un désir frustré ou réalisé, d'une connaissance non explicitée, indépendante de l'imagerie que chacun emprunte soit à son expérience vitale ou culturelle soit à l'imagerie des formes historiques de la tradition occidentale.

Northrop Frye mentionne souvent C.G. Jung, non pour s'en déclarer le disciple puisque ce dernier a des critères qui ne sont pas littéraires mais pour reconnaître que la critique retirera grand profit de ses travaux (p.135). Il l'a lu, il le cite plus de douze fois dans *L'Anatomie de la Critique*, se réfère à ses interprétations et à ses dénominations de personnages-types, il donne même le nom de *masque* (p.354) à ce que Jung appelle *archétype* dans la description des pièces de théâtre.

Tout montre que Frye a étudié le courant psychanalytique dans sa totalité : la valeur du rêve chez Freud, sa généralisation collective chez Jung ont marqué son œuvre car, à travers même les refus, on perçoit une contamination analogique.

Si les idées de base de Frye sont pertinentes, si sa pensée revalorise entièrement l'idée d'études littéraires à un moment où l'intérêt qu'elles devraient susciter s'affaiblit, dès qu'il se lance dans la catégorisation, selon des critères pourtant acceptables, son désir de pousser à la limite ses catégories rendent ses subdivisions parfois discutables. Voici comment il répartit par exemple le genre du récit en prose dénommé fiction :

En résumé, les branches de la fiction, appréciées du point de vue de la forme, comporteraient quatre ramifications principales: le roman, la confession, l'anatomie et le romanesque. Il existe six façons de combiner deux par deux ces diverses formes, et nous avons précisé comment le roman s'est amalgamé avec chacune des trois autres (p.380).

La question se pose alors : combien cela fait-il de genres ? Plus on entre dans le détail, plus on s'approche des options individuelles où la catégorisation ne semble plus possible.

Peut-être peut-on reprocher à Frye d'avoir voulu, en établissant une typologie générale, éviter le cas unique, original en littérature, de l'œuvre inclassable, le cas de création non imitable. Mais l'on peut remarquer cependant que les grandes œuvres géniales sont celles qui du point de vue thématique profond se rejoignent par delà les pays et les temps. La dualité, le partage de l'homme, ce problème constant du choix du comportement entre deux tendances extrêmes opposées se retrouvent chez Dante, Cervantès, Goethe, Dostoïewski. Si des généralisations sont possibles, nous nous posons la question de savoir si, comme le faisait Croce, on ne peut pas laisser à l'œuvre sa particularité sans la faire entrer dans des catégories trop précises. Entre une typologie trop précise et la liberté littéraire, il y a place pour un sage équilibre.

Un mérite qu'il faut reconnaître à la tentative d'explication de Northrop Frye est qu'elle vient d'un homme qui connaît la littérature, ainsi que d'autres domaines de la civilisation et qu'il base sa critique sur l'observation et non sur des spéculations.

La grande expérience de Frye, ses références incessantes à des œuvres qui vont de la Genèse et d'Homère à James Joyce et à Virginia Woolf confèrent une grande autorité aux structures générales du corpus qu'il analyse. En fait, Northrop Frye élabore une phénoménologie de la littérature.

Mais le plus grand mérite de *l'Anatomie de la Critique* est d'avoir donné un sens à la littérature, si volontiers accusée d'inutilité. A côté des études littéraires, orientées vers la vie immédiate, une interrogation humaine essentielle attend toujours sa réponse, une réponse qui donnerait un sens à nos actes : la qualité de notre vie en dépend. En donnant à la littérature une fonction explicative dans toute une civilisation, en faisant de celle-ci un outil d'intelligibilité du destin individuel et collectif, Northrop Frye justifie et revalorise l'enseignement de la littérature, base des humanités, prise de conscience de la forme de l'inquiétude existentielle de l'homme.

NOTES

1. Le texte utilisé sera la traduction française de **Anatomy of Criticism** faite par Guy Durand ; Paris : Gallimard, 1969.

2. Catégorie idéale :	JUSTICE	BIEN & BEAUTÉ	VERITE
Secteurs :	Action	Art	Pensée
Faculté :	Volonté	Sentiments	Raison
Activité :	Histoire	Arts	Science- Philosophie.

NOTES DE LECTURE

Canadiana. Aspetti della storia e della letteratura canadese. Venezia : Marsilio Editori, S. Croce, 518/A. Nov.1978. 160p. Sous la direction de Luca Codignola.

Ce volume publié avec l'aide de l'Institut Culturel Canadien à Rome rassemble les importantes contributions qui ont été présentées au 2ème Congrès d'Études Canadiennes (Pise 10-12 mars 1978). Il est partagé en deux parties égales, la première est consacrée à l'histoire. William J. Eccles compare la Nouvelle France et les colonies britanniques au XVIII^e siècle, Luca Codignola présente une analyse érudite des combats menés par Montcalm et Vaudreuil de 1755 à 1758, Massimo Rubboli considère la radicalisation du "Social Gospel" (1914-1920) comme un des mouvements fondamentaux de l'histoire religieuse et sociale du Canada. Enfin Victorien Chabot présente en quelques pages très denses les archives canadiennes et les principaux instruments de recherche.

La seconde partie rassemble des études littéraires consacrées à Anne Hébert (par Franco Marcato Falzoni) à Margaret Atwood (Claudio Gorlier) et à Hugh Mac Lennan (Giovanni Bonanno). Clément Moisan compare la poésie canadienne et la "poésie québécoise" tandis que Pasquale A. Jannini s'intéresse à " Apollinaire, la francophonie et la poésie du Québec".

Au total ces neuf études substantielles précédées d'un survol des rapports entre l'Italie et le Canada (par D'Iberville Fortier) montrent la vitalité de l'historiographie italienne dont le premier congrès s'est tenu à Bologne en février 1977. Ce volume constitue un point de rencontre pour tous ceux qui se sont déjà intéressés aux études canadiennes et un point de départ pour tous ceux qui s'en occuperont dans un avenir proche.

J:C. DROUIN.

LES FRANCOPHONES DE L'ALBERTA : ESSAI D'ANALYSE GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE D'UN GROUPE HUMAIN MINORITAIRE

Michel MABRU

Thèse de 3^e cycle en géographie soutenue à l'Université de Poitiers
juillet 1979, 266 pages, bibliographie, tableaux graphiques et cartes

Alors que le gouvernement fédéral canadien inaugure sa politique de bilinguisme et de biculturalisme, le recensement de 1971 montre une nette tendance vers la polarisation linguistique du pays : le Québec devient plus français, le reste du Canada plus anglais, et le cordon bilingue enserrant l'est de l'Ontario et le nord du Nouveau Brunswick tend à s'amenuiser. L'étude de M. Mabru n'offre rien de neuf à ce schéma avancé par les démographes canadiens (notamment Richard Joy) depuis près d'une décennie. Elle présente cependant une analyse plus fine d'une minorité francophone hors du Québec tout en fournissant une perspective plus globale qui cherche à mettre en corrélation géographie, histoire, démographie et autres composantes de la société franco-albertaine.

Après une rapide description du milieu naturel, l'auteur met en relief la dispersion des Francophones dans des régions géographiquement peu homogènes situées surtout dans la partie septentrionale de l'Alberta. Cette occupation du sol reste le fait d'un choix plutôt que d'une pression quelconque du groupe majoritaire anglophone. Parmi les premiers venus, le colon franco-albertain s'installe dans le nord de la province plus arrosé et plus fertile que les terres du sud.

Pendant la période d'intense colonisation (1890-1914) se constitue une bourgeoisie d'affaires francophone à Edmonton. M. Mabru montre des entrepreneurs très dynamiques dans tous les secteurs traditionnels de l'économie pionnière : la spéculation foncière, le bâtiment, les domaines forestier et minier. Ils participent à la politique provinciale et donnent l'impulsion à une véritable floraison de la culture française en Alberta à cette époque. L'auteur remet ici en question la thèse classique selon laquelle les rébellions de Louis Riel et la question des écoles marquent la perte du fait français dans l'Ouest. Les francophones n'ont-ils pas eu une seconde chance dans cette "terre promise", sur cette "nouvelle frontière" ? Toutefois l'auteur n'a pas expliqué la désintégration de cette bourgeoisie à la suite de la première guerre mondiale.

Le rôle de l'Eglise n'est pas négligé. M. Mabru souligne que c'est bien le clergé de l'Ouest qui est l'instigateur de la colonisation. Celui-ci se heurte au clergé québécois peu favorable à l'organisation d'une émigration "en masse" par crainte de dépeupler la "belle province". Les prêtres-missionnaires devaient ainsi avoir recours à

l'Europe (France, Belgique) et aux Etats-Unis où ils mènent une propagande pour inciter le Canadien-français travaillant dans les usines de la Nouvelle Angleterre à partir s'installer dans les riches et abondantes terres de l'Ouest canadien. M. Mabru se contente de constater ces courants migratoires et donne quelques ordres de grandeur en ce qui concerne leur importance. Il est regrettable que son étude ne se soit pas appuyée sur les registres paroissiaux. L'utilisation de ces documents, certes, très fastidieux, aurait pu fournir des renseignements précis et fort intéressants sur la mobilité géographique et sociale.

La paroisse et la famille ont été les agents de socialisation et les garants "linguistico-culturels" de la minorité francophone. Les rapides et profondes transformations de la société albertaine depuis la seconde guerre mondiale ont fait éclater les cadres traditionnels de la vie française. M. Mabru illustre ces changements par une exploitation des deux derniers recensements (1961, 1971) de Statistiques Canada. Une population autrefois rurale et agricole est en 1971 urbanisée à près de 75 % et employée principalement dans le secteur des services. La dispersion des Francophones dans la ville d'Edmonton est révélatrice du caractère inorganisé de cette urbanisation. Arrivé en ville où la langue du travail est l'anglais, le Franco-Albertain avait peu de choix. D'après les deux derniers recensements le nombre de déclarants de "langue maternelle française" s'est maintenu et les Francophones restent le cinquième groupe ethnique. En réalité, le français, parlé dans seulement 41 % des foyers, devient pour la plupart une langue seconde. Si les Francophones sont restés en grande partie maîtres de la colonisation française de l'Alberta, ils ont davantage subi leur récente urbanisation.

Dans un dernier chapitre M. Mabru dresse un bilan et s'efforce de faire des prévisions. Il nous montre une minorité en perte de vitesse depuis la première guerre mondiale, mouvement qui s'est accéléré avec l'exode rural. L'école bilingue arrivera-t-elle à renverser cette tendance ? Sceptique, M. Mabru pense néanmoins qu'elle est le seul espoir de survie des Franco-Albertains. Quelques discordances dans la politique du bilinguisme sont soulignées. Par exemple, les postes bilingues nouvellement créés dans la fonction publique n'offrent pas assez de débouchés aux étudiants formés dans l'école bilingue. Aussi les diplômés ne maîtrisent-ils pas suffisamment le français pour satisfaire aux exigences de certains emplois, notamment à la radio et à la télévision. En dépit de ces constatations peu encourageantes, l'école bilingue doit devenir "le creuset du maintien de la langue française. . . l'arme et l'âme" de l'avenir. M. Mabru ne termine pas sans soulever l'intérêt des autres véhicules "linguistico-culturels" (presse, radio, télévision) et l'importance de la participation accrue des Francophones dans l'organisation de leur propre vie économique (caisses populaires, coopératives).

M. Mabru s'est proposé une étude géographique et sociale du phénomène minoritaire. Il ne manque pas de souligner qu'il s'agit d'un essai car, en effet, le sujet est extrêmement original et neuf. Il est cependant dommage que l'auteur n'ait pas

approfondi l'analyse sociale de la minorité et son interaction avec la société anglophone englobante. Ainsi les autres groupes ethniques mériteraient plus d'attention. Des éléments comparatifs auraient pu donner une perspective plus générale à l'ouvrage. Enfin, plutôt qu'un bilan en guise de conclusion, nous aurions aimé une synthèse qui met en rapport et qui confronte les différentes catégories de cette analyse qui se veut globale.

La valeur de ce travail est de rassembler une documentation imposante de livres, articles, thèses, journaux, et archives qui permet à l'auteur de donner une vue d'ensemble du sujet. Compte tenu du bref séjour de M. Mabru en Alberta, c'est une belle moisson. L'étude offre une description précise de l'évolution de la minorité francophone de l'Alberta et de ses problèmes actuels. L'auteur remet en question un certain nombre d'idées reçues et souvent fausses. Nous n'avons pu qu'effleurer ici quelques-unes des questions soulevées. Voici un ouvrage fort utile pour qui s'intéresse aux minorités francophones hors Québec.

Laurier Turgeon

IDEOLOGIES AU CANADA FRANÇAIS (1930-1939)

DUMONT (Fernand) HAMELON (Jean) MONTMINY (Jean-Paul)

Histoire et sociologie de la Culture 11
Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1978
I S B N 07746-6787 7 (361)

Ce recueil de 16 études nous fait pénétrer dans la mentalité et le vocabulaire des hommes politiques, des journalistes et des penseurs du Canada français, durant la crise (1930-1939). Il prend la suite de deux autres volumes parus en 1971 (sur la période 1850-1900) et en 1974 (sur la période 1900-1929). Les études consacrées aux journaux dominant (Le Devoir, l'Action Catholique, le Montreal Daily Star, le Jour, le Journal, l'Ordre, la Nation, la Bonne Nouvelle, le Fasciste canadien, Clarté) elles montrent l'importance de cette source imprimée dans les recherches actuelles. L'index est très utile. Par contre si les trois premières contributions forment une excellente introduction (pp. 140) on peut regretter l'absence d'une conclusion synthétique. Seul l'avant propos, trop court, tente de rechercher les traits généraux. Les contestations des pouvoirs ont en commun l'origine (rationalisations des élites et des notables un ennemi (l'éthique protestant), un objectif (reconstruire un ordre social qui garderait sa gouverne hors de l'Etat), une angoisse (la perte d'un statut social), une tonalité (un nationalisme agressif), enfin une caution (un ou des courants idéologiques européens). Le volume en fait met l'accent surtout sur les différences. D'où un certain sentiment d'éclatement. On peut souhaiter la suite d'une publication sur les idéologies jusqu'en... 1979.

Jean-Claude DROUIN

ETUDES CANADIENNES/CANADIAN STUDIES

L'Association Française d'Études Canadiennes diffuse **ETUDES CANADIENNES/CANADIAN STUDIES**, à raison de deux numéros par an (parution juin et décembre).

Cette publication accueille toute étude intéressant le Canada et rend compte des activités de l'Association. Les textes doivent être envoyés à M. Pierre SPRIET, UER d'Anglais, Université de Bordeaux III, 33405 Talence Cedex,

Prix des anciens numéros :

1975 N° 1 France : 20 Frs — Etranger : 25 Frs ou \$ 7.00

1976 N° 2 France : 25 Frs — Etranger : 25 Frs ou \$ 7.00

1977 N° 3 France : 25 Frs — Etranger : 25 Frs ou \$ 7.00

1978 N° 4 France : 25 Frs — Etranger : 25 Frs ou \$ 7.00

N° 5 France : 25 Frs — Etranger : 25 Frs ou \$ 7.00

1979 *Actes de Mons* France : 30 Frs — Etranger : 35 Frs ou \$ 9.00

Pour se les procurer, écrire au siège social de l'AFEC ou à J.M. LACROIX
6, rue Racine, 33170 Gradignan, France.